



RESUCONTU IN EXTENSO 2025 COMPTE RENDU IN EXTENSO 2025



MANDATURA 2021-2028 / MANDATURE 2021-2028



**1^{ma} SESSIONE STRASURDINARIA DI
L'ASSEMBLEA DI CORSICA
30 è 31 di GHJENNAGHJU di u 2025**

**1^{ème} SESSION EXTRAORDINAIRE DE L'ASSEMBLEE DE CORSE
30 et 31 JANVIER 2025
1^{ma} ghjurnata/1^{ère} journée**



**1^{MA} SESSIONE STRASURDINARIA DI U 2025
30 È 31 DI GHJINNAGHJU
1^{ÈRE} SESSION EXTRAORDINAIRE DE 2025
30 ET 31 JANVIER**

**SUNTA di u GHJOVI u 30 di GHJINNAGHJU di u 2025
SOMMAIRE du JEUDI 30 JANVIER 2025
1^{ma} ghjurnata/1^{ère} journée**

Ouverture de la séance des questions orales à 10h21	
<u>QUISTIONE URALE / QUESTIONS ORALES</u>	
Question n° 2025/E1/002 - Exploitation du nickel dans le Cap Corse, pour qui et pourquoi ? posée par Mme Serena BATTESTINI au nom du groupe « Core in Fronte »	9
Réponse de M. Guy ARMANET, Conseiller exécutif, Président de l'Office de l'Environnement de la Corse	11
Question n° 2025/E1/001 - Organisation du référendum acté lors des discussions du « processus de Beauvau », posée par Mme Valérie BOZZI au nom du groupe « Un Soffiu Novu - Un Nouveau Souffle pour la Corse »	13
Réponse de M. Gilles SIMEONI, Président du Conseil exécutif de Corse	14
Question n° 2025/E1/003 - A ripressione pulitica : Fin'à quandu ? posée par Mme Marie-Claude BRANCA au nom du groupe « Core in Fronte »	16
Réponse de M. Gilles SIMEONI, Président du Conseil exécutif de Corse	17
Question n° 2025/E1/006 - État de la Route Territoriale 20 : tronçon dangereux, posée par M. Pierre POLI au nom du groupe « Avanzemu »	18

Réponse de M. Gilles SIMEONI, Président du Conseil exécutif de Corse	19
Question n° 2025/E1/008 - Ghjennaghju di u 2025 : a lingua corsa à sicutera ? , posée par M. Saveriu LUCIANI au nom du groupe « Avanzemu »	21
Réponse de M. Gilles SIMEONI, Président du Conseil exécutif de Corse	23
Question n° 2025/E1/005 - Cumu aiutà i nosci piscatori di pettu à u Statu è l'Auropa ? , posée par Mme Marie-Claude BRANCA au nom du groupe « Core in Fronte »	28
Réponse de M. Guy ARMANET, Conseiller exécutif, Président de l'Office de l'Environnement de la Corse	29
Question n° 2025/E1/007 - Nouveau Programme d'intervention de l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée Corse , posée par M. Jean-Christophe ANGELINI au nom du groupe « Avanzemu »	31
Réponse de M. Gilles GIOVANNANGELI, Conseiller exécutif, Président de l'Office d'Équipement Hydraulique de la Corse	33
Accueil de M. Charles VOGLIMACCI , nouvel élu du groupe « Un Soffiu Novu » par Mme Marie-Antoinette MAUPERTUIS , Présidente de l'Assemblée de Corse et de M. Gilles SIMEONI , Président du Conseil exécutif de Corse	37 38
Secrétaire de séance : Mme Sandra MARCHETTI Appel nominal des conseillers	
Ouverture de la séance publique à 11h37	
Mme la Présidente Marie-Antoinette MAUPERTUIS	39
Minute de silence	
M. le Président Gilles SIMEONI	40
Discours de Mme Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Présidente de l'Assemblée de Corse	41

<u>RAPORTU DI A PRESIDENTE DI L'ASSEMBLEA DI CORSICA / RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE DE L'ASSEMBLÉE DE CORSE</u>	
Raportu n° 021 : Approvazione di u pruceddu verbale di a sessione di l'Assemblea di Corsica di i 19 è 20 dicembre di u 2024	
Rapport n° 021 : Approbation du procès-verbal de la session de l'Assemblée de Corse des 19 et 20 décembre 2024	
Présentation du rapport de l'Assemblée de Corse par Mme Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Présidente de l'Assemblée de Corse	45
VOTE	45
Suspension de la séance à 12h00 / Reprise de la séance à 14h35	
M. le Président Gilles SIMEONI – Point d'ordre renouvellement du Conseil exécutif	46
Mme la Présidente Marie-Antoinette MAUPERTUIS	54
Suspension de la séance à 15h06 / Reprise de la séance à 15h41	
<u>Prise(s) de parole :</u>	
M. Jean-Martin MONDOLONI	55
Mme Valérie BOZZI	57
M. Paul-Félix BENEDETTI	58
M. Jean-Christophe ANGELINI	60
M. Pierre GHIONGA	63
Mme Josepha GIACOMETTI-PIREDDA	64
M. Romain COLONNA	65
M. le Président Gilles SIMEONI en réponse aux interventions	68
<u>INFRASTRUTTURE È TRASPORTI / INFRASTRUCTURES ET TRANSPORTS</u>	
Raportu n° 006 : Approvu di l'uparazioni d'accunciamentu di l'anziana RD 368 in traversa di Portivechju	
Rapport n° 006 : Approbation de l'opération d'aménagement de l'ex-RD 368 en traverse de Purtivechju	
Présentation du rapport du Conseil exécutif par M. Gilles SIMEONI, Président du Conseil exécutif de Corse	69

Avis de la Commission du Développement Économique, du Numérique, de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement par Mme Vannina CHIARELLI-LUZI, <i>rapporteuse</i>	70
Avis Favorable de la Commission des Finances et de la Fiscalité, par M. Joseph SAVELLI	71
<u>Prise(s) de parole :</u>	
M. Georges MELA	71
M. Saveriu LUCIANI	73
M. Paul-Félix BENEDETTI	74
Mme Valérie BOZZI	75
M. Louis POZZO DI BORGO	75
Mme Cathy COGNETTI-TURCHINI	77
M. le Président Gilles SIMEONI, en réponse aux interventions	77
VOTE	80
Raportu n° 007 : Riqualfica di l'anziana RD 464, detta « Strada imperiale » - Approvu di u bilanci u di a cuncertazione preliminare Rapport n° 007 : Requalification de l'ex-RD 464, dite « Route impériale » - Approbation du bilan de la concertation préalable Présentation du rapport du Conseil exécutif par M. Gilles SIMEONI, Président du Conseil exécutif de Corse	81
Avis de la Commission du Développement Économique, du Numérique, de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement par Mme Vannina CHIARELLI-LUZI, <i>rapporteuse</i>	82
<u>Prise(s) de parole :</u>	
M. Jean-Martin MONDOLONI	82
M. Joseph SAVELLI	83
M. le Président Gilles SIMEONI en réponse aux interventions	84
VOTE	85
Raportu n° 008 : Slivellata di u giratoghju di Tragone à a crucivia trà l'anziana RT11, l'anziana RD 82 è a via di a zona industriale di Purettone trà U Borgu è Biguglia Rapport n° 008 : Dénivellation du giratoire de Tragone au carrefour de l'ex-RT 11, de l'ex-RD 82 et de la desserte de la zone industrielle de Purettone entre Borgu et Biguglia	

Présentation du rapport du Conseil exécutif par M. Gilles SIMEONI, Président du Conseil exécutif de Corse	85
Avis de la Commission du Développement Économique, du Numérique, de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement par Mme Vannina CHIARELLI-LUZI, <i>rapporteuse</i>	86
Avis de la Commission des Finances et de la Fiscalité M. Joseph SAVELLI, <i>rapporteur</i>	86
<u>Prise(s) de parole :</u>	
Mme Christelle COMBETTE	87
M. Louis POZZO DI BORGO	88
M. Paul-Félix BENEDETTI	90
Mme Nadine NIVAGGIONI préside la séance	
M. le Président Gilles SIMEONI en réponse aux interventions	91
Mme la Présidente Marie-Antoinette MAUPERTUIS préside la séance	
VOTE	94
Raportu n° 009 : Assestu di l'anziana RT 40 - Scansa d'Ulmetu	
Rapport n° 009 : Aménagement de l'ex-RT 40 - Déviation d'Ulmetu	
Présentation du rapport du Conseil exécutif par M. Gilles SIMEONI, Président du Conseil exécutif de Corse	94
Avis de la Commission du Développement Économique, du Numérique, de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement par Mme Vannina CHIARELLI-LUZI, <i>rapporteuse</i>	99
Avis de la Commission des Finances et de la Fiscalité par M. Joseph SAVELLI, <i>rapporteur</i>	99
<u>Prise(s) de parole :</u>	100
Mme Santa DUVAL	101
Mme Chantal PEDINIELLI : <i>lecture de l'amendement</i>	103
Mme Eveline GALLONI D'ISTRIA	104
M. Jean-Christophe ANGELINI	107
M. Louis POZZO di BORGO	108
M. Paul-Felix BENEDETTI	109

M. Paul-Joseph CAITUCOLI	111
Mme Josepha GIACOMETTI-PIREDDA	112
M. le Président du Conseil exécutif en réponse aux interventions.	
Mme la Présidente Marie-Antoinette MAUPERTUIS	114
M. Jean-Martin MONDOLONI	115
M. le Président Gilles SIMEONI	116
Mme la Présidente Marie-Antoinette MAUPERTUIS	
Suspension de séance à 18h29 / Reprise de la séance à 18h32	
	116
Mme la Présidente Marie-Antoinette MAUPERTUIS	
	116
VOTE sous-amendement et amendement	
	117
VOTE RAPPORT	
Suspension de la séance à 18h35	

La séance des questions orales est ouverte à 10 h 21 sous la présidence de Mme Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Présidente de l'Assemblée de Corse.

Mme la Présidente Marie-Antoinette MAUPERTUIS

Emu da principià sta sessione incù e dumande à bocche cum'è d'abitudine.

Allora forse ùn ci sò micca tutti i gruppi ripresentati. Ci vulerebbe, dumandu à l'assistenti di gruppi di fà vene i so ripresententi per piacè.

Allora cumminciemu, ci hè una prima dumanda chì hà da esse fatta da “Core in fronte” è ghjè Serena BATTESTINI chì hà da fà a dumanda.

QUISTIONE URALE / QUESTIONS ORALES

Question n° 2025/E1/002 - **Exploitation du nickel dans le Cap Corse, pour qui et pourquoi ?** posée par Mme Serena BATTESTINI au nom du groupe « Core in Fronte »

Mme Serena BATTESTINI

Merci.

Monsieur le Président du Conseil Exécutif, Monsieur le président de l'Office de l'environnement, le 31 octobre 2024, l'association U Levante dévoilait un projet d'exploitation de nickel sur les plages d'Albu et Nonza. Nous sommes, ici, en plein cœur du parc marin du Cap Corse et de l'Agriate.

C'est une société canadienne, immatriculée aux Bermudes, dénommée AURANIA qui envisage cette action. Son président, Keith Barron, souhaite exploiter, pendant 10 ans, les minerais se trouvant, en particulier, sur la plage et sur les fonds marins de la plage de Nonza, liés à l'exploitation ancienne de la mine d'amiante de Canari.

Pour cela, il a créé, en 2023, une société "Corsica Ressources".

AURANIA envisage d'enlever puis traiter les galets, le gravier et le sable de Nonza afin d'en extraire le nickel, où le taux peut atteindre 50 %, voire 70 %.

M. Barron chiffre les dépenses d'investissement à 13 M€ et les gains minimaux à 10 M€ par an pour une durée de 10 ans.

Il considère la plage de Nonza comme l'un des 20 sites les plus prolifiques au monde.

Dans une interview aux chaînes Commodity TV et Rohstoff TV, en octobre 2024, M. Barron dit clairement que son objectif est de remplir des grands sacs d'une tonne de sable, de les expédier à un acheteur et d'encaisser un chèque.

Lors de nombreux colloques face à des investisseurs, il aime répéter sa volonté de faire de l'argent rapide en Corse. Cela a été, notamment, le cas au cours d'une conférence organisée par la Deutsche Goldmesse, le 22 novembre 2024 à Francfort.

Dans toutes ces interventions, aucune référence n'est faite à la protection environnementale, au devenir des sites et des populations. Aucune indication ne concerne des retombées économiques et un intérêt industriel direct pour la Corse.

Seul le gain potentiel l'intéresse en tant qu'investisseur. Probablement que M. Barron a le désir de renflouer les caisses d'AURANIA qui est lourdement endettée : au 3^{ème} trimestre 2024, sa perte nette était de 7.9 millions de dollars canadiens, soit plus de 5 M€.

M. le président du conseil Exécutif, M. le président de l'Office de l'environnement, même si l'Assemblée de Corse a adopté une motion à l'unanimité, fin novembre 2024, pour exiger des garanties environnementales et sanitaires en cas d'exploitation, il n'en demeure pas moins que la mentalité de M. Barron elle celle d'un affairiste prédateur.

Sa logique mercantile nous la refusons.

Nous ne sommes pas dans la loi de la jungle, ni dans un remake de la ruée vers l'or en Californie au XIX^e siècle.

Par le passé, à l'Argentella ou contre les boues rouges, les Corses ont su se lever contre les atteintes environnementales et humaines qui les menaçaient.

Nous refusons de subir des desseins qui inévitablement risquent de participer aux dérives mafieuses que subit notre pays.

Notre question sera la suivante : s'il s'avère que le projet de M. Barron soit purement spéculatif comme cela semble être le cas, pour alimenter l'industrie du fer ou automobile, serez-vous à nos côtés, avec d'autres, pour dénoncer cette situation faite à la Corse et la stopper ?

Mme la Présidente Marie-Antoinette MAUPERTUIS

À ringrazià vi.

Ghjè u Presidente di l'Uffiziu di l'ambiente chì v'hà da risponde.

M. Guy ARMANET

À ringrazià vi, Cara Presidente.

À ringrazià vi, Cara cullega per a vostra quistiona.

L'avete detta quandu avete cumminciatu i vostri pruposti, chì avemu digià deliberatu nant'à issu suggettu chì ci pare assai impurtante.

Au moment où je vous parle, je voudrais vous dire en préambule que nous avons bien évidemment alerté l'État et la DMLC bien avant le 30 et le 31 octobre, où les lanceurs d'alerte, comme u Levante, se sont manifestés pour mettre au grand jour ce projet. Je tenais à dire que nous étions déjà au travail et que nous n'avions pas attendu d'être devant le fait accompli pour démarrer nos investigations.

Je vous remercie doublement pour cette question, elle va me permettre de préciser ma position sur le sujet en ma qualité de Président de l'Office de l'Environnement de la Corse et au-delà de confirmer l'avis du Conseil exécutif et de celui porté conjointement avec le Président.

Aussi, et vous le rappelez à juste titre, une approche unanime a été consolidée sur les bancs de notre Assemblée, c'est ce que je vous disais il y a un instant, via une motion déposée par notre groupe « Fà populu in seme » lors de la séance du 29 novembre 2024.

En amont, dès le mois d'octobre 2024, après avoir pris connaissance de cette initiative portée par la société Corsica Ressources, j'ai souhaité organiser une réunion avec la direction de la mer et du littoral de Corse afin d'appeler la vigilance des services de l'État et d'exprimer toutes mes inquiétudes et toutes mes réserves sur cette opération.

En effet, l'exploitation envisagée de ces ressources, a fortiori des ressources naturelles, impose des conditions pour nous incontournables. Le projet, s'il veut voir le jour, doit être mené en concertation avec les élus du territoire concernés et toutes les institutions compétentes, dans le strict respect des normes environnementales et en mesurant l'ensemble des risques sanitaires pour garantir la protection des populations. Et enfin, dans l'intérêt de la Corse avant toute autre logique économique.

Suite à cette réunion technique, la motion votée à l'unanimité par l'Assemblée de Corse a permis de renforcer les garanties attendues avec toute la résonance nécessaire pour répondre à ces enjeux. Aussi, par courrier en date du 27 décembre 2024, monsieur Jean-Paul Pallier, vice-président d'exploration chez

Auriana Ressources, a demandé audience auprès de l'Office de l'Environnement. A ce jour, je ne l'ai toujours pas rencontré.

Ainsi, j'aurai l'occasion de rencontrer le représentant de cette structure, adaptée peut-être pour des raisons opportunistes que vous précisez dans vos propos, à juste titre, en Corsica Ressources, et de porter directement la voix des réserves du Conseil Exécutif de Corse et des garanties attendues par l'Assemblée de Corse sur le projet d'extraction de nickel au sein du parc naturel marin du Cap Corse et des Agriate. Je lui préciserai bien évidemment également que le Conseil Exécutif de Corse est engagé à positionner la force publique au cœur des enjeux économiques et sociétaux de notre île.

Madame la conseillère, vous le savez, dans le cadre de cette affaire, comme pour toutes les autres menaces potentielles qui pèsent sur la Corse, da u Capu Corsu a Bunifaziu, nous travaillons aux côtés de nos institutions à l'élaboration des outils concrets pour lutter contre la spéculation et les dérives de toutes sortes.

Permettez-moi de souligner que cette volonté indéfectible se traduit par exemple, et notamment par rapport au plan territorial déchet que nous avons voté dans cette assemblée, a concrétiser un principe de gestion publique en introduisant, en cas d'externalisation d'une opération, un dispositif et une disposition innovante et inédite pour ce type de planification de bénéfices raisonnables de l'opérateur privé et de retour sur investissement pour la sphère publique, et ce de manière incontournable, ou encore le schéma territorial des espaces naturels sensibles de Corse 2025-2034 qui sera proposé à votre assemblée au cours de cette session, qui a pour but de valoriser notre patrimoine naturel et de le soustraire à la spéculation immobilière. À ringrazià vi.

Mme la Présidente Marie-Antoinette MAUPERTUIS

À ringrazià vi. A dumanda à bocca chì vene ghjè quella di Valerie Bozzi.

Question n° 2025/E1/001 - Organisation du référendum acté lors des discussions du « processus de Beauvau », posée par Mme Valérie BOZZI au nom du groupe « Un Soffiu Novu - Un Nouveau Souffle pour la Corse »

Mme Valérie BOZZI

Merci Madame la Présidente.

Madame la Présidente, Monsieur le Président, mes chers collègues,

Avant de poser ma question, je voudrais souhaiter la bienvenue à notre ami Charlie Voglimacci qui nous rejoint dans ce groupe, bienvenue et nous sommes heureux de l'accueillir pour travailler avec lui.

Monsieur le Président, mes chers collègues, le 14 janvier, le Premier ministre a prononcé son discours de politique générale devant le Parlement.

Dans ce discours, il a indiqué que le calendrier constitutionnel pour la Corse fin 2025 sera respectée. C'était une annonce attendue. Ce qui ressemble à un engagement doit amener notre Assemblée à se projeter.

Depuis bientôt 3 ans, le débat, conduit sur l'avenir institutionnel de la Corse, s'est tenu entre initiés, donnant sans doute à tort une impression d'entre-soi à nos compatriotes.

Il est désormais souhaitable que le débat sorte des hémicycles parisiens et insulaires.

Car, si c'est bien de l'avenir des Corses qu'il s'agit, le temps est venu de les consulter.

Comme vous, Monsieur le Président, j'ai participé aux discussions dites du « *processus de Beauvau* » au cours desquelles le principe d'un référendum a bien été validé.

J'estime qu'il faut sans attendre l'organiser pour 3 raisons.

La première, je le répète, tient à la nécessité de permettre aux Corses, aux représentants de la société civile, au monde associatif et syndical et aux élus locaux de débattre.

Sans débat, il n'y a pas d'appropriation intellectuelle et donc pas d'approbation politique.

La seconde raison est dictée par l'instabilité politique au niveau national.

Nous devons, pour en contenir les effets, être en soutien des annonces faites par le Président de la République, ici même le 28 septembre 2023, reprises par le Premier Ministre.

Or, rien ne semble remplacer la démocratie directe pour démontrer notre volonté d'aller au terme du processus. La délibération adoptée le 5 juillet 2022, est déjà lointaine.

Et, enfin, le résultat du référendum éclairera mieux que n'importe quel sondage ou n'importe quelle session l'opinion des parlementaires qui, réunis en Congrès, devront voter en connaissance de cause. Ils ne pourront, alors, ignorer le choix, librement exprimé, des Corses.

Monsieur le Président, un simple décret suffit à convoquer le corps électoral. Comptez-vous demander au Ministre compétent de le faire et surtout quand ?

Je vous remercie.

Mme la Présidente Marie-Antoinette MAUPERTUIS

À ringrazià vi. Ghjè u Presidente di l'esecutivu chì v'hà da risponde.

M. le Président Gilles SIMEONI

Madame la Conseillère territoriale, merci pour votre question.

Je comprends bien le souci qui vous anime, c'est celui de conforter la démarche dans laquelle nous sommes très majoritairement engagés, aux fins d'obtenir la validation par le Parlement français du projet d'écriture constitutionnelle sur lequel nous nous sommes entendus avec le Gouvernement et le chef de l'État, aux fins d'obtenir que ce projet de révision constitutionnelle devienne une constitution révisée dans le cadre d'un congrès appelé à se réunir.

Donc, l'intention est bien sûr louable, je la partage et il me semble important de souligner l'état d'esprit qui vous anime, en ce qui me concerne et en ce qui concerne le Conseil exécutif, nous nous en réjouissons.

Cela étant posé, je pense que le principe de la consultation des Corses par voie référendaire a été validé à plusieurs reprises et de façon unanime par

l'Assemblée de Corse. Je profite de l'occasion qui m'est fournie par votre question pour réaffirmer mon attachement et notre attachement à ce principe.

Cela étant, une consultation à ce stade ne me semble ni nécessaire ni opportune. Elle n'est pas nécessaire, pourquoi ? Parce que nous sommes mandatés par le suffrage universel. En ce qui nous concerne, je parle du Conseil exécutif et de la majorité territoriale, nous avons clairement et à plusieurs reprises depuis 2015 rappelé notre engagement en faveur de la reconnaissance juridique du peuple corse, de ses droits, d'une révision constitutionnelle, d'un statut d'autonomie et d'une solution politique.

De la même façon, les autres élus de cette Assemblée ont reçu mandat du suffrage universel et lorsque nous avons débattu, délibéré et discuté avec le Gouvernement, nous étions mandatés et nous sommes mandatés par le peuple. Et donc aujourd'hui, le projet d'écriture constitutionnelle qui a fait l'objet d'une délibération adoptée, pour l'essentiel de la délibération, à l'unanimité par l'Assemblée de Corse et pour la partie consacrée à la nécessité d'un pouvoir législatif à une très grande majorité de l'Assemblée de Corse. Cette délibération a une légitimité qui est totalement incontestable et je le dis en pesant mes mots, une légitimité qui n'a pas d'équivalent dans l'histoire politique contemporaine de la Corse et une légitimité qu'on ne retrouve nulle part ailleurs en Europe en termes d'exigence démocratique.

Donc il n'y a pas aujourd'hui nécessité de venir reconfirmer cette légitimité. Ça, c'est sur le terrain des principes.

Sur le terrain de l'opportunité, je rappelle que le président de la République d'abord, le Premier ministre ensuite, ont affirmé de façon claire leur volonté que le processus engagé et notamment la révision constitutionnelle s'appuyant sur le projet d'écriture constitutionnelle qui a été validé entre la représentation élue de la Corse, le ministre Darmanin, au nom du Gouvernement, mandaté par le président de la République, ce projet de révision constitutionnelle doit donner lieu à un congrès avant la fin de l'année 2025. Et donc, nous sommes dans un calendrier extrêmement restreint et pour ma part, je suis très attaché à le respecter et bien sûr, j'espère qu'il aboutira sur un vote favorable de la part du Parlement.

Donc aujourd'hui, organiser une consultation dont nous n'avons pas besoin au plan des principes démocratiques conduirait à allonger immanquablement ce délai et je crois qu'il n'est pas opportun de le faire. Vous l'avez dit dans votre question, nous n'avons que trop attendu, notamment depuis le 2 mars 2022, date de l'agression devenue juridiquement un assassinat, d'Yvan Colonna qui a conduit à l'ouverture du processus. En ce qui nous concerne, nous voulons qu'il aboutisse, qu'il aboutisse vite, qu'il réussisse.

Je dis également que dans le même temps, et ça rajoute un élément sur le terrain de l'opportunité, nous sommes également attachés à répondre, si possible ensemble, au plus vite et au mieux à l'ensemble des attentes des Corses, indépendamment même de la révision constitutionnelle.

Mme la Présidente Marie-Antoinette MAUPERTUIS

Merci. Question orale suivante :

Question n° 2025/E1/003 - A ripressione pulitica : Fin'à quandu ?
posée par Mme Marie-Claude BRANCA au nom du groupe « Core in Fronte »

Mme Marie-Claude BRANCA

Sgiò Prisidenti, cari culleggi,

Prima di tuttu, vurrariu pricà à no tutti quì un 2025 fattu di curaghju, di travaddu pà l'avvena di a noscia isula è di u nosciu populu. È vurrariu dinò augurà una prisenza monda più impurtanti di a lingua corsa in a noscia assemblea.

Sgiò Prisidenti, u 14 di ghjinnaghju u prima ministru François Bayrou in u so discorsu di pulitica ginirali dicia a so vulintà di riescia à metta in ballu a riforma custitiziunali pà a Corsica innanzu à a fine di u 2025. Vidaremu da quì à pocu si issa riforma sbuccarà vistu l'istabilità pulitica francese attuali.

Si l'avvena istituziunali di a Corsica hè iputeticu, a ripressioni idda, hè invece sempri stata una rialità chì vali pà tutti i guverni francesi. Guasgi un annu fà, Stefanu Ori era arristatu in Bastia, da a SDAT, hè attualmente imprighjunatu in Parigi pà a scuparta di un arma chì parmetta di renda leghjittima a so missa in esami incù l'abbitali mutivu: assuciazioni di malfattori in liami incù un impresa terrorista.

D'altrondi, a quistione di u FIJAIT pà l'anziani prighjuneri pulitichi hè sempri d'attualità, di fatti, una nova azzioni in ghjustizia hè stata aparta pà unu di i raprisintanti di u nosciu movimentu. A riprissioni contru à a ghjuventù corsa, in u quattru di i manifestazioni dopu à l'assassiniu d'Yvan Colonna, cuntinuvighja. U prublema di l'amendi pà l'anziani prighjuneri pulitichi è quiddu di u (inaudible) ùn sò stati mancu iddi arrigulati. Malgradu parechji ingaghjamenti dapoi u 2022, u Statu francesu cuntinuvighja a so pulitica riprissiva. A quistioni naziunali corsa –no a sapemu bè- hè pulitica è a situazioni di i prighjuneri faci parti di a ricerca di una vera suluzioni.

Dunqua, vi dumandemu: Chì cunteti di fà, par purtà u guvernu à arristà sta riprissioni contru à i Corsi?

Vi ringraziu.

Mme la Présidente Marie-Antoinette MAUPERTUIS

À ringrazià vi, Marie Claude. Avete a parolla Prisidente.

M. le Président Gilles SIMEONI

Vi ringraziu pè a vostra quistione.

Sempre appena listessa quistione, eppuru l'affari disgraziamente ùn cambianu tantu, hè sempre listessa risposta.

Primu puntu, l'emu sempre detta, a pinsemu, è n'emu fattu a dimustrazione, a suluzione pulitica glubale ch'è no bramemu deve piglià in contu a quistione di i prigiuneri pulitichi, di e seguite di ciò chì s'hè passatu in Corsica, a logica di cunflittu, si tratta per esempiu di e cunseguenze à u livellu di i soldi, l'amende, o i danni interessi. Quessa l'avemu sempre detta, emu cumbattutu insieme per fà vultà quelli chì eranu stati cundannati ind'è l'affare di u Prefettu Erignac, emu luttatu insieme è cuntinuemu à luttà per ottene ghjustizia è verità ind'è l'affare d'Yvan Colonna, sò chì ùn hè ancu u casu, m'avete fattu parte è avete fattu parte à l'opinione publica corsa di a situazione di u vostru militante, Stefanu Ori, a sapete, m'avete dumandatu di fà valè e vostre dumande, l'aghju fatta. Què hè u primu puntu.

Secondu puntu, nantu à l'affare di u FIJAIT, cum'è l'aviamu detta, è cum'è l'avia detta, aghju multiplicatu e dimarchje, A sapete, chì isse quistione anu vucazione à fà parte di e nostre discussione cù u Statu, di manera trasparente, cun tutti i naziunalisti ma dinù cun l'astri eletti, ch'ùn sò micca naziunalisti, è sapete dinù chì ind'u cuntestu attuale in Francia, ci vole à avanzà nant'à iss'affare à passi misurati perchè o sinnò ci seranu ghjente in Parigi chì si n'anu da serve, puru per andà à contrasensu per raportu à e nostre dumande.

Dunque vi ramentu dinù chì pè u mumentu ùn ci hè statu pusizione publica di a parte di u primu ministru o di u ministru Rebsamen incaricatu, à u titulu di u so dicretu d'attribuzione, a ramentu, di a quistione istituziunale di a Corsica, vale à dì chì u ministru Rebsamen hà a manu nantu à u cartulare glubale. Da ch'ellu sarà venutu in Corsica per parlà di a manera di vede e cose, u vidaremu è s'è vo vulete u vidaremu insieme, tutti insieme, puru per pone una volta di più, a quistione glubale ch'è vo trattate in a vostra quistione è soprattuttu per ottene risposte chjare, efficace è rapide.

Mme la Présidente Marie-Antoinette MAUPERTUIS

À ringrazià vi. Dumanda di Pierre Poli, per « Avanzemu ».

Question n° 2025/E1/006 - État de la Route Territoriale 20 : tronçon dangereux, posée par M. Pierre POLI au nom du groupe « Avanzemu »

M. Pierre POLI

Merci, Madame la Présidente.

Monsieur le Président du Conseil Exécutif,

Lors de notre dernière session dans cet hémicycle, nos collègues du groupe « Un Soffiu Novu » vous interrogeaient quant au projet de deux fois deux voies, sur la Route Territoriale 20, devant relier le giratoire des galets dit giratoire de la Gravona ou, plus communément, rond-point de Socordis au giratoire de Mezana.

Dans votre réponse, vous indiquiez que ce projet ne pouvait, pour l'heure, être inscrit au Plan de Transformation et d'Investissement pour la Corse (PTIC) et qu'il ne pouvait donc être d'actualité.

Si je vous interroge aujourd'hui, ce n'est pas pour revenir sur ce débat mais pour vous alerter sur une situation que nous considérons urgente.

Le projet de 2 x 2 voies concerne le tronçon entre le giratoire de la Gravona et le giratoire de la Caldaniccia. Tous ceux qui l'ont emprunté ont pu y constater l'état délabré de la chaussée, notamment et au-delà de l'état général de l'enrobé, avec des dénivellations sur une même voie de chaque côté.

Nous parlons là tout de même d'un tronçon de route en périphérie de la plus grande ville de Corse et à très forte fréquentation tout au long de la journée.

Nous considérons que cette route ne peut raisonnablement rester en l'état et qu'elle est actuellement dangereuse et accidentogène, notamment pour les usagers de la route à deux roues.

Si le projet de 2 X 2 voies tant souhaité par les usagers devant emprunter quotidiennement ce tronçon ne peut voir le jour rapidement, il apparaît néanmoins urgent de réaliser des travaux d'amélioration de la qualité de la chaussée.

Monsieur le Président du Conseil Exécutif, quelle réponse apportez-vous afin de sécuriser rapidement les usagers de la route entre le giratoire de la Gravona et le giratoire de la Caldaniccia ?

Je vous remercie.

Mme la Présidente Marie-Antoinette MAUPERTUIS

Avete a parolla, O Sgiò Presidente.

M. le Président Gilles SIMEONI

Merci, Monsieur le Conseiller territorial.

On voit là une question qui est posée par un usager habituel de la route, et j'en fais partie aussi, comme certainement la plupart d'entre nous. Donc, essayer de vous répondre de la façon la plus claire.

Effectivement, la route actuelle et ce tronçon routier, n'est plus adaptée à l'augmentation du trafic, puisqu'on est sur deux fois une voie avec un trafic moyen journalier annuel de 16 000 véhicules/jour, dont une part importante de poids lourd, 1 200/jour environ.

C'est bien la raison pour laquelle, d'une part, nous avons réalisé la dénivellation du carrefour ex-Socordis, dit de la Gravona, je le dis parce que je sais que les Corses et notamment les collectifs sont attachés à ce que la signalétique routière notamment, soit conforme au nom du lieu, donc u giratoghju di a Gravona, 13,5 M€ de travaux.

Des travaux également, je salue et je viendrai après, comme vous, Madame la Présidente, sur l'arrivée d'un nouveau membre, mais protocolairement, nous devons attendre l'appel, mais puisqu'il y a des élus ajacciens de la CAPA, je le rappelle, peut-être n'écoutaient-ils pas, le mois dernier, ma réponse, que nous avons, depuis 2015, mobilisé, y compris, les fonds du PEI restants, 80 M€ sur 100 pour des opérations d'aménagement routier concernant Ajaccio ou la périphérie ajaccienne, alors qu'auparavant, entre 2002, date du début du PEI et 2015, il y avait eu zéro euro, donc là, on a eu 80 M€. En ce qui concerne l'opération de la pénétrante, à hauteur de 45 M€, financée dans le cadre de la dernière tranche du PEI, les marchés de travaux de la section entre Bodiccione et le Stiletto ont été notifiés et les travaux ont été récemment débutés.

En ce qui concerne la 2 X 2 voies, qui est la réponse de fond, cher Pierre, à votre question, passer d'une voie à deux fois deux voies, vous savez que, lorsque nous sommes arrivés, le dossier était là aussi, non seulement à l'arrêt, mais

n'avait même pas été constitué. Nous avons engagé toutes les études, nous avons recueilli l'ensemble des avis et nous avons eu uniquement un avis défavorable d'une instance nationale, le CNPN, qui a été rendu en 2024 et qui préconise d'augmenter la compensation environnementale du projet, donc les compléments du dossier d'enquête sont en cours.

Dès que ces compléments auront été réalisés et que le dossier sera définitivement validé par le CNPN, nous déposerons ce dossier au titre du PTIC. Je rappelle que c'est une condition sine qua non, j'ai fait la réponse, je crois que c'est Christelle Combette qui m'interrogeait le mois dernier, que l'État, qui rappelle souvent qu'il est seul décisionnaire en matière de PTIC, ce que nous regrettons et contestons de notre part, mais que l'État impose que les dossiers, pour des raisons d'efficacité qu'on peut comprendre, que les dossiers déposés au titre du PTIC soient complets et opérationnels.

Donc dès qu'on aura eu l'avis du CNPN, on déposera le dossier de la 2 X 2 voies du giratoire de la Gravona.

En attendant, il y a, vous l'avez dit Pierre et vous l'avez constaté, une chaussée qui est dégradée, alors il y a une partie de chaussée ancienne et il y a des travaux de réseau. Je le dis sans malice, les principales dégradations actuelles sont dues à la réalisation d'une tranchée sous maîtrise d'ouvrage de la CAPA. Nous avons saisi la CAPA pour que ces dernières fassent procéder à la réfection des zones affaissées. Ces travaux sont en préparation, nos services ont travaillé ensemble, les sondages ont été réalisés, les modalités d'intervention définies et les travaux sont programmés pour les vacances de février, à un moment où il y a le moins de monde possible, puisqu'on sait que beaucoup de Corses sont en vacances.

Et puis, sans attendre, dès lors qu'on aura procédé aux travaux afférents à cette opération sous maîtrise d'ouvrage CAPA, on procédera à la réfection des ouvrages hydrauliques et au revêtement de chaussées.

Ce sont des travaux estimés à 420 000 € qui seront financés intégralement par la Collectivité de Corse et qui interviendront dès que les travaux sous maîtrise d'ouvrage CAPA auront été réalisés en février.

Mme la Présidente Marie-Antoinette MAUPERTUIS

À ringrazià vi, O Sgiò Presidente.

Allora avà passemu à a dumanda di Saveriu Luciani.

Question n° 2025/E1/008 - Ghjennaghju di u 2025 : a lingua corsa à sicutera ?, posée par M. Saveriu LUCIANI au nom du groupe « Avanzemu »

M. Saveriu LUCIANI

O Sgiò Presidente,

Nanzu di principià, vogliu salutà dinò eiu, à u mo paesanu, Stefanu ORI, è li precu solu a libertà è u ritornu in casa soia u più prestu pussibile.

Dipoi lugliu di u 2021, sia circa 1 300 ghjorni, s'aspetta un fogliu di strada per a salvezza è a prumuzione di a nostra lingua naziunale.

Postu ch'è vo site, in logica, per avà, incaricatu di stu cartulare, a mo dumanda, ch'ùn hè manc'à pena a prima, a sapete, in stu duminiu, aspetta quantunque l'ansciu d'una avviu serenu.

L'averete capita, sta mane ùn anderemu per tante strade chì l'affare mi pare ch'ellu hà petricatu forse troppu assai, troppu anc'assai, dipoi tandu.

Hè sempre, cum'ellu si dice in paese listessa funa. Di tantu in tantu i gruppi naziunalisti d'uppusizione vi sulliciteghjanu nant'à st'andatura vostra per ciò chì tocca a sò chè no chjamemu a glottopolitica è – mi dispiace di divvila – mi pare chì, per avà, ci purtate da a fica à u peru.

Spartimu listessa primura, quessa a sò, listessa amore pè sta lingua, ma sparte ùn basta più. U Corsu, a lingua di tutti, a lingua per tutti, ferma un puntu fundamentale, pè noi, di a resistenza è di l'esistenza di u nostru populu.

Di pettu à u so statu maladicciosu per ùn stà à dì in periculu di morte, ci vuleria à sapè s'ellu ci hè infine un'abboccu strategicu.

Un passu in daretu, pè fammi capisce megliu, è megliu chè cusì :

Ci aviate presentatu un raportu cusì dettu « raportu d'orientazione strategicu » di novembre 2022, cù u scopu, annunziatu tandu, d'un votu finale d'aprile 2023.

Ma scorsu u veranu di u 2023, ùn s'hè vistu propiu nunda...

Più tardi, d'aprile 2024, ci hè statu un antru raportu, quellu di u travagliu di duie cummissione organiche, raportu senza votu tandu, à l'esciuta , chì era statu battizatu « contribution au rapport d'orientation sur la politique linguistique ».

Ma dipoi, ch'omu voglia o nò, ne simu sempre à chì feremu...

Allora, vi turnemu à pone listesse dumande, ancu s'ella mi dispiace:

À chì ne simu di u CPER è di l'invistiscimentu impurtante previstu ? N'aviamu parlatu parechje volte, a sapete.

À chì ne simu dinò di a famosa cunvenzione lingua corsa, sapendu chì quella ch'avete firmatu cù mè, u Prefettu è u Rettore in u 2016 ùn vale più, ùn corre più.

Di modu più largu, cum'hè chì ùn s'hè statu fattu di modu rigulare, un bilanciù di i dati di a rientrata sculare dipoi 3 anni, insistu cù l'effettivi, a situazione è l'evuluzione statistiche di l'insignamentu di a lingua ?

Cum'hè dinò chì dipoi 3 anni ùn s'hè mai addunitu u famosu CAT, u cusì dettu Cunsigliu Accademicu Territoriale chì ghjè in carica di a gestione, cù u Retturatu di a lingua corsa?

O sgiò Presidente, pudaria aghjustà tant'è tante quistione impurtante, è ancu menu impurtante ma per oghje ci basterà di palisà sta primura, a nostra, chì mi pare ancu a vostra, quella di vede a cursufunia di st'isula piglià capu bonu.

Oghje ghjornu, aldilà di i discorsi, di e litanie, di e preghere ancu di e chjachjare, a sapete, per disgrazia, dicu bè, per disgrazia, ùn s'avanza micca, ùn s'avanza più.

À l'entre di quist'annu novu, di stu 2025, ci serà forse per st'assemblea è i so ripresentanti mezu di turnà à discute cù Parigi di statutu d'ufficialità, d'un statutu accademicu derugatoriu, d'un'autunumia pulitica è di cumpetenze nove. Quessa hè nantu un paghju di stacche.

Ma in lu frattempu chì intantu, a lingua a sapete aspetta è sò chì 3 anni è mezu dopu, s'omu conta bè, aspetta sempre.

In sta corsa contr'à u tempu, è contr'à a morte, l'attesa chì ci rode, da generazione in quà à generazione in là, quant'è a pratesa chì ci porta da tant'anni, a sapete, sempre è sempre, ci sustene di pettu à l'incertu destinù di stu populu. Ma oghje ghjornu, à a fine di a corsa, s'aspetta una risposta piena.

Aspettendu, ùn ci serà bisognu di spiegà vi ciò ch'elle diventanu e fune longhe...

À ringrazià vi.

Mme la Présidente Marie-Antoinette MAUPERTUIS

À ringrazià vi. Dunque passu a parolla...Quale hè chì hà da risponde à l'Esecutivu? Presidente.

M. le Président Gilles SIMEONI

E fune longhe diventanu sarpi ! Sarà cusì ?

Allora, piuttosto chè d'andà da u ficu à u peru, cercheraghju à risponde una volta di più, forse micca per ripete, è l'unu è l'altu, u nostru chjam'è rispondu, ch'à vacazione à esse ricunnisciutu à u livellu di l'UNESCO, ma casca bè, circhendu di cantà o di parlà in paghjella è in armonia cun voi.

Prima qualchì sciffri, è dopu per vede ciò ch'emu da fà.

Je suis de ceux qui comme vous pense que l'on n'en fait jamais ni trop, ni assez pour la langue Corse et qu'il va falloir que nous fassions mieux.

Cela étant, il y a eu depuis 2015, l'accès des nationalistes aux responsabilités, une volonté politique de renforcer les moyens en faveur de la langue Corse, en termes budgétaire et en termes de dynamique dans le système éducatif et dans la société.

En termes budgétaire, Pierre Ghionga était là tout à l'heure, je vais simplement dire, même si le budget ne résume pas une politique, mais pour rappeler quand même que quelles que soient les difficultés et les contraintes, la trajectoire budgétaire des crédits de paiement, je ne parle pas des inscriptions budgétaires, des crédits de paiement, c'est-à-dire des réalisations, en faveur de la politique de la langue Corse qui n'est pas encore une politique linguistique, elle n'a cessé d'augmenter depuis notre accès aux responsabilités.

Un rappel, en 2010, crédits de paiement consommés, c'est-à-dire la mandature d'Ange Santini, crédits de paiement consommés : 950 000 € par an, 2008, 2009, 2010.

Mandature de Paul Giacobbi, on passe à 1,3 M€, puis en 2015, à 2,6 M€.

Donc, si on prend l'année de référence 2010, dernière année de la mandature d'Ange Santini, on est à 955 000 € de crédits de paiement. Il y a le plan qui est porté par Pierre Ghionga, qui est soutenu, y compris par les nationalistes qui sont, à l'époque, dans l'opposition, et qui est soutenu également,

de mémoire, par tout ou partie de la droite, et on passe à une augmentation importante à 2,6 M€ de crédits consommés.

Saveriu, quand vous étiez en charge de la langue, on est passés de, 1^{ère} année, en 2016, à 2,8 M€, à dernière année de conseil exécutif sous votre autorité, à 3 M€. 3 M€ de CP.

Aujourd'hui, nous sommes à 3,9 M€, 1 M€ supplémentaire, ce qui montre bien la volonté d'une trajectoire budgétaire qui va crescendo.

Au-delà de ces chiffres généraux, deux remarques : le CPER, nous ne l'avons pas encore signé, il devait rentrer en vigueur pour une durée quinquennale de 5 ans, 2022-2027.

Pourquoi nous ne l'avons pas signé ? Je le rappelle, parce que nous avons eu une discussion qui était souvent conflictuelle avec l'Etat, pour articuler l'ensemble des instruments financiers et essayer d'avoir une vision globale partagée.

Donc, nous n'avons pas ratifié le CPER, mais nous l'avons quand même mis en œuvre par anticipation, chaque fois que nous étions d'accord. Sur la plupart des lignes du CPER, nous étions d'accord. Donc nous avons consommé les crédits, et notamment dans le domaine de la langue corse. Et vous le savez, parce que la discussion a été à cheval entre la mandature 2018-2021 et le début de la mandature 2021, j'ai poursuivi et renforcé l'effort que nous avions fait dans le cadre de la négociation avec l'Etat. Et je le dis quand même, dans le CPER 2015-2020, le total des crédits dédiés à la langue corse était à 17 436 000 €. Dans le nouveau CPER, qui a commencé à être exécuté depuis deux ans et demi, nous sommes à 30 795 000 €. C'est-à-dire une augmentation des crédits en faveur de la langue dans le CPER de 77 %, notamment grâce à un engagement proportionnellement beaucoup plus fort de la Collectivité de Corse que l'engagement de l'Etat. Vous le savez, la règle dans le CPER, c'est que c'est un cofinancement à 50 %. Sur les crédits de la langue corse nous sommes à un financement 63 % Collectivité de Corse, 37 % Etat. C'est important de le dire.

Au-delà de ces chiffres, notre politique, ùn aghju micca da allungà a salsa ma quantunque : Un gran pianu di furmazione in lingua corsa di l'insignanti di u primu gradu, l'emu scrittu insemi, sapete chì ci hè un prublema di valutazione, ne rivenaremu ;

I centri immersivi, Bastelica, U Savaghju, Luretu, Bastia, l'emu sutenuti è i sustenimu sempre di più.

Dui assi fundamentali ch'ùn esistianu micca nanzu à u 2021, ùn pudemu micca esse zitti nant'à què : a chjama à prugetti nantu à e Case di e lingue, è nantu à u sustegnu à i corsi immersivi pè u publicu maiò, nove case di e lingue, un concepitu innuvante ch'è viaghja è ch'è funziuneghja, à cuncurrenza quantunque di un impegnu finanziariu di a Cullettività di Corsica di 1 milione d'eurò, ùn hè micca nulla.

Eppo ci hè dinù a pulitica di sustegnu à l'immersione, attempu ind'è l'insignamentu publicu ch'è ghjè un scopu maiò è naturale eppo, di pettu à e mancanze di u sistemu educativu, a dimarchja assuciativa di Scola corsa ch'emu sustinutu, dopu à discussione, à l'unanimità, à cuncurrenza di più di 900 000.

Trà tante è tante azzione : u sustegnu à l'attelli di pratica artistica in lingua corsa, a sapete ch'è in Corsica sana, a Cullettività di Corsica, forse ch'è a ghjente ùn a sanu micca, finanzia, 50 € à l'ora, l'intervenzione di militanti culturali è d'artisti ind'è e scole, i cullegi è i licei, induve l'amparera di a musica, di l'arte musicale si face di manera immersiva. Per esempiu in Cismonte quist'annu, seranu guasgi 200 000 €. Ùn si pò micca dì, quandu s'hè ramintatu una volta di più u sustegnu à l'audiuvisuale in lingua corsa, u sustegnu à e cumune per via di a Cartula di e lingue, u sustegnu à e chjame à prugetti in u quattru di a Festa di a Lingua, u premiu di u libru corsu, u premiu Andria Fazi, ch'emu da rimette oghje, ùn si pò micca dì ch'ùn femu micca sforzi pè a lingua corsa. Ma a difficoltà, a sapemu, ci vole à passà da una pulitica di a lingua à una pulitica linguistica.

Cosa vi prupongu ? L'aghju da dì in francese, pè ch'è tuttu u mondu a senti puru quelli ch'è ùn parlanu mancu u corsu. Je l'ai dit, moi, ce que je propose à l'opposition nationaliste, et puis, sans exclusive mais de façon moins naturelle, je dirais, puisque nous partons de beaucoup plus loin, à l'opposition de droite, c'est que, sur des sujets essentiels pour la Corse et pour les Corses, nous travaillons ensemble.

Je pense que la langue corse, sur laquelle nous avons souvent voté à l'unanimité, est un sujet sur lequel nous pouvons et nous devons travailler ensemble.

Il y a le combat pour la révision constitutionnelle, la langue corse a besoin d'un statut de langue officielle sur sa terre.

La Cour administrative d'appel nous a rappelés, dans son arrêt récent, annulant un règlement intérieur que nous avons voté à l'unanimité, que, selon l'analyse des juges d'appel administratif, il ne peut pas y avoir de droit, à parler Corse, dans l'espace public.

Si nous n'acceptons pas cette situation, et nous faisons partie de celles et ceux qui ne l'acceptent pas, nous devons combattre démocratiquement, juridiquement et politiquement cette situation, en obtenant une évolution du droit positif qui passe, c'est en tout cas le chemin le plus naturel, par une révision constitutionnelle. Ça, c'est le combat global.

Et puis, il y a le combat pour la politique linguistique, dans le système éducatif et dans la société. Alors, je vous le dis : à chì ne simu, ùn v'aghju micca da risponde nant'à i punti diceraghju tecnici, on a deux axes de travail, à mon avis, avec le rectorat, de façon évidente, puisque c'est une compétence partagée, nous avons un recteur qui l'a dit et qui a commencé, je crois, à le montrer, qui souhaite aller beaucoup plus loin que ses prédécesseurs dans l'organisation de la place de la langue corse dans le système éducatif. Je fais crédit à ce recteur de sa volonté de réussir. Et donc, nous allons travailler, et je l'espère, ensemble, à faire des propositions concrètes dans le domaine éducatif.

Il y a, du côté du rectorat, en préparation, et je crois que nous serons consultés, le contrat d'académie. Il est souhaitable que, parmi les objectifs fondamentaux du contrat d'académie, une place soit faite à la langue corse. Nous aurons à en discuter avec le rectorat.

Il y a le développement de l'immersif. Nous, ce que nous souhaitons, c'est que l'immersif soit généralisé dans tous les cycles d'enseignement, parce que je reprends à mon compte ce que nous ont dit les lycéens que nous avons reçus pendant les manifestations liées à l'annulation du règlement intérieur de l'Assemblée de Corse et du Conseil exécutif. Ces gosses, puisque c'étaient des lycéens de première ou de terminale, nous disaient « nous, on a fait le choix, souvent difficile, de suivre des filières bilingues. On souhaite, pour quelques-uns d'entre nous, continuer à l'université, sans doute dans des filières à nouveau bilingues. Mais on ne veut pas forcément être profs de corse. Nous, on veut apprendre, parler notre langue de façon naturelle, et on ne comprend pas pourquoi et comment un système éducatif qui organise l'apprentissage du Corse, soutient le bilinguisme, et pour finir, sur un système politique global qui vient nous dire qu'on n'a pas le droit de parler corse ni dans les institutions, ni dans la vie publique ». Cette incompréhension qui génère de la colère, il faut l'entendre.

Donc nous avons besoin, oui, d'un système éducatif cohérent dans lequel la langue corse devient la langue naturelle, non seulement en tant qu'objet d'étude, mais également en tant que moyen d'étude. Et le faire, bien sûr, sans que cela se fasse au détriment du français.

Je redis une fois encore et avec force qu'en Europe, nombreuses sont les démocraties qui vivent au quotidien un bilinguisme ou un plurilinguisme apaisé et enrichissant. C'est ce que nous voulons pour nos enfants.

Donc, il y a la question éducative, avec par exemple aussi, très concrètement, un concours unique. Je pense que ça fait partie des priorités que nous avons listées ensemble. Et puis après, il y a toute la dimension sociale et sociétale.

Alors, vous m'avez demandé ce qu'on va faire à partir du rapport d'orientation. Je vous l'ai dit, on est rentrés dans un cycle depuis le mois de décembre, dans lequel j'ai exposé, y compris devant cette Assemblée, un certain nombre d'orientations pour améliorer notre production collective et le caractère opérationnel.

Je vous le dis et je termine, pour moi, la langue corse est une priorité absolue. Dès cette rentrée de 2025, je souhaite vous proposer, mais j'y reviendrai, en dehors du cadre de cette réponse à une question orale, une façon de travailler ensemble, ici, au sein de cette Assemblée, et au-delà, en associant tous les acteurs, pour que nous redonnions à la langue corse la place naturelle qui lui revient de droit dans notre société, c'est-à-dire la langue des Corses, du peuple corse et de celles et ceux qui veulent s'intégrer dans ce pays.

Mme la Présidente Marie-Antoinette MAUPERTUIS

À ringrazià vi per a vostra risposta, è dicu à Saveriu : dumande longhe, risposte ancu più longhe. Eccu.

Allora, avà a parolla hà da esse data à Marie-Claude BRANCA. Hè quella chì cuncerna i piscadori, chì sò quì, ch'o salutu.

Salute à tutti !

Avete a parolla.

Question n° 2025/E1/005 - Cumu aiutà i nosci piscatori di pettu à u Statu è l'Auropa ?, posée par Mme Marie-Claude BRANCA au nom du groupe « Core in Fronte »

Mme Marie-Claude BRANCA

Sgiò Prisidenti in carica di l'Ambienti,

Vennari u 17 di ghjinnaghju, i piscadori corsi incù u Sindicatu di i Piscadori Corsi ani fattu senta a so collara nantu à i misuri regulamentari abusivi ch'è i toccani.

Cunnisciti bè è cunniscimu qu'è tutti bè i prublemi postu ch'è l'aveti ricivutu è tutti qu'è spartini i rivendicazioni.

Pà contu nosciu, comu l'emu sempri ditta semu à fianc'à iddi postu ch'è no ricusemu ch'idda s'ghì cundannata à morta a noscia pesca paisana.

Ramintemu qu'è i so principali rivendicazioni : U costu di l'essenza ; U ricusu da l'URSSAF di piddà in contu u travaddu staghjunali ; U pianu «WestMED» ch'è metti in priculi i paranzi corsi. A revisioni di i zattereri di sopravivenza imposta da l'Unioni Auropea ch'è inadattata ; A pulitica di furnazioni ditta « Médical1 » ch'è fraziunatu d'un puntu di vista geograficu ; A difficoltà accrisciuta di i visiti medicali.

Par essa chjari, ci voli à d'è ch'è a pulitica auropea è quidda di a praputenza francesa mettini a pesca corsa à a malavia. I so misuri imposti un ani nudda à ch'è veda incù i rialità cutidiani di i piscadori corsi.

Ci voli à d'è dinò, ch'è a Francia, par muscià ch'idda pò fà meddu ch'è l'hà impostu l'Auropa, rinforza è impighjurisci a so pulitica autoritaria contr'à i piscadori corsi.

Ci voli dunqua ch'idda s'ghì adattata una nova regulamentazioni è ch'idda s'ghì ricunnisciuta comu hè a pesca paisana praticata in tarra noscia.

D'uttrovi un smintichemu micca, a sapemu bè, l'avemu vutatu, d'uttrovi di u 2024 un pianu tarrituriali di sustegnu è sviluppu à prò di a pesca corsa hè statu adupratu da l'Assemblea di Corsica. Dunqua pinsemu ch'è ci voli à andà più luntanu.

Tinendu contu di ciò ch'è si passa, vi dumandemu :

Chì cunteti di fà pà accumpagnà, di pettu à u Statu francesu è l'Unioni Auropea, u movimentu di i piscadori corsi pà ottene a nicissaria ricunniscenza è l'adattazioni di st'attività suciali, culturali è ecunomica ?

Vi ringraziu.

Mme la Présidente Marie-Antoinette MAUPERTUIS

À ringrazià vi. Hà da risponde u Presidente di l'Uffiziu di l'ambiente.

M. Guy ARMANET

À ringrazià vi, Cara Presidente.

À ringrazià vi, Cara cullega pè e vostre quistione.

Vulia di per cumincià e mo parolle chì di sicuru simu tutti à fiancu à i piscatori, è tengu à salutalli. Ci hè una parte di u sindicatu di i piscatori corsi à a tribuna è i videraghju di sicuru dopu.

Cum'è a sapete a situazione di a pesca corsa custituisce una preoccupazione maiò pè u Cunsigliu esecutivu di Corsica. L'emu digià detta, è l'ete detta, u pianu territoriale di sustegnu è di sviluppu à prò di a pesca corsa l'emu vutatu d'accunsentu insemi à l'Assemblea di Corsica à u mese d'ottobre 2024 è mi pare chì ghjè u fruttu d'un travaglione di prima trinca, fattu trà i piscatori è l'Uffiziu di l'Ambiente, è vi l'avemu da prupone à sta sessione.

Souligner unanimement comme un premier pas, mais un pas important, puisque ce document-là fait office de première, et il est important de le spécifier.

Le plan voté par notre Assemblée a permis de déployer des orientations économiques, écologiques et sociales déterminantes pour la reconnaissance di i nostri piscatori è di stu mistieru tantu particolari in Corsica, chì ùn pò entre ind'è nisuna casa europeana è di menu naziunale.

Si la situation de la pêche connaît à l'échelle française et européenne des difficultés prégnantes, ce n'est pas une spécificité corse, hélas, j'ai envie de dire, on le voit bien du côté de la Bretagne, ce qui se passe aujourd'hui, les pêcheurs sont à quai pour diverses raisons, mais c'est extrêmement compliqué.

Le Conseil exécutif de Corse a réussi à mobiliser des moyens complémentaires aux dispositifs existants, malgré un périmètre réglementaire fortement contraint par l'Europe. Il n'est peut-être pas nécessaire de préciser ici, mais je tiens à le dire, qu'ils nous cherchent quelques poux, quoi qu'il arrive.

Donc on est extrêmement attentifs à comment les choses peuvent évoluer et à comment elles doivent se mettre en route.

En l'état actuel du droit, l'Office d'environnement de la Corse est aujourd'hui en capacité de soutenir, outre le FEAMPA pas ou le de minimis de pêche, que tout le monde connaît, à concurrence d'un million d'euros que nous avons acté ensemble, la profession, bien sûr, et plus justement et efficacement aux difficultés quotidiennes rencontrées par les pêcheurs insulaires.

Pour détailler quelques réponses aux questions que vous versez au débat, notamment dans le cadre de la mise en œuvre du plan territorial, les frais liés au stage recyclage médical 1 que vous citez sont pris en charge par l'Office de l'environnement. Donc, c'est une bonne nouvelle et nous l'avons acté ensemble.

Toutefois, je suis bien conscient et nous le sommes tous, que d'autres perspectives doivent aujourd'hui trouver une issue satisfaisante afin de poursuivre l'élan de redynamisation de la filière. Et à ce titre, bien sûr, que l'Office d'environnement a d'ores et déjà, je tiens à le préciser, d'ores et déjà, engagé des discussions avec la DMLC, la Direction de la Mer et du littoral de Corse, sur la nécessité d'actionner les leviers susceptibles d'agir. Vous l'avez évoqué dans vos propos, le coût du carburant ainsi que la cotisation URSSAF.

Bien sûr que ce sont des préoccupations qu'ont nos pêcheurs et nous devons les accompagner dans la démarche. Même si nous n'avons pas les clés, nous devons les accompagner dans la démarche et nous serons à leurs côtés, bien évidemment, pour porter leur parole et leur discours.

Aussi, l'Office d'environnement accompagne l'ensemble de la profession pour défendre auprès de la Direction générale des Affaires maritimes, de la pêche et de l'aquaculture, la DGAMPA, l'opportunité de définir au niveau de la Corse et non à l'échelle de la façade méditerranéenne les différents plans de gestion, et vous avez évoqué le fameux plan WestMED.

Bien sûr que l'axe que l'on souhaite donner à cette priorité, qui peut trouver un écho au sein même de l'autonomie, c'est d'avoir une vraie politique régionale de gestion de la pêche et de nos pêcheurs en Corse et que ce soit décidé en Corse et non pas au niveau de Marseille ou d'autres appellations WestMED que vous avez énoncées.

En tant que membre du partenariat Data Collection Framework, qui encadre les suivis scientifiques des pêches maritimes et la collecte des données pour les Etats membres de l'UE, l'Office de l'Environnement s'implique de manière soutenue afin de démontrer ce que vous nous dites, via un état précis de

la ressource halieutique en Corse, la nécessité d'améliorer la représentativité de la petite pêche côtière qui nous est spécifique, propre et différente de toutes les autres. Vous l'aurez compris, que lorsqu'on porte ce discours-là au niveau de l'Europe, il y a un décalage qui, bien évidemment, nous est préjudiciable.

Malgré ces initiatives, il apparaît malheureusement que notre marge de manœuvre reste faible, voire réduite. En conséquence, conformément aux engagements pris par le président du Conseil exécutif de Corse, il sera fondamental de traiter ces problématiques dans le cadre de la construction de la Collectivité de Corse autonome.

Vous l'avez compris, l'autonomie constituera, pour la pêche et au-delà, nous l'espérons, pour les enjeux de la planification maritime et du développement durable de l'économie bleue, un véritable catalyseur juridique adapté aux intérêts de la Corse.

À ringrazià vi.

Mme la Présidente Marie-Antoinette MAUPERTUIS

À ringrazià vi.

Resta una dumanda à bocca chì hè quella chì hà da esse fatta nuralamente da Jean-Christophe Angelini per « Avanzemu ».

Avete a parolla.

Question n° 2025/E1/007 - Nouveau Programme d'intervention de l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée Corse, posée par M. Jean-Christophe ANGELINI au nom du groupe « Avanzemu »

M. Jean-Christophe ANGELINI

Vi ringraziau, Signora Presidente.

A questione serà rilativa à u programma d'intervenzione di l'Agenzia di l'acqua.

Monsieur le Président du Conseil exécutif,

Le 11^{ème} programme d'intervention de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse, intitulé "Sauvons l'eau 2019-2024", a débuté le 1^{er} janvier 2019 et s'est achevé le 31 décembre 2024.

Concernant les montants alloués à la Corse, le rapport d'activité de l'Agence de l'eau pour l'année 2019 indique une attribution de 6,1 M€ pour le bassin de Corse, répartis comme suit :

- Lutte contre les pollutions : 2 M€
- Eau potable : 2,6 M€
- Restauration des milieux aquatiques et gestion concertée : 300 000 €
- Primes de performance épuratoire : 1,2 M€

Ces montants peuvent varier chaque année en fonction des projets soumis et des priorités définies.

La méthode de calcul de l'enveloppe financière dédiée à la Corse prend en compte plusieurs facteurs :

- Les spécificités du territoire : les particularités géographiques, environnementales et socio-économiques de la Corse sont considérées pour adapter les interventions aux besoins locaux.

- Les besoins identifiés : les projets soumis par les collectivités locales, les intercommunalités et les SIVOM sont évalués en fonction de leur pertinence et de leur alignement avec les priorités du programme.

- Les priorités régionales, territoriales : les orientations stratégiques définies dans le Plan d'Aménagement et de Développement Durable de la Corse

(PADDUC) influencent la répartition des financements pour soutenir des projets structurants, tels que le barrage ou la retenue collinaire du Cavu.

Ces éléments permettent à l'Agence de l'eau de déterminer une enveloppe budgétaire adaptée aux enjeux spécifiques de la Corse, en cohérence avec les objectifs globaux du programme d'intervention.

Dans le cadre de la rédaction du 12^{ème} programme d'intervention de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse, et parallèlement au débat relatif à la création de l'agence de l'eau dédiée exclusivement à notre île, quels seront les critères retenus pour le financement des projets en Corse, les montants alloués, ainsi que les taux de subvention applicables ?

Par ailleurs, quels seront, dans le cadre-là aussi du débat engagé, les contours du cofinancement avec la Collectivité de Corse, notamment en matière d'eau et d'assainissement ?

Je vous remercie.

Mme la Présidente Marie-Antoinette MAUPERTUIS

À ringrazià vi. Ghjè u presidente di l'uffiziu idrolicu di a Corsica chì v'à da risponde.

M. Gilles GIOVANNANGELI

À ringrazià vi, Madama a Presidente.

Cher Jean-Christophe, merci pour cette question.

Rappeler au préalable l'anomalie, ça a été fait, l'anomalie du bassin de Corse qui n'est pas adossée à sa propre Agence de l'eau, mais qui dépend de l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée. Et cette anomalie, elle se traduit notamment par la présidence de l'Agence qui est assumée par la préfète de la région Aura, par un conseil d'administration qui se réunit à Lyon et qui est composé de 38 membres, dont seuls 3 sont représentants de la Corse, et parmi ces 3, le préfet de Corse qui n'y siège pas, que la commission des aides, puisqu'on parlait des aides, qui se réunit aussi à Lyon ou Marseille, est bien sûr composée en sous-représentation des membres de la Corse, du comité de bassin de Corse, que les instructeurs qui viennent étudier les dossiers concernant la Corse viennent de France et que donc, il n'y a aucune base logistique aujourd'hui de l'Agence de l'eau en Corse.

Je pourrais décliner bien d'autres exemples qui démontrent à la fois le caractère injuste, inéquitable, mais surtout insatisfaisant, en termes de réponses liées aux attentes des acteurs, au premier rang desquels les collectivités communes et intercommunalités.

Le fonctionnement des agences repose en termes de ressources essentiellement sur les prélèvements des redevances qui sont faits auprès de tous les usages de l'eau, les usages particuliers, les usages économiques et bien sûr les usages agricoles. Ils sont redistribués vers les territoires à travers des programmes d'intervention.

Jean-Christophe en parlait tout à l'heure, en parlant des moyens alloués à la Corse, il faut savoir que le programme d'intervention de la Corse est englobé dans un programme général qui est celui de l'Agence Rhône-Méditerranée-Corse. Donc, il n'y a pas clairement un budget à ce jour identifié, spécifique, pour les actions et les projets de Corse. Néanmoins, malgré cela et malgré ce manque de lisibilité financière, nous avons un certain nombre de certitudes.

La première, c'est que la dotation ou les aides à la Corse ont diminué au fil des ans. Je vous donne quelques exemples, le ratio lié aux aides et aux redevances qui était, lors du programme de la période 2007-2012, de 1,7, c'est-à-dire que lorsque l'Agence prélevait, à travers les redevances, 1 euro, elle renvoyait 1,7 euro pour des actions de soutien à la politique de l'eau en Corse.

Pour le programme de la période 2013-2018, nous sommes passés à 1,4, ce ratio est tombé à 1,4. Et enfin, pour le dernier programme qui a été cité, le 11^{ème} programme, qui courait de la période 2019 à 2024, nous sommes aujourd'hui à 1 pour 1. Pour 1 € prélevé, il y a 1 € qui est reversé à la Corse. Donc, on voit bien que cette aide qualifiée de solidarité, aujourd'hui, elle est complètement éteinte. Ça, c'est le premier point.

Mais il faut savoir que dans le cadre de l'accord cadre, la Collectivité, avec l'Agence, finance, elle aussi, une cote part. Globalement, sur les chiffres dont nous disposons, qui sont ceux de l'Agence de l'eau et sur lesquels nous avons souvent des discussions, on peut considérer qu'annuellement, sur la période du 11^{ème} programme, l'Agence a mobilisé entre 12 et 15 M€ annuels, lorsque la Collectivité, en contrepartie, mobilisait, sur l'accord cadre, 5 millions par an. Mais comme un certain nombre de besoins qui sont pour nous importants et qui n'étaient pas pris en compte dans cet accord cadre, la Collectivité, à travers des fonds d'intervention (comité de massif, dotation quinquennale, fonds spécifiques), rajoute, bon an mal an, 4 à 5 M€ pour venir financer les opérations, notamment les opérations liées à l'eau et à l'assainissement des territoires ruraux.

Donc aujourd'hui, on est globalement sur cette masse de 25 millions. Est-ce que c'est satisfaisant ? C'est important, il faut certainement regarder pour améliorer, mais il faut certainement discuter avec l'Agence de l'eau pour rendre plus performant son intervention et plus efficace. C'est ce que nous avons fait dans la préparation du 12^{ème} programme. Ça a été fait grâce au travail important du comité de bassin et du bureau du comité de bassin et on doit le dire, avec une écoute particulière du nouveau directeur général de l'Agence, Monsieur Mourlon, et de la déléguée régionale, Madame Mièvre, ce qui nous a permis aujourd'hui d'avoir un certain nombre d'avancées obtenues pour le prochain programme 2025-2030. Je veux vous en donner quelques-unes, ça me paraît nécessaire.

D'abord, la question du programme unique a été remise en cause et donc, on pourra avoir un programme particulier dédié à la Corse qui prend en compte les particularismes de la Corse. Ça, c'était le point essentiel.

Deuxièmement, le zonage d'intervention, le périmètre d'intervention aujourd'hui lié au financement de l'Agence a été mis en cohérence, puisqu'elle se basait uniquement sur les zones ZRR, ce qui excluait de fait un certain nombre de petites communes, aussi bien de la périphérie ajaccienne que bastiaise. Ça a été corrigé, tout en permettant aux grandes EPCI, je pense à la CAPA et à la CAB, de bénéficier de financements à travers ce qui est appelé pour la future programmation des contrats au climat.

Sur les priorités de financement, ce qui a été le fondement de nos négociations, nous avons réussi à obtenir de l'Agence de l'eau un certain nombre d'avancées. La première, c'est celle qui relève du financement des communes qui pratiquent le forfait.

En France, aujourd'hui, les agences de l'eau ne financent plus les communes qui sont en forfait. Nous avons obtenu que pour la Corse, il y ait le maintien des financements d'investissement pour ces communes qui représentent 50 % des communes de Corse et principalement les plus petites et les communes du rural et de la montagne.

Nous avons aussi obtenu, dans le même temps, parce qu'on doit se diriger vers ce qu'on appelle le comptage de l'eau, être capable d'aller vers une méthode d'analyse volumétrique des consommations, nous avons obtenu que les compteurs qui étaient exclus aujourd'hui du financement lors du 2^{ème} programme, la pose de compteurs soient à nouveau intégrés dans les financements de l'Agence de l'eau. Ces compteurs, aujourd'hui, faisaient partie des financements spécifiques de la Collectivité de Corse et par exemple, ça peut nous emmener à une économie qui peut aller jusqu'à 2 M€ par an pour la Collectivité de Corse puisque maintenant c'est l'Agence qui prendra en compte la pose de ces compteurs.

Dans le même ordre d'idées, nous avons obtenu que sur la question de la création et de l'extension de réseaux d'assainissement qui étaient exclus des financements de l'Agence de l'eau, notamment pour les petites communes de la ruralité, aujourd'hui, ils seront éligibles au financement de l'Agence de l'eau. Là aussi, c'est un niveau d'intervention estimé entre 4 à 5 M€ qui était annuellement pris en charge par la Collectivité qui le sera aujourd'hui par l'Agence de l'eau.

Enfin, et c'est important, vous en avez parlé tout à l'heure, nous avons obtenu que la politique de stockage, de création de nouveaux stockages, principalement de retenues collinaires, soit aujourd'hui, bien sûr quand elle sera justifiée, prise en compte aussi par les financements de l'Agence de l'eau.

Enfin, et ce n'est pas la moindre des choses, puisque c'était un grand débat que nous avons eu avec les maires, notamment en Chambre des territoires, le prix minimum de l'eau pour l'attribution des aides, ce qu'on appelle le prix plancher, qui nous était imposé, qui était de 1 euro le mètre cube, nous avons, grâce à nos négociations, obtenu qu'il soit abaissé pour les petites communes à 0,80, ce qui veut dire qu'à 1 €, nous avons à peu près 40 % des communes qui n'étaient plus éligibles aux aides de l'Agence puisqu'elles pratiquaient un prix de l'eau inférieur à 1 mètre cube. Aujourd'hui, nous rattrapons 20 % des communes supplémentaires qui pourront être éligibles, et les autres, comme elles sont proches des 0,80, pourront progressivement arriver à bénéficier de ces aides.

Donc vous voyez, Monsieur le conseiller, qu'un travail a été fait. Je salue le travail du comité de bassin et du bureau, composé d'élus, mais pas que, pour ce travail-là, mais, et vous l'avez dit dans vos conclusions, même si elles sont importantes, pour nous, ces avancées ne peuvent être que transitoires et provisoires.

La solution, nous le savons tous, c'est de construire, et notamment grâce au processus autonomie, la création de notre propre agence de l'eau corse, non pas agence d'Etat, mais bien entendu établissement public territorial adossé à la Collectivité de Corse, qui pourra percevoir les redevances, mais au-delà, fixer les modalités et les taux des redevances, donc les recettes liées aux consommations d'eau, et qui pourra définir sa propre stratégie d'intervention et de soutien au territoire.

Je vous remercie.

Mme la Présidente Marie-Antoinette MAUPERTUIS

À ringrazià vi.

Emu compiu a seduta di e dumande à bocca.

Avant de faire l'appel, je voudrais, sur le plan protocolaire mais aussi sur le plan amical, saluer l'arrivée dans l'hémicycle de Monsieur Charles Voglimacci.

Comme vous le savez, suite à la nomination de Laurent Marcangeli comme ministre de la Fonction publique dans le gouvernement Bayrou, Xavier Lacombe qui était son suppléant à l'Assemblée nationale, a repris son siège à l'Assemblée nationale. Donc, il est devenu député. J'ai pu me manifester auprès de Laurent Marcangeli, comme de Xavier Lacombe, en mon nom et au nom de l'Assemblée évidemment pour les féliciter.

Conformément à l'article 380 du code électoral, le siège qui est laissé vacant au sein de notre Assemblée par Monsieur Lacombe va être pourvu par la personne qui figurait après lui sur la liste électorale de « Un soffiu novu ». C'est ainsi donc que ce matin, nous accueillons Monsieur Charles Voglimacci. Bienvenue dans cet hémicycle. On a eu un petit échange tout à l'heure. Nous sommes bien évidemment, mon cabinet, le secrétariat général et moi-même à votre disposition, même si vous êtes dans un groupe qui est rodé à l'exercice démocratique. Vous recevrez vous aussi la charte de l'élu, le règlement intérieur que tout le monde ici connaît par cœur, en particulier Paul-Félix Benedetti. Vous l'apprendrez, vous aussi, par cœur, vous en userez en abuserez !

Dans quelques temps, votre groupe nous fera parvenir le plus tôt possible, quelle place il vous laisse dans les commissions parce qu'il n'est pas non plus obligatoire que vous repreniez la place de Xavier Lacombe dans les commissions où il était. Donc ça, ça appartient au groupe, c'est votre choix et votre Président, vos coprésidents nous en feront part.

Bienvenue, Welcome, benvinutu !

(Applaudissements).

Monsieur le Président, si vous souhaitez vous exprimer.

M. le Président Gilles SIMEONI

Merci, Madame la Présidente.

Après que la présidente de l'Assemblée ait présenté ces mots protocolaires en suite du salut qui vous a été adressé par votre co-président de groupe, je tiens à mon tour, cher Monsieur Voglimacci, cher Charlie, à vous souhaiter la bienvenue dans cette Assemblée. Je suis heureux, y compris au plan amical et personnel, que nous ayons enfin l'occasion de siéger ensemble. Donc, je vous souhaite bien sûr une parfaite réussite dans le cadre de vos nouvelles fonctions.

J'en profite aussi pour transmettre à Xavier Lacombe qui a fait le choix de quitter cet hémicycle pour regagner le Palais Bourbon, une pleine réussite dans le cadre de son mandat parlementaire au service des intérêts de la circonscription et aussi au service des intérêts de la Corse. Puisque on remonte ainsi, j'associerai aussi à ce salut amical bien sûr, Laurent Marcangeli qui, dans le cadre de son portefeuille gouvernemental important, aura de quoi faire dans les mois à venir. Nous le saisissons également d'un certain nombre de problématiques rencontrées par la fonction publique territoriale au sein de la Collectivité de Corse et en Corse. Je ne doute pas que sur ces questions qui relèvent directement de son portefeuille, comme sur celles qui concernent plus généralement la Corse, il continuera d'avoir un regard attentif et constructif. En tout cas, une pleine réussite, cher Charlie, à vous et bien sûr à votre groupe rodé et pour l'instant, non érodé malgré toutes mes tentatives !

Mme la Présidente Marie-Antoinette MAUPERTUIS

Eccu. Emu da fà a chjama

Mme Sandra Marchetti, Secrétaire de séance, procède à l'appel des conseillers.

La séance est ouverte à 12 h 40 sous la présidence de Mme Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Présidente de l'Assemblée de Corse.

Mme la Présidente Marie-Antoinette MAUPERTUIS

À ringrazià vi. Le quorum, évidemment, est atteint.

À pena di silenziu pè piacè !

Depuis la dernière session, plusieurs élus mais aussi fonctionnaires de la Collectivité nous ont quittés.

Parmi les élus, je veux saluer la mémoire de Madame Laetitia Casalta, qui est décédée à l'âge de 96 ans. Una dunetta pulitica Corsa qui a été ancienne conseillère à l'Assemblée de Corse, très impliquée d'ailleurs, elle a siégé de 2010 à 2015. Elle en a été là doyenne et notamment, elle avait présidé à l'installation de cette mandature, jusqu'à ce que Dominique Bucchini évidemment ensuite prenne la place où je me trouve aujourd'hui. Elle était membre du groupe démocrate, socialiste et radicaux qui était à l'époque présidée par Jean-Charles Orsucci. Elle était membre de la commission sociale et culture qui était présidée par Josette Risterucci. C'était hier, mais on a l'impression que c'était vraiment une autre période. Évidemment, on pense à elle et à sa famille.

Et puis un autre élu qui n'était pas membre de l'Assemblée, mais membre du conseil départemental de Haute-Corse et depuis, nous avons fusionné. C'est Henri Zuccarelli qui a été élu municipal de 1977 à 2008. Il avait été également adjoint au maire en charge des questions d'urbanisme à Bastia. Il a été ancien maire de Santa Lucia di Mercurio, il a été conseiller général, je le disais tout à l'heure, pendant plus de 3 décennies, de 1982 à 2015. Il avait exercé différentes fonctions. Et puis, vous le savez, il était très impliqué aussi sur un plan privé dans des organismes de santé.

Pour ces deux élus de la Corse et membres de nos assemblées, je souhaiterais qu'on fasse une minute de silence.

Une minute de silence est observée dans l'hémicycle.

Un autre maire aussi est décédé, c'est le l'ancien maire de Barbaggio à l'âge de 83 ans, Monsieur Joseph Negri.

Plusieurs personnes ont été touchées au sein de notre majorité, ces derniers jours pendant les fêtes de fin d'année.

Le père de Gilles Giovannangeli qui est parti aussi avec un grand âge. Mais un père reste un père.

Walter Collovigh aussi. Walter, le footballeur, Walter le passionné, le détenteur d'un établissement connu sans vouloir faire de publicité, éponyme bien sûr et qui était le grand-père de la secrétaire générale du conseil exécutif, Madame Anna Ducreux. Nous pensons à eux, à leur famille.

D'anciens agents de la Collectivité, un plus connu que l'autre, Bernard Vellutini, ancien chauffeur de la Collectivité que j'ai eu le plaisir de rencontrer aussi lorsque nous sommes arrivés en 2015, qui était parti à la retraite en 2018 et Jean-Claude Ferricean qui n'était pas très loin de nous. Vous ne l'avez pas vu souvent parce qu'il était en régie. Il a permis que tout fonctionne pendant des années. Il est parti à la retraite à 67 ans en janvier 2024 et malheureusement, il est décédé récemment. Nous pensons évidemment à eux et à leur famille.

Si le Président veut rajouter quelque chose sur ce point ?

M. le Président Gilles SIMEONI

Merci, Madame la Présidente.

Simplement, évoquer brièvement la mémoire de celles et ceux que, comme vous, j'ai connus et appréciés. D'abord, les agents de la Collectivité de Corse, vous l'avez dit, des agents dévoués, discrets, effacés. La famille d'ailleurs de certains d'entre eux continue d'être dans cette maison. Donc, nous pensons à eux comme nous pensons à celles et ceux de nos agents qui ont eu la douleur de perdre des proches lors des dernières semaines.

J'ai bien sûr à mon tour un mot particulier pour Gilles Giovannangeli confronté à un deuil douloureux et pour Anna Ducreux, vous l'avez dit, son grand-père, Walter Collovigh que beaucoup d'entre nous ont connu personnellement. Ce nom évoque bien sûr en fait, toutes les décennies qui ont passées et notamment, parce que l'histoire de Walter est indissociable de celle du Sporting et de celle de la politique.

Personnellement, je me rappelle, Paul Natali était président du Sporting à l'époque, mon oncle Titin Linale, et donc Walter, je me rappelle la première fois que Walter m'a fait toucher la main à Dragan Djazic, qui était l'ailier gauche mythique de l'Étoile rouge, qui est arrivé à Bastia et qui, de l'avis général, a été sans doute le plus grand joueur, avec Johnny Rep, qu'il y ait eu au Sporting, et Dieu sait s'il y en a eu.

Donc voilà, je tenais à rappeler et à évoquer cette mémoire collective.

Je ne dirai rien des différents repas qui ont eu lieu ces dernières semaines, mon cher Jean-Martin, chez Walter et ailleurs, nous dit-on.

Je referme la parenthèse souriante parce que Walter aimait la vie et a eu une belle vie.

Evoquer la mémoire de Laetitia Casalta que nous sommes plusieurs à avoir connu ici. Je me rappelle notamment avec Hyacinthe, Jean, il nous était arrivé, nous étions à l'époque dans l'opposition, non seulement d'échanger avec elle, mais même quelquefois de prendre le petit déjeuner ensemble avec Hyacinthe, Madame Casalta, lorsque nous étions dans le même hôtel et c'était au-delà de la politique, une dame et une grande dame. J'ai une pensée pour sa famille, notamment pour sa fille, puisqu'il se trouve que, comme Marie-Thé Mariotti, Marie-Claire était à Jeanne d'Arc, à l'époque et qu'à l'époque les filles portaient des blouses bleu clair ou bleu foncé.

Enfin, un mot pour Henri Zuccarelli bien sûr, parce que c'est quelqu'un qui a marqué la vie politique bastiaise et corse. Il appartient aussi à une famille qui s'est engagée et qui représente une part de l'histoire politique de la Corse. Henri Zuccarelli, au-delà de son engagement et de ses engagements, était aussi quelqu'un qui était unanimement apprécié.

Je crois donc que c'est important qu'aujourd'hui nous évoquions ensemble sa mémoire et envoyons notre affection à l'ensemble de sa famille, à son épouse, à ses deux enfants, Charles et Véronique et à l'ensemble de ses petits-enfants et de sa famille, puisqu'une institution et la Corse, ce sont aussi la mémoire et les mémoires que nous partageons ensemble.

Mme la Présidente Marie-Antoinette MAUPERTUIS

À ringrazià vi.

Per u discorsu d'apertura di sta sessione, ùn faleraghju micca di manera eccezziunale oghje quaghjò per parlà vi. A faraghju di quì per una causa diceremu tecnica, ghjè u microfonu quaghjò ch'ùn marchje più.

O Sgiò Presidente di l'esecutivu, Signore è signori i cunsiglieri esecutivi, Signore è signori i cunsiglieri à l'Assemblea di Corsica, care è cari tutti,

In stu principiu d'annu, vogliu prima augurà vi una annata meravigliosa, fatta di pace, di salute, di divizia per voi è per e vostre famiglie.

Andemu sereni è cunvinti chì pudemu migliurà a vita di i Corsi è di a Corsica, ma s'è no c'impegnemu assai.

Cambià ghjè un'esigenza maiò soprattuttu quand'ellu si vede cum'ellu hè compiu u 2024 è cum'ell'hà iniziatu 2025. Iè, a fatalità ùn deve micca piglià a suprana ! Duvemu cullettivamente fà qualcosa pè cambià u corsu tragicu di a nostra storia.

Un mi possu rassignà à accetà issu fattu.

Quanti omi tombi dipoi dicembre ? Quantu ?

Unu sarebbe digià di troppu. E mamme è i babbi corsi ùn averanu cum'è destinu chè di allevà figlioli per vede li tumbà, more à 20, 30 o 40 anni ? Ch'averemu fattu ? Ch'averemu fattu pè merità què ? Da vite à famiglie sbrembate, si passa spessu è subitu à l'analisi di u cuntestu è di e statistiche.

Ma ancu puru s'è no eramu menu viulenti cà l'altri, pare chè no simu più viulenti cà l'altri, ma ancu puru s'è no eramu menu viulenti, ancu puru ch'ellu ci fussi menu ghjente tombe, a Corsica soffre troppu di sta viulenza diffusa, chì divente guasgi banale.

Viulenza d'ogni tippu : domestica, legata à i sbaragli maffiosi, pulitica, suciale. Allora, certi dicenu ch'avemu a viulenza in corpu, da a nascita... A viulenza seria ind'è u nostru ADN ! Innò ! Di sicuru, quessa ùn hè micca vera ! Nimu ùn nasce viulente ! Si diventa viulente quandu u cuntestu suciale, economicu, famigliale, chjama a viulenza.

Le degré de diffusion de la violence est souvent corrélé à la précarité et à la pauvreté - plus élevées ici qu'ailleurs, à la spéculation, aux comportements de prédation - mais surtout au manque d'éducation, c'est-à-dire une forme de déficit en capital humain qui légitime la loi du plus fort, celui qui dispose d'un droit suprême, celui d'ôter la vie, celui de donner la mort. Et c'est là que le bât blesse ! C'est ici qu'un chiffre doit nous alarmer, nous empêcher de dormir même. En Corse, le niveau d'éducation est le plus faible de France. Ici, 30 % de la population sort du système scolaire sans diplôme ou au niveau du brevet des collèges.

Or, éduquer permet pourtant d'éloigner nos enfants des risques et périls de la vie. C'est leur donner la capacité de réfléchir, de décider en conscience, de ne pas choisir la facilité et de ne pas succomber aux faux mythes. C'est de faire d'eux des enfants curieux et des adultes éclairés. Il faut en finir avec le culte des armes, le culte de l'argent facile, le culte du voyou.

Et dans la réflexion qui est la mienne ce jour, depuis ce jour funeste de ce qui est arrivé à Ajaccio au mois de décembre, je veux en particulier adresser un message aux femmes. Rarement cibles directes des crimes de sang, elles sont toujours les mères de ceux qui tombent. Elles sont celles qui les ont élevés. Notre rôle de mère est le plus puissant qui soit : il nous donne le pouvoir de faire grandir des petits-garçons confiants, respectueux, aux rêves bien plus grands qu'une arme ou une voiture de luxe. Des petits-garçons capables de partager le monde avec les petites-filles et à entrevoir leur construction d'homme en dehors de schémas préétablis où virilité se confond souvent avec brutalité. Ce pouvoir c'est le nôtre, j'y crois fermement et il est temps de le réinvestir car la situation l'exige.

Sur le plan institutionnel, nous devons replacer l'éducation au centre de tous les enjeux. La jeunesse nous en remerciera car, pour reprendre Voltaire, « le savoir et le travail éloignent nos enfants de trois grands maux : l'ennui, le vice et le besoin ». Eduquer, montrer un autre chemin pour notre île, mettre toutes nos forces politiques et personnelles dans une lutte pour la vie et pour l'espoir. S'il ne restait qu'un seul projet pour faire l'unanimité ce devrait être celui-ci.

Et puisque j'ai parlé des mères, laissez-moi vous lire quelques phrases de Felicia Impastato, mère de Peppino assassiné à l'explosif en Sicile par la Mafia, le 9 mai 1978, parce qu'il était un jeune libre. Je ne vous donne qu'un extrait et je vous invite à lire ce magnifique texte :

« Ce n'est pas mon fils, ce ne sont pas ses mains, ce n'est pas son visage. Je ne les ai jamais fabriqués.

Mon fils était la voix qui a crié sur la place, c'était le rasoir tranchant de ses mots, c'était de la colère, c'était de l'amour qui voulait naître, qui voulait grandir.

C'était mon fils quand il était en vie, quand il se battait contre tout le monde, les hommes du ventre qui ne valent même pas un centime, pères sans enfants, loups sans pitié. Ce n'est pas mon fils, ce cercueil plein de lambeaux de viande, ce n'est pas celui de Peppino.

Ils sont ici tous les enfants pas nés d'une autre Sicile ».

Pour tous les enfants de Corse qui ne sont pas encore nés et pour leur mère, nous avons le devoir d'agir et de faire changer les choses.

(Applaudissements)

O Sgiò Presidente, sè vo vulete piglià a parolla ?

Emu da passà à a nostra sessione.

Emu da aduprà, s'è vo site d'accordu, u prucessu verbale di l'ultima volta.

**RAPORTU DI A PRESIDENTE DI L'ASSEMBLEA DI CORSICA /
RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE DE L'ASSEMBLÉE DE CORSE**

Raportu n° 021 : Approvazione di u prucessu verbale di a sessione di l'Assemblea di Corsica di i 19 è 20 dicembre di u 2024

Rapport n° 021 : Approbation du procès-verbal de la session de l'Assemblée de Corse des 19 et 20 décembre 2024

Mme la Présidente Marie-Antoinette MAUPERTUIS

Quale hè chì ghjè contru ? Quale hè ch'un vote micca ? Astensione ?
Quale hè chì vote à prò ?

Le rapport est ADOPTE à l'unanimité.

Vi prupongu d'andà à manghjà qualcosa, ci farà prò. À ringrazià vi.

La séance est suspendue à 11 h 57 et reprise à 14 h 35.

Mme la Présidente Marie-Antoinette MAUPERTUIS

Cuminciemu incù 40 minute di ritardu, aspitemu à l'unu è à l'altru cum'è s'è da meziornu à duie ore ùn c'era micca abbastanza pè manghjà !

Pénélope accantu à me era veramente gneu-gneu.

Presidente, avete a parolla.

M. le Président Gilles SIMEONI

Oui, merci Madame la Présidente de l'Assemblée de Corse.

Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les élus de l'Assemblée de Corse, Mesdames et Messieurs les membres du Conseil exécutif de Corse, Mesdames et Messieurs,

Comme vous le savez, l'ordonnance du 21 novembre 2016 intervenu dans le cadre des débats sur la loi NOTRe et notamment la partie de la loi NOTRe consacrée à l'évolution du statut de la Corse, cette ordonnance a modifié les règles de fonctionnement du Conseil exécutif de Corse en alignant dans une certaine mesure ses règles sur ce qu'est la pratique parlementaire et gouvernementale, notamment dans un certain nombre de pays.

Cette disposition a notamment prévu, ce qui n'était pas le cas avant, que les membres du Conseil exécutif de Corse pouvaient en cours de mandat quitter leur fonction pour réintégrer l'Assemblée de Corse, ceci s'inscrivant dans le cadre d'une évolution de la composition du Conseil exécutif de Corse.

Cette faculté offerte désormais par les textes et par l'ordonnance de 2016, les candidates et candidats de la liste « Fà populu in seme » l'ont analysée et invoquée pendant la campagne des élections territoriales de juin 2021. A l'époque, en ma qualité de tête de liste et au nom et pour le compte de mes colistières et colistiers, j'avais pris un certain nombre d'engagements devant les Corses en demandant de valider ces engagements par le suffrage universel et en m'engageant bien évidemment à tout faire pour les respecter.

Parmi ces engagements, et je retourne un instant avec un brin de nostalgie vers le projet que nous avons rédigé ensemble, je m'étais engagé devant les Corses à exploiter la possibilité de renouvellement du Conseil exécutif à mi-mandat, notamment pour assurer une respiration démocratique et un plus grand dynamisme en cours de mandat de l'action collective.

Cet engagement, nous l'avons pris ensemble, je m'adresse à celles et ceux qui font partie aujourd'hui du Conseil exécutif de Corse et de la majorité territoriale, les Corses nous ont fait confiance et nous nous devons bien sûr de le respecter. Dès que nous avons été installés, les uns et les autres, dans cet hémicycle, j'avais annoncé que nous le respecterions aussi bien publiquement que dans nos débats internes. Mi-mandat, cela nous amenait à décembre 2024. Nous sommes exactement dans le calendrier et dans le respect des engagements qui avaient été pris par les Corses pour procéder à ce renouvellement, possibilité offerte par les textes et possibilité que nous étions engagés à exploiter.

Nous sommes donc, et je tiens à le dire, dans une forme de normalité démocratique aussi bien d'un point de vue de l'application du texte, en tout cas des possibilités qu'il offre, que dans la mise en œuvre de l'engagement que nous avons pris devant les Corses.

Ceci étant posé, et nous ne le savions pas au moment où nous avons pris cet engagement, cette décision de renouveler le Conseil exécutif de Corse qui devait intervenir mécaniquement en décembre 2024, exactement au moment où je m'exprime devant vous, à quelques semaines près, entre également en résonance avec une conjoncture politique, économique, sociale, sociétale qui rend ce renouvellement me semble-t-il, nous semble-t-il, encore plus indispensable et encore plus impérieux pour plusieurs catégories de raisons que j'évoque rapidement.

La première, c'est que nous avons à mener à terme, et je l'ai évoqué ce matin, la procédure de révision constitutionnelle engagée au lendemain de l'assassinat d'Yvan Colonna, en espérant sincèrement et fortement en ce qui nous concerne, qu'elle débouchera sur un statut d'autonomie de plein droit et de plein exercice, avec notamment transfert d'un pouvoir législatif ou de nature législative à l'Assemblée de Corse et au-delà de cette révision constitutionnelle et d'un statut d'autonomie de plein droit et de plein exercice, à une solution politique globale intégrant y compris la question des suites du conflit politique que nous avons vécu, une solution politique globale nous permettant de tourner définitivement la page de la logique de conflit et de défiance, notamment vis-à-vis de l'État et d'ouvrir une nouvelle page de notre histoire collective à écrire ensemble.

Ce premier objectif à 12 mois est pour les nationalistes que nous sommes, et je m'adresse à la majorité mais également à l'opposition nationaliste, un objectif fondamental que nous avons exprimé dans la délibération du 5 juillet 2023 qui a également été votée, je me tourne vers Pierre Ghionga, par Pierre Ghionga en son âme et conscience.

La deuxième catégorie de raisons qui fait que le rendez-vous d'aujourd'hui qui était prévu revêt désormais une acuité particulière, c'est le contexte dans lequel nous vivons. Je le redis avec force, m'adressant à la majorité et à l'opposition, quand bien même l'objectif de révision constitutionnelle, de statut d'autonomie et de solution politique globale resterait-il pour nous un objectif essentiel, nous n'avons pas à hiérarchiser entre cet objectif et l'ensemble des attentes des Corses dans tous les domaines, économique, social, sociétal, des attentes qui sont fortes, qui ont connu jusqu'à aujourd'hui des réponses quelquefois insuffisantes, l'opposition dira « trop souvent insuffisantes », mais en tout cas des attentes qui méritent d'être traitées et auxquelles il faut répondre de façon forte.

C'est dans ce contexte-là aussi que s'inscrit le renouvellement.

Le renouvellement du Conseil exécutif vise à répondre à ces deux objectifs, mais il ne pourra le faire que parce qu'il participe d'une démarche beaucoup plus large à laquelle il vous est proposé à vous, opposition, opposition nationaliste, à vous, opposition de droite dans une mesure différente, je le dis aussi, dans la mesure où nos idées, les vôtres, opposition de droite et les nôtres sont beaucoup plus éloignées que le corpus que nous partageons en commun avec l'ensemble des nationalistes, donc il vous est proposé dans cet hémicycle de vous y associer selon des modalités que nous aurons à définir ensemble et que je n'évoquerai pas dans le détail aujourd'hui. Je vous propose, je l'ai déjà fait, mais je renouvelle cette invitation de rencontrer les présidents de groupes dans la composition de réunions qui vous plaira, au moment qui vous plaira, y compris en dehors de toute sollicitation médiatique pour que nous échangions, y compris sur la méthode que je ne veux pas imposer, à propos de laquelle j'ai un certain nombre d'idées et de propositions à faire. Mais je suis bien sûr prêt à entendre les vôtres.

Si je tiens par ce propos liminaire à rappeler que ce renouvellement est à la fois la mise en œuvre d'un engagement de campagne, donc d'un engagement pris devant les Corses, et une expression parmi d'autres, d'un besoin impérieux de réussir pour la Corse et pour le peuple Corse, c'est parce que je pense que les rendez-vous qui nous attendent sont essentiels. Au-delà du sort des urnes qui nous a donné une majorité absolue, au-delà des perspectives à venir lors de la ou des prochaines mandatures qui pourront être caractérisées par l'alternance, sous une forme ou sous une autre, l'alternance qui est normale et légitime en démocratie, je pense qu'il est de ma responsabilité et de notre responsabilité, je m'adresse à la majorité, de ne pas nous cantonner dans les certitudes qu'offre la situation de majorité absolue.

La proposition ou les propositions qui vont être faites n'ont rien à voir avec une forme d'instabilité institutionnelle.

Aujourd'hui, l'instabilité institutionnelle n'existe pas dans cette Assemblée, contrairement à d'autres assemblées que nous voyons vivre au quotidien. Le respect est la règle entre nous sur la forme et sur le fond. Mais je dis aussi avec force et avec conviction que notre devoir à nous, conseillers exécutifs et majorité territoriale, est de chercher indépendamment de toutes circonstances reliées au calendrier électoral, à créer les conditions pour que nous réussissions aussi bien sur la révision constitutionnelle et le statut d'autonomie que sur les réponses urgentes à apporter aux besoins des Corses dans tous les domaines.

C'est la raison pour laquelle j'ai eu l'occasion de le dire à mon conseil exécutif, à la majorité, à cette Assemblée, également aux Corses à travers un certain nombre de prises de position que je pense que nous devons développer un redéploiement qui a trois dimensions. Je les évoque brièvement.

La première dimension, c'est l'identification partagée des objectifs que nous voulons atteindre. Pour nous, je vous le redis, il y en a deux, deux catégories d'objectifs et qui ne sont pas dissociables. Nous, nous voulons réussir la révision constitutionnelle et le statut d'autonomie à l'horizon de la fin d'année 2025. Cet engagement est pris aujourd'hui par le président de la République. Il est repris par le Premier ministre. Il sera sans doute évoqué et confirmé par le ministre Rebsamen, dont le décret d'attribution précise expressément qu'il a en charge la question de l'évolution institutionnelle de la Corse. Autrement dit, nous n'avons jamais eu, à ce niveau-là de l'État, un tel alignement de planètes. En revanche, et nous le savons aussi, entre aujourd'hui et décembre 2025, entre aujourd'hui et le vote aux 3/5^{ème} qu'il est nécessaire d'obtenir de la part du Congrès sur la base du projet d'écriture constitutionnelle que nous avons très largement validé, il y a un travail politique considérable à accomplir, notamment dans l'œuvre de conviction qu'il convient de faire auprès des parlementaires et des sénateurs.

Je m'adresse donc à celles et ceux qui ont voté la délibération du 5 juillet 2023, mais également à celle qui, ne l'ayant pas votée, partage avec les autres nationalistes un certain nombre de convictions essentielles. Je m'adresse à vous, d'abord parce que nous avons ce socle commun, mais je m'adresse également à celles et ceux de l'opposition de droite qui ont voté en faveur, même si elle est différente de la nôtre, du projet d'écriture constitutionnelle dans son acception incluant la dimension d'un pouvoir de nature législative, pour que nous réfléchissions ensemble à la meilleure façon de convaincre et d'obtenir un vote des parlementaires français qui entérine l'accord politique auquel nous sommes arrivés. C'est pour moi et pour nous un premier objectif qui est essentiel et qu'il ne faut pas manquer parce que nous n'avons pas le droit de manquer une nouvelle fois le train de l'histoire.

Je rappellerai pour celles et ceux, et c'est le cas de toutes et tous qui sont ici, que le ministre Rebsamen, contrairement à certains de ses prédécesseurs, a été un acteur à des degrés différents de notre histoire collective.

Il était présent en 1982 en tant que jeune militant et jeune élu au moment du statut particulier et de la loi du 2 mars, il était présent dans le cabinet de Pierre Joxe au moment du statut Joxe, il était présent au moment du processus de Matignon qui a échoué dans les conditions que l'on sait.

Je pense que ce ministre a conscience que manquer un rendez-vous de l'histoire nous renverrait peut-être à attendre encore 10, 20, 25 ans et peut être

dans une situation qui deviendrait alors irréversible. Donc, je vous le dis avec une conviction absolue, notre premier objectif, en tout cas celui que nous vous proposons de partager, c'est celui-là.

Le deuxième, et avec la même force, je le dis aussi à la droite et à l'opposition nationaliste, ce n'est pas à prendre ou à laisser, ni dans la forme, ni dans le fond, ni dans la méthode, ni dans les objectifs. La discussion est ouverte. J'attends et j'espère que vous y veniez avec vos propositions. Ce n'est qu'à l'issue de cet échange-là que nous validerons ensemble, si nous le pouvons, le chemin à parcourir.

Il y a les urgences du quotidien. Certains dossiers sont à court terme, d'autres sont à moyen terme. Je ne veux pas les énumérer ici, mais je vais en prendre trois pour donner une idée de ce que nous pourrions faire ensemble si nous le souhaitons.

Le premier nous l'avons évoqué ce matin en réponse à une question orale. C'est la question de la langue. Nous avons voté à l'unanimité les écritures constitutionnelles, le règlement intérieur, la résolution solennelle, tous les textes que nous avons présentés depuis 2015 et avant sur la question de la langue. Cette question nous interpelle aussi parce que les jeunes sont retournés dans la rue et que nous avons vu que si nous ne trouvons pas de solution opérationnelle à mettre en œuvre, la frustration, la colère, le désespoir allaient immanquablement se transformer en violence. Avons-nous la volonté de travailler ensemble pour, dans tous les domaines et à tous les niveaux, faire de la langue corse une priorité absolue et la décliner non seulement par rapport à l'horizon constitutionnel, indispensable en 2025, nous pouvons avoir une révision de la Constitution qui garantisse un statut de la langue, mais également dans le domaine du système éducatif, dans le dialogue avec l'État, dans le dialogue avec les acteurs, mais également dans le domaine sociétal. Premier exemple.

Deuxième exemple, la lutte contre la spéculation. Je m'adresse notamment à la droite, vous nous avez dit souvent que vous étiez autant attachés à la terre que nous et nous n'en doutons pas. Il va y avoir la révision du PADDUC, elle est engagée. Sommes-nous capables de nous entendre ou pas sur un certain nombre de fondamentaux ? Et si nous ne sommes pas d'accord, nous l'assumerons tranquillement. C'est la démocratie.

Je ne cherche pas aujourd'hui des convergences à tout prix, je cherche des convergences qui fassent sens autour d'une vision de la Corse que nous pourrions porter ensemble. Je m'adresse également bien sûr aux nationalistes et à celles et ceux qui, depuis la naissance du PADDUC, se sont inscrits dans une certaine philosophie de ce document qui ne se réduit pas à l'urbanisme et dans lequel nous aurons également à intégrer des grands enjeux, par exemple de la

transition écologique ou de l'intégration de la Corse dans l'espace méditerranéen européen.

Troisième exemple, les infrastructures. Les grandes infrastructures, nous en avons débattu souvent. Nous sommes prêts à vous présenter cette programmation pluriannuelle que vous nous avez demandée à plusieurs reprises. Avez-vous la volonté au-delà des jeux de rôles qui sont les nôtres, majorité et opposition, que nous discussions ensemble sur les priorisations à établir, sur la façon de financer dans un contexte budgétaire, et vous connaissez les difficultés ? Pouvez-vous me faire ? Je pense que oui. Avons-nous la volonté de le faire ? En ce qui nous concerne, oui et nous pourrions le décliner également dans d'autres domaines. Nous y reviendrons donc. Donc, les objectifs.

Deuxièmement, entre les objectifs identifiés et partagés, une volonté politique qui s'exprime dans cette Assemblée, il y a également la nécessité d'avoir une administration opérationnelle et qui mette en œuvre la décision politique. C'est le deuxième volet qui a commencé à se concrétiser en décembre dernier et qui va se poursuivre. Je salue le travail qui a d'ores et déjà été mené par le directeur général des services, Jean-Baptiste Calendini, par les DGA et par l'ensemble des agents de la Collectivité de Corse, y compris dans le dialogue avec les organisations syndicales. Ce deuxième volet est indispensable. Nous devons construire ensemble la Collectivité de Corse du XXIème siècle. Je vous ai dit à cet égard ce qu'étaient à mon avis les pistes prioritaires à mettre en œuvre. Premier volet : les objectifs.

Deuxième volet : une transformation profonde de l'administration dans le respect bien sûr des droits et intérêts des agents de la Collectivité de Corse et des agences et offices. Respect des droits, mais demande forte également de notre part de respect des devoirs indispensables.

Le troisième et dernier volet, c'est notre action d'élus. Je ne parlerai pas aujourd'hui de l'interaction avec la société corse. En tant qu'élus, il y a un conseil exécutif et il y a une Assemblée de Corse.

J'en arrive au renouvellement du Conseil exécutif.

Il y aura, vous le savez, trois conseillères et conseiller exécutifs qui vont quitter ce Conseil exécutif : Antonia Luciani, Flora Mattei et Alex Vinciguerra. Je voudrais ici leur rendre publiquement hommage, d'abord pour le travail qu'ils ont mené, pour leur engagement, pour leur volonté permanente de trouver des points d'équilibre, y compris dans le dialogue avec l'opposition ou avec les acteurs de la société corse avec lesquels nous avons aussi à gérer, vous le savez, un contexte qui est un contexte de contraintes.

Je remercie donc Antonia, Flora et Alex.

La loi permet et leur permet de retourner dans l'Assemblée de Corse ou de choisir de mettre un terme à leur mandat. Ils s'exprimeront, auront l'occasion de le faire et nous diront ce qu'est leur choix. Bien sûr, je le respecterai.

Les femmes et hommes qui sont appelés à les remplacer sont Vannina Chiarelli-Luzi, Anne-Laure Santucci et Jean-Félix Acquaviva. Je ne rentrerai pas dans les raisons qui m'ont conduit, après une large concertation, à ces choix-là. Je dirai simplement que d'un point de vue de la logique politique, il y a eu depuis la création de « Fà populu in seme » un certain nombre d'axes qui sont des axes essentiels, notamment le fait de vouloir intégrer dans notre liste, dans notre démarche et dans notre pratique politique des femmes et des hommes qui ne sont pas des militantes ou des militants, qui ne sont pas des professionnels de la politique et qui ont vocation à apporter dans notre démarche leur regard, leur vision, leur expérience.

Flora a, parmi d'autres, mais avec beaucoup de talent, incarné jusqu'à aujourd'hui cette approche dans le Conseil exécutif ; Vanina Luzi a me semble-t-il le même profil.

En ce qui concerne Anne-Laure Santucci, militante engagée depuis très longtemps, elle a aussi un exercice professionnel dans le cadre de l'éducation, dont vous avez rappelé, Madame la Présidente, ce matin, qu'elle était un enjeu essentiel pour la Corse d'aujourd'hui et de demain. Engagée dans le domaine de la langue corse, également maire d'une petite commune et nous savons que parmi les enjeux prioritaires des semaines et des mois à venir, il y a la nécessité de rassurer les élus, les maires, les présidents d'intercommunalités sur notre volonté et notre capacité de continuer à être fortement à leurs côtés.

Et enfin, Jean-Félix Acquaviva, que vous connaissez et qui a été conseiller exécutif dès la première mandature nationaliste.

Et donc il y a à la fois dans ce choix de ces 3 personnes, la continuité dans le fil historique qui est le nôtre et dans la réaffirmation de notre volonté d'évolution et d'ouverture.

Ce qui se passe aujourd'hui au sein du Conseil exécutif a vocation à être transposée au sein du groupe majoritaire. Nous en avons parlé avec la Présidente de l'Assemblée de Corse et avec le président du groupe, mais nous aurons à en parler aussi avec l'opposition. Car, je le dis aussi, que ça soit entre aujourd'hui et l'installation ou après, la porte est ouverte pour discuter, pour dialoguer, éventuellement pour partager les responsabilités, pour réapprendre à se faire confiance et pour essayer de converger au rythme qui sera possible.

Un dernier mot, sur la procédure.

Le texte veut donc que les 3 conseillers et conseillers exécutifs qui quittent le Conseil exécutif le fassent à travers un arrêté du président, qui prendra effet à la fin de notre session. Mécaniquement, ces 3 conseillères et conseillers exécutifs retournent dans l'Assemblée de Corse, ce qui entraînera, puisqu'ils sont issus d'une liste, que les 3 personnes de la liste complémentaire qui étaient rentrées sortiront de l'Assemblée.

Nous aurons à convoquer, Madame la Présidente, une Assemblée qui aura à vote sur le renouvellement partiel de celles et ceux qui sont des candidats au moment où je parle, puisque in fine, c'est l'Assemblée de Corse qui aura à se prononcer sur une ou plusieurs listes partielles. Cette élection aura lieu le plus vite possible, notamment pour des raisons procédurales puisque, contrairement à ce qui se passe dans un gouvernement, le texte prévoit que la fin de fonction des conseillers et conseillers exécutifs entraîne immédiatement leur réintégration dans l'Assemblée et qu'il n'y a donc pas de possibilité pour elle et pour lui, s'agissant d'Alex Vinciguerra, y compris d'expédier les affaires courantes.

Donc c'est à moi, en ma qualité de président du Conseil exécutif d'exercer, pour le compte de ces 3 conseillères et conseiller qui ont terminé leurs fonctions, ces fonctions jusqu'à ce que les nouveaux soient élus.

Donc, l'élection, il est proposé qu'elle ait lieu, Madame la Présidente, si cela vous agréé, le plus rapidement possible, entre le 10 et le 15 février. Nous procéderons donc à cette formalité à la date que je viens de vous exposer. Nous pourrons reprendre ensuite le cours de nos sessions, notamment avec la session des 27 et 28 février ; le 27 février étant consacré au rapport sur la lutte contre les dérivés mafieuses.

Voilà donc, Mesdames et Messieurs les membres de l'Assemblée de Corse, Mesdames et Messieurs les conseillères et conseillers exécutifs de Corse, ce que je voulais vous dire aujourd'hui.

Je vous remercie.

Mme la Présidente Marie-Antoinette MAUPERTUIS

Merci, Monsieur le Président.

Donc, juste un mot, d'abord pour remercier les conseillers exécutifs sortants, bien sûr ; anticiper déjà, bien évidemment, sur des félicitations pour ceux qui monteront à l'exécutif.

Monsieur le Président, moi j'attends votre arrêté sur le plan formel. Bien évidemment, j'attends votre saisine et puis nous aurons quand même un échange en conférence des présidents puisque nous aurons effectivement à fixer une session « intermédiaire », mais spéciale, entre aujourd'hui et la session de fin février, et donc avant le 15 février comme cela a été évoqué.

Voilà. Donc, je crois qu'on a encore quelques navettes d'ordre purement formel et administratif, mais je vous remercie pour l'ensemble de votre intervention et toutes les informations que vous avez pu livrer à l'ensemble de notre Assemblée.

Merci.

M. le Président Gilles SIMEONI

Point d'ordre. On peut faire une suspension de deux minutes, s'il-vous-plaît ?

Mme la Présidente Marie-Antoinette MAUPERTUIS

Oui bien sûr, on peut faire une suspension de deux minutes, elle est de droit, il n'y a pas de souci.

La séance est suspendue à 15 h 10 et reprise à 15 h 45.

Mme la Présidente Marie-Antoinette MAUPERTUIS

Reprenez vos places, s'il-vous-plaît.

Alors il y a une demande de prise de parole, suite à l'intervention du Président de l'Exécutif, des présidents de groupe. Elle est accordée, à condition que ce ne soit pas long. Donc vous avez cinq minutes chaque maximum, si toutefois vous rejoignez vos places.

Donc, 5 minutes chaque maximum, s'il-vous-plaît.

Si les non-inscrits veulent s'exprimer aussi, vous me le faites savoir, merci.

La pause a été plus longue que prévue, donc je vous invite à vous exprimer conformément aux indications que je vous ai données.

Merci. Donc, qui veut commencer ? Jean-Martin Mondoloni.

M. Jean-Martin MONDOLONI

Oui, à 2 voix, avec ma collègue Valérie.

D'abord, pour ma première prise de parole, je voudrais saluer l'arrivée et la bienvenue à notre collègue Charly, dans un groupe certes rodé, mais qui, pour le moment, ne subit pas d'érosion et on souhaite qu'il apporte sa contribution à cette constance.

Saluer l'engagement des conseillers exécutifs sortants. Alex, Flora, Antonia, dans leurs attributions différentes ont su montrer eux-aussi une constance dans leur engagement, dans leur loyauté à l'égard du président et un effort remarquable dans la tâche difficile qu'il leur était confiée.

Saluer l'arrivée de Vannina, d'Anne-Laure et Jean-Félix, qui sauront contribuer, il faut espérer, au changement entendu.

Comme disait le comte de Lampedusa, « *il faut que tout change pour que rien ne change* », et on a envie d'y croire, Monsieur le Président, mais on n'y croit plus.

On aurait envie d'y croire, pas seulement dans cet hémicycle, je crois que la Corse a envie d'y croire.

Dans cet hémicycle, vous avez une composition naturelle qui vise à une partition entre une majorité, une opposition, qui avant faisait partie du fait majoritaire, et une opposition plus ancienne dans l'histoire qui joue son rôle.

Pourquoi on n'y croit plus, c'est la vraie question qu'il faut se poser.

Ce dont vous parlez, en réalité, ça fait 10 ans que c'est sur le tapis. Quand vous dites, je cite, « il faut une transformation profonde de l'administration », il ne fallait pas vous gêner depuis 10 ans pour transformer de façon profonde l'administration. Et, ça ne tient pas au choix des hommes, ça ne tient pas au choix des directeurs de cabinets, des directeurs d'administration, etc.,

ce n'est pas du gouvernement dont on attend le changement, c'est de la gouvernance.

Donc, d'une certaine façon, si changement il doit y avoir, Monsieur le Président, c'est vous qui devez changer dans vos pratiques et le changement qui est attendu par tous et auquel personne ne rognera à contribuer, il faut qu'il y ait des objectifs qui soient clairement sur la table.

On parlait tout à l'heure des routes. On parle des routes avec 3, 4 dossiers qui arrivent de façon perlée, il n'y a pas un plan pluriannuel d'investissement, on ne sait pas comment ils sont fiancés, on ne sait pas vers quel objectif on tend. Donc ce qu'on attend dans le changement que vous annoncez, c'est que vous soyez en capacité de dire, « voilà les 3 ou 4 objectifs que nous fixons, voilà quels sont les moyens mis à disposition de ces objectifs et quels sont les moyens d'évaluation des politiques qu'on met en œuvre ». C'est ça le vrai changement qui est attendu et changement-là, il aurait pu intervenir depuis longtemps.

S'il intervient maintenant, à la faveur de la nomination de 3 conseillers exécutifs et d'un nouveau directeur d'administration de cette collectivité, tout le monde s'en réjouira, peut-être même l'opposition, peut-être même de façon cynique, mais tout le monde pourrait s'en réjouir.

Les nuages sont lourds, le ciel est sombre, vous le savez. Je ne partage pas du tout la confiance qui est la vôtre dans l'alignement des planètes quant à l'évolution institutionnelle, que, pour partie, vous le savez, nous souhaitons aussi, peut-être pas pour les mêmes raisons, mais que nous souhaitons aussi. Jamais le niveau national qui est décideur du fait n'a été aussi instable, aussi imprévisible. Tout dépend peu ou prou d'une seule personne qui appuie sur le bouton dans les dissolutions, tous les 15 jours, tous les 3 mois ou tous les ans, si elle le veut. C'est à ça que tout tient, y compris nos affaires.

Donc je crois que dans l'attente, il faut se replier sur notre cœur de métier. Vous devez vous replier sur le cœur de métier et après, le temps viendra où vous ferez vous-même le bilan de l'histoire d'amour qui vous a lié au peuple.

En amour, il faut toujours un perdant, vous avez eu la chance de gagner souvent, et l'histoire dira si la Corse sort gagnante de ces nouveaux choix que vous formulez, et on ne peut que le souhaiter sans y croire vraiment.

La Corse ne peut que le souhaiter, y croit-elle encore ?

Mme la Présidente Marie-Antoinette MAUPERTUIS

Qui d'autre souhaite s'exprimer ?

Mme Valérie BOZZI

Madame la Présidente, après Julio Iglesias, c'est un peu difficile, mais je vais le tenter.

Mme la Présidente Marie-Antoinette MAUPERTUIS

Vous partagez le temps de parole, donc il vous reste... 10 secondes.

Mme Valérie BOZZI

Merci, Madame la Présidente.

Très rapidement. Moi, je ne vais pas commenter le mini-remaniement qui vous appartient, qui appartient à la majorité.

Simplement, vous avez évoqué un plan de programmation pluriannuel, il est très attendu. Aujourd'hui encore, on le voit, des dossiers sur l'aménagement des routes, on l'attend depuis longtemps. Moi, c'était l'une des premières choses que j'ai demandée lorsque je suis arrivée dans cet hémicycle, c'était en 2017, donc le temps passe vite. Je l'attends.

Dans votre volonté de redonner une nouvelle impulsion, je n'ai rien entendu sur le développement économique et je crois que c'est le cœur de ce qui devrait nous préoccuper aujourd'hui, que les Corses vivent mieux par le développement économique, c'est important, je ne l'ai pas entendu et j'aimerais qu'on en parle un peu plus souvent.

Et puis vous avez aussi dit qu'il fallait rassurer les élus et là encore, il y a une grande inquiétude de la part des élus pour la dotation quinquennale sur 2025. Donc, je saisis l'occasion pour vous dire que les rassurer, ce ne sont pas simplement des mots, c'est aussi des délibérations qui vont permettre à ces élus de réaliser leurs projets.

Enfin, vous avez ouvert une possibilité de travailler avec les oppositions. Je crois que, de notre côté, nous avons démontré notre volonté et notre capacité à travailler ensemble dans l'intérêt général, et lorsqu'il y avait une fenêtre qui permettait d'ouvrir cette réforme constitutionnelle. Cette volonté, elle est toujours là. Maintenant, là encore, il faudra qu'elle se traduise par des actes.

J'ai été assez rapide, Madame la Présidente.

Mme la Présidente Marie-Antoinette MAUPERTUIS

Peut mieux faire, mais c'est une situation exceptionnelle, on le dira comme ça.

Qui d'autre souhaite s'exprimer ? Paul-Félix Benedetti.

M. Paul-Félix BENEDETTI

On va faire une prise d'acte de ce remaniement.

Est-il politique ? Est-il conjoncturel ? Est-il affectif ? Je ne sais pas, on verra...

Maintenant, avant tout, rendre hommage au travail difficile qui a été accompli par les 3 conseillers exécutifs sortants, Alex, Laura, Antonia et je souhaite aux 3 nouveaux, Jean-Félix, Vannina, Anne-Laure de faire au moins des contributions de niveau analogue.

Je sais que des fois, on est des contradicteurs. La nature même et l'essence même du groupe « Core in fronte » est d'être dans la contestation, mais on sait apprécier ceux qui sont dans une logique de gestion et de construction, même si on ne partage pas ni les objectifs, ni les stratégies et ni la résultante des choix.

La valeur des hommes et des femmes qui font la classe politique corse, qu'ils soient autonomistes, indépendantistes, de droite, de gauche, progressistes ou extrémistes fait qu'on a des compétences intrinsèques assez fortes. Et je pense qu'on a, au sein de cette Assemblée, un niveau politique qui peut être envié par de très nombreux autres collectivités ou parlements souverains.

Par contre, Monsieur le Président, vous appelez de vos vœux à une participation politique collégiale, entre autres, de la part des oppositions, et vous avez des mots plus tendus envers les partenaires de l'espace patriotique que nous sommes.

Vous savez la contribution, et le partage de la politique pour laquelle nous avons un héritage commun, on l'a faite lorsqu'on a créé ce socle de projets politiques d'émancipation et c'était il y a bien longtemps. Donc logiquement, lorsque, après le 5 juillet, il y a eu un regroupement d'une majorité politique assez large, je pense que c'est à ce moment qu'il aurait dû y avoir une ouverture globale et stratégique.

Aujourd'hui, on est à mi-mandat. Beaucoup vous feront le reproche d'être dans une logique de patinage. D'autres vous feront des reproches bien plus graves et d'autres vous encenseront. Ça, c'est la logique de la réalité politique.

Moi, par contre, quand je me place du côté de ce courant patriotique et historique, ce que j'attends, c'est des changements de comportement, c'est d'arrêter de jouer à 32 en permanence. Parce que la réalité du moment est probablement différente. La réalité de demain pourrait être différente. Mais nos certitudes d'aujourd'hui, c'est qu'on a un héritage commun et qu'on doit veiller à le préserver, à ne pas le dilapider et à ne pas le désacraliser.

Moi, je considère qu'aujourd'hui, il ne nous appartient pas à nous de faire des propositions stratégiques. Il appartient au parti majoritaire, qui pendant ces 3 années a gouverné seul, et je le vous le dis, pour ma part, je considère de manière outrancière, je crois qu'il appartient d'avoir un peu plus de pragmatisme, un sens du partage dans les prises de décision et dans les consultations amont.

Moi je ne vous dis pas qu'on est prêt à faire un travail commun, on est loin de là, parce qu'il faut retrouver un espace de confiance, il faut que vous réussissiez à convaincre les deux autres partis nationalistes qui sont présents dans cette Assemblée de Corse qu'il y a un socle commun et qu'il peut y avoir une confédération patriotique qui se donnerait la main dans l'esprit de sauvegarder cet héritage et de le perpétuer, voire de le faire fructifier. Mais vous avez la main. Et honnêtement, à votre place, je n'aurais pas fait de remaniement, j'aurais essayé de convaincre Alex de ne pas bouger et je serai resté dans la stabilité parce que, que vous le vouliez ou non, ce petit remaniement est perçu par la majorité d'entre nous comme un aveu d'échec. Et c'est pour ça que les personnes qui ont aujourd'hui la charge de reprendre des postes exécutifs de direction ont dans l'obligation, non pas de faire presque aussi bien que les autres, mais beaucoup mieux parce qu'on attend un gap, un gap qualitatif, un changement. Et vous êtes dans l'obligation de montrer que ce remaniement n'est pas conjoncturel, il n'est pas affectif, qu'il est fondamentalement politique et dans l'intérêt de la Corse. Je vous le dis en doutant de ce que je dis.

Mais franchement, vous avez un match à tenir qui est très, très difficile. A votre place, tous, je serai inquiet, j'aurais peur. Mais le courage, c'est malgré la peur, d'affronter la réalité et la réalité de demain, elle sera très difficile.

Mme la Présidente Marie-Antoinette MAUPERTUIS

Qui d'autre souhaite intervenir ? Jean-Christophe Angelini.

M. Jean-Christophe ANGELINI

Un mot rapide, les autres groupes ayant pu s'exprimer, notamment pour ne pas donner l'impression que nous esquivons ce qui n'est pas un débat politique, mais une discussion voulue par un groupe d'opposition comme nous.

Saluer Charly d'abord amicalement et politiquement. Je crois que l'Assemblée va gagner à ce qu'il soit présent à nos côtés, notamment sur un certain nombre de débats techniques, on en reparlera.

Saluer et remercier, même si nous n'étions pas d'accord, les trois conseillers exécutifs sortants. Pas d'accord sur tout, il y a eu des points d'accord et je veux les mettre en exergue, des points de désaccord d'ordre politique et on ne va pas, à ce stade, les exagérer.

Mais vraiment, sincèrement, parce que je crois savoir, au risque de me tromper, ce que vous ressentez, merci pour l'action conduite au service de la Corse.

Félicitations aux conseillers exécutifs entrants. Là-aussi sans flagornerie, ni démagogie, on a déjà travaillé ensemble en d'autres circonstances. Et puis Président, vous toutes et tous, les Corses jugeront.

Ce débat, il a quelque chose de décalé. La Présidente de l'Assemblée, je veux le dire, nous a touchés avec ces mots du matin sur la situation de la Corse et la violence qui nous ronge.

On a cet après-midi, même s'ils sont présentés dans une perspective que je partage, celle qu'a pu exprimer Jean-Martin, des rapports que pour certains d'entre eux, dans une configuration radicalement différente, mais néanmoins, on appelait de nos vœux depuis longtemps.

Et puis il y a, au-delà de ces murs, ce que vit notre peuple au plan économique, c'est catastrophique ; au plan social, c'est dramatique ; au plan général, c'est très préoccupant et qui je le sais, motive majorité et opposition dans la construction de réponses adaptées, et je l'espère efficaces.

Alors moi je ne serai pas long parce que je ne crois pas que ce remaniement, et je le dis à froid et bien sûr, sans vouloir vexer quiconque, est un événement politique. C'est le fruit d'une volonté, celle du Président du Conseil exécutif, Paul-Fé l'a dit et je reprendrai le terme à mon compte, on en prend acte.

Donc, profitant de l'occasion qui nous est donnée, je vais, au nom du groupe « Avanzemu » simplement dire deux choses.

Le Président de l'Exécutif a fait à maintes reprises référence, je cite, aux groupes nationalistes d'opposition. C'est un peu le cas depuis 2021, ce fut même le cas durant la campagne, voire même avant, en arguant de propositions qui auraient été faites, etc.

Alors moi, je ne vais pas parler depuis le passé, commun ou pas, mais je vais au nom de notre groupe parler pour l'avenir et je vais le faire avec beaucoup de clarté pour dissiper tout malentendu ou ambiguïté à l'avenir.

Sur ces discussions, Président, que vous souhaitez ouvrir dans les mois à venir, l'aghju da dì in corsu è di modu chjaru : ùn ci cuntate micca !

Noi, u gruppu « Avanzemu », a dicu pè i Corsi micca pè voi, voi pensu chè a sapete, ùn ci cuntate micca.

En français dans le texte : ne nous comptez pas. Pourquoi ?

Quand on sera en commission, dans l'hémicycle, dans des débats, on va travailler dans l'intérêt de la Corse, on n'a jamais varié et on continuera à le faire pour les deux ou trois ans qui viennent, donc il n'y a pas de difficulté et ça ne vaut pas déclaration de guerre totale et absolue.

Je l'ai dit, y compris ces dernières heures, s'il est des sujets dont vous voulez que nous parlions, on peut en parler, mais je veux les déconnecter de manière radicale et pacifique de tout sujet de pouvoir ou de gouvernance.

On n'ira pas à la gamelle, même si ce n'est pas ce que vous proposez. Et, en d'autres termes, on travaillera comme on l'a toujours fait, avec beaucoup de sérénité, pourquoi pas dans un cadre plus apaisé, plus respectueux de ce que nous sommes, acceptons-en l'augure, mais sans jamais le conditionner à quelque poste que ce soit.

Nous, on part d'un raisonnement qui est très simple : les gens ont voté pour vous, menez votre politique. Dans 3 ans, on va revoter, les gens choisiront une politique. Dans l'intervalle, il peut se passer des choses.

Quand, au lendemain de la mort d'Ivan Colonna, le Gouvernement a cru bon, sous la pression populaire, d'ouvrir une séquence sur l'autonomie ; on n'a pas dit, on est dans une opposition radicale, on a débattu, on a même voté le même texte, dans un moment où, comme aujourd'hui, on était dans une opposition assez vive.

Donc cette attitude-là, elle ne variera pas. Quand on estimera que l'intérêt de la Corse est en jeu, on fera ce qu'on croit bon de faire, mais on ne subordonnera pas cette politique à un quelconque partage de gouvernance.

Vous avez été élus, très bien. Je crois que même les gens qui vous ont élus, et je ne veux pas parler en leur nom, je n'en fais pas partie, ils respectent le fait majoritaire. Mais ça n'exclut pas une pratique du pouvoir qui pourrait être, Paul-Fé l'a dit, Jean Martin aussi en d'autres termes, plus respirante, plus ouverte, plus respectueuse.

Mais, les 3 mois, les 6 mois, je n'ai pas compris, que vous donnez en disant « on va voir, etc. », oubliez, en tous les cas pour ce qui nous concerne. Lasciate puru corre !

Sur la suite, et j'en ai fini, la situation financière de la Collectivité, elle est terrible ! On va discuter du viaduc d'Olmeto et du reste, on ne sait même pas comment financer la quinquennale.

Aujourd'hui, on entre dans une séquence extrêmement compliquée : les extrêmes à nos portes, confère en Corse même la situation des législatives, et puis un long tunnel qui, au contraire des 3,5 premières années qu'on vient de passer, est, en plus d'être jalonné de difficultés, truffé ou jalonné de consultations électorales (municipales, sénatoriales, législatives, présidentielles, etc.)

Donc, ça va être extrêmement compliqué.

Alors, moi je conclurai en disant, en tant que nationaliste et en tant que président d'un groupe, qu'il faut, et j'en ai fini, garder ce cap. Pardon d'avoir été un peu long, Madame la Présidente. Essayer de converger quand l'intérêt de la Corse le commande, sans qu'il y ait pour notre part de débat sur la gouvernance, je l'ai pour notre part conclu aujourd'hui solennellement et définitivement.

Et pour tout le reste, faire vivre le débat démocratique et donner aux gens l'occasion de trancher. Ça me paraît, en démocratie, la plus saine et la plus constructive des attitudes.

Terminer en disant, mais vous le savez déjà, Président, on ne vous apprend rien, qu'on est en désaccord fondamental sur la politique que vous menez. Ce n'est pas le moment ni le lieu pour en dire davantage. Je crois savoir que vous l'appréhendez ainsi, on y reviendra. Et que les exécutifs, les groupes, ça va, ça vient, c'est le fruit du choix politique. Et au moment où nos choix politiques sont aussi opposés, je ne vois pas bien ce que pour notre part nous viendrons faire dans pareille aventure.

Donc, avec beaucoup de respect, sans la moindre animosité, un propos, je l'espère, d'une grande clarté pour ceux qui l'ont reçu, et une attitude politique dictée, non pas simplement à l'endroit de ce que vous représentez ou de ce que vous êtes, mais de la situation de l'île, et puis des grilles de lecture et des réponses que les uns les autres on tente d'y apporter.

Donc voilà pour ce que nous représentons, le propos du jour.

Je vous remercie.

Mme la Présidente Marie-Antoinette MAUPERTUIS

Qui d'autre souhaite intervenir ? Oui, Pierre Ghionga.

M. Pierre GHIONGA

Madama a Presidente,

Duie parolle nantu à stu scambiamentu ch'ellu ci prupone u Presidente di l'Esecutivu.

A prima di e cose vulia felicità i 3 novi cunsiglieri esecutivi è ringrazià quelli chì si ne vanu, per u so impegnu ch'elli anu avutu per a Corsica, è li vulia di chì a vita di cunsigliere à l'Assemblea hè forse più bella, parlu cù sperienza, chè quella di cunsigliere esecutivu, allora ùn v'inchietate micca per què.

Dopu, eiu aghju da esse chjaru, aghju da dì sò ch'aghju dettu à u Presidente, eiu ùn dumandu nunda. Ma, l'aghju detta à u Presidente, seraghju daretu à voi, per duie cose, per a dumanda d'autonomia, ci credu, è per accumpagnà vi ancu s'è ùn ci hè micca scambiamentu istituzionale, nantu à a prumuzione di certe pulitiche chì mi tenenu à core. Per esempiu, a lingua corsa o puru tutti l'ecchippamenti ch'ellu si pò fà in Corsica, è spergu chì sbuccherimu à calcosa di bè, è da quì à 3 anni, i Corsi si sperteranu, diceranu s'è no simu stati boni o innò, è cusì, serà bè.

Mme la Présidente Marie-Antoinette MAUPERTUIS

À ringrazià vi. Josépha.

Mme Josépha GIACOMETTI-PIREDDA

Quelques secondes.

Effectivement, ce n'est pas un événement politique et je ne considère pas, moi non plus, que nous faisons là un débat politique.

Aujourd'hui, il appartient de prendre acte de la décision du remaniement, d'un remaniement interne à la majorité et c'est absolument le droit du Président du Conseil exécutif. La politique, ce sont aussi des hommes et des femmes, et j'exprime bien sûr le respect pour l'engagement qui a été le leur, l'engagement des sortants et je ne doute pas que l'engagement des entrants sera de même intensité. Même si nous divergeons aujourd'hui profondément sur le projet et sur la conduite des affaires de ce pays, pour autant, on peut noter qu'il y a des engagements sincères qui doivent être respectés à ce titre.

Alors, je crois que justement, c'est un non-événement aussi puisque cette décision de ce mini-remaniement, elle est finalement l'aveu d'un constat d'échec et nous, depuis quelques semaines et depuis quelques mois maintenant, nous entendons parler de propositions, de travail commun, de travail élargi. Je crois qu'il y a le constat, et on peut vous en donner acte aussi, Monsieur le Président, effectivement, d'une stratégie, constat de l'échec d'une stratégie, le constat d'échec d'une méthode et d'une dynamique qui n'est plus celle d'une majorité qui est aux affaires aujourd'hui, qui conduit les affaires de la Corse.

Depuis plus de 3 ans, j'ai eu l'occasion à plusieurs reprises de l'exprimer, il y a eu, pour ce qui est des rapports avec le gouvernement français, une absence de rapports de force systématique, ce qui nous a rendu prisonnier des calendriers parisiens et nous sommes aujourd'hui prisonniers de l'instabilité parisienne. Et puis du côté de la gestion de cette collectivité, des non-choix stratégiques qui aujourd'hui trouvent, je crois, leur apogée, en tout cas qui continuent de se traduire.

Alors, je ne sais pas si ce remaniement aura l'effet, la volonté d'un nouveau souffle escompté, j'en doute un peu.

Reste, vous l'avez évoqué, un projet commun.

Alors que reste-t-il de commun ? La boussole qui est la mienne ici, elle est toujours la même, que ce soit lorsque je m'oppose, comme de manière systématique ces derniers mois et ces dernières années, que ce soit lorsque je soutiens, en de quelques rares occasions sur des rapports, c'est celle de la conviction de travailler au service de la Corse et de ce pays dans le cadre d'un projet de l'édification d'un projet national.

Ma boussole restera la même.

Lorsque les choses iront, de la place où je suis, pas des arrangements de gouvernance ou autres, non, de la place où je suis, elle sera la même, elle sera celle de l'opposition donc, d'une opposition nationaliste.

Lorsque les choses iront dans le sens de l'édification du projet national, j'y contribuerai.

Lorsqu'elles iront à l'encontre, en tout cas de mon point de vue, je respecte le vôtre, à l'encontre justement de l'édification de ce projet national et de l'émancipation de ce pays, je continuerai de le dire aussi et cela continuera d'être ma seule boussole et la seule boussole de ceux que je représente.

Mme la Présidente Marie-Antoinette MAUPERTUIS

Merci. Romain Colonna.

M. Romain COLONNA

Cara Presidente, à ringrazià vi.

Vurria prima di tuttu parmittite mi à nome di u gruppu, di salutà u sgiò Charles Voglimacci pà a so intrata in u nostru emiciculu in issu tempu di a demucrazia à nome di u gruppu, ch'ellu sippii u benvinutu.

Dì vi dinò, à chì puntu semu cuntenti dipoi l'andatura di Fà populu insemi d'avè pussutu fraquintà omi è donne di gran valore è di granda qualità, è vogliu pinsà quì à Antonia LUCIANI, à Flora MATTEI è a Alex VINCIGUERRA. Sete i nostri amichi, al di là di l'amicizia, ma ghjè impurtante in Corsica l'amicizia, di ciò chì ci leia, perchè ci hè a pulitica è ci hè dinò u sintimu umanu è siate viramente assicurati di a nostra amicizia cullettiva è simu felici quì nantu à issi banchi, d'avè spartutu tante lotte è tanti cumbatti à fianc'à voi, è voi à fianc'à noi.

Vi vurria dì avà, in modu à pena di più puliticu à chì puntu dinò semu felici d'avè scumpartutu tanti è tanti cartulari insemi, tanti cumbatti, tanti sudori chì di e volte i Corsi ùn anu micca sempre vistu ma emu da fà di manera di mostrà li à chì puntu ci sete battuti è emu da cuntinuà à luttà fin tantu chè no pudemu pà tuttu ciò chì c'improme è pà a nostra Cursichella è pà i Corsi. Dunque, torna una volta à nome di u gruppu siate ringraziati pà tuttu u sudore è l'unestità ch'avete messu in a gestione difficiule. Perchè ghjè una carica assai assai difficiule a sapemu, d'altri a sanu quì.

A Corsica ghjè un paese di e volte difficiule è voi, senza ghjimbà u spinu vi sete sempre impettatu à l'affare di e volte in più cù situazione familiare, cù situazione prufeziunale chì piglianu u tempu è ete sempre rispostu à u gruppu cum'ellu ci vulia à issa Assemblea quì dunque viramente di core è di stintu, à ringrazià vi.

Ringrazià dinò perchè l'affare sò liati, i trè chì affaccanu à l'esecutivu è di augurà li tutta a nostra riescita. U Presidente di l'esecutivu hà dettu chì in a dimarchja Fà populu insieme certi ùn eranu micca vechji militenti hè vera, cara Vannina, sia assicurata di u nostru sustegnu. Sustegnu militente è sustegnu di militente naziunalisti è circaremu à accumpagnà ti u megliu chè no pudemu da issi banchi da l'assemblea, poi cuntà nantu à noi in e stonde di dubbitu, perchè ci ne sarà, di colara, di riescita, di tristezza, di gioia, noi saremu à fianc'à tè.

Saremu à fianc'à Anne Laure chì ghjè un insegnante, tuttu u mondu cunnosce e so qualità, u so impègnu pà a lingua, pà a nostra tarra, pà l'ambiente, Anne Laure ai fattu un travaglione in giru à l'ambiente è quì parlemu di lingua cù tè, d'insignamentu, d'educazione, a Presidente l'hà detta, ci hà toccu assai cù e so parolle nantu à l'educazione, è sè una donna impegnata à mezu à l'educazione è a Corscia hà bisognu di què più cà mai, hà bisognu di lingua più cà mai, hà bisognu di pruttezzone è d'eculugia più cà mai, è sin'à avà tuttu u to parcorsu hà ci a detta dunque quì, dinò pudarete cara amica è cara cunsigliere cuntà nantu à l'impegnu totale di u nostru gruppu è di a nostra ghjente.

Caru Jean-Félix, un vechju militante di a causa naziunale è di a causa corsa, ogni volta chè vò vidite videò puru s'ellu hè sempre giovanu, ma videò di lotte di u populu corsu, lotte in carrughju, lotte stituziunale, lotte in Parigi, davanti à i guverni, davant'à tutta a ghjente è ci hè sempre à un mumentu datu di a videò, un giovanu, di e volte à pena menu giovanu, cù una barba à quandu nera à quandu à pena grisgione, ghjè Ghjuvan Felice Acquaviva dipoi anni è anni hè sempre à luttà, nantu à tutti i spazii pà difende l'intaressi suprani di a Corsica. Dunque Ghjuvan Felice a sapemu, chè tù cuntinuarè cum'è tù l'ai sempre fatta à luttà pà u bè di issu paese di i so figlioli è di a so ghjente. Dunque pudarè cuntà nantu à noi cù tuttu u nostru sustegnu è a nostra fede, pà riesce in a to missione in e vostre missione -à voi trè- nove.

Vous dire aussi que nous ne parlons pas, quant à nous, depuis les bancs de cet hémicycle de remaniement de 3 personnes, nous parlons d'un redéploiement stratégique qui doit concerner l'ensemble de notre fonctionnement, l'ensemble de l'administration, l'ensemble des missions, ça a été dit par le président ce matin, au sein de cet hémicycle du travail parlementaire, au sein du groupe et au sein de l'Exécutif.

Ce qui a moins bien été fait jusqu'à présent devrait être amélioré, ce qui doit être concrétisé sera concrétisé dans les jours, les semaines et les mois à venir.

Vous dire que nous avons retenu, notamment parmi d'autres, 3 dossiers dans ce redéploiement stratégique que vous avez évoqué, Monsieur le Président de l'Exécutif, qui sont prioritaires politiquement : celui de la terre, de l'accès au logement, à la terre, celui des infrastructures et qui comprend bien évidemment le volet économique, celui de la langue.

Sur ces 3 dossiers-là, sur tous les autres, Monsieur le Président, vous pourrez compter sur notre indéfectible soutien.

Parmittite mi nantu à quellu di a lingua, vecu quassù i giovani, vi vogliu salutà. Sò i giovani pà una parte, salute à voi, chì si sò impegnati in e lotte passate di u mese di dicembre, pà a lingua, pà a difesa di issa lingua à pà difende ciò chì u statu à traversu i so tribunali, ci hà ricusatu quì.

Vi vurria dì, cari giovani, è cara giuventù chì noi emu da cuntinuà à luttà par voi, emu da cuntinuà à luttà par i cartulari ch'emu ammintatu sin'à avà, è chì ùn cappiaremu micca. Hè stata detta l'ore anu da esse difficiule, iè a sapemu l'ore anu da esse difficiule ma noi ci avemu da impittà cum'è l'avemu sempre fatta è circaremu à fà ancu megliu par voi, pà i vostri, è pà tutta a nostra ghjente circaremu à fà megliu cà ciò ch'è n'avemu fattu sin'à avà ma, vi vulia dì in modu sulenne, chì in issa reorganiszazione generale, a diciaremu cusì, pudarete cuntà naut à u nostru sustegnu attivu è nantu à a nostra azzione cullettiva.

Monsieur le Président, je terminerai là-dessus.

Vous savez maintenant, je vais me répéter une dernière fois, nous avons été mandatés par les Corses pour opérer une réforme constitutionnelle qui puisse permettre à ce peuple de vivre, et de vivre dignement et durablement sur cette terre.

Nous allons déployer toute notre énergie, encore plus que nous ne l'avons fait hier, pour que cette réforme constitutionnelle aboutisse à son terme, parce qu'il en va de la survie du peuple corse.

Et de manière parfaitement solidaire, que les choses soient totalement entendues, de manière parfaitement solidaire, nous allons nous battre quotidiennement à vos côtés, aux côtés de votre exécutif, aux côtés des autres groupes, à continuer inlassablement à tendre la main pour dire aux Corses que nous allons améliorer leur vie quotidienne sur tous les dossiers, nous allons chercher à le faire du mieux que nous pouvons pour améliorer la vie quotidienne des Corses. Il ne s'agirait pas d'avoir une réforme constitutionnelle avec un peuple

qui souffre, il ne s'agirait pas d'avoir un peuple prospère, mais qui a perdu toute son identité d'un autre côté.

Madame la Présidente, Monsieur le Président, Chers membres de l'Exécutif, Chers présidents de groupe, Chers collègues, pudete cuntinuà à cuntà nant' à noi. E cusì sia.

Mme la Présidente Marie-Antoinette MAUPERTUIS

À ringrazià vi assai. Aghju da passà a parolla à u Presidente di l'Esecutivu.

M. le Président Gilles SIMEONI

Je remercie l'ensemble des intervenantes et intervenants.

J'ai bien pris note de tout ce qui a été dit, qui est important. Nous y réfléchirons collectivement au sein du Conseil exécutif et du groupe majoritaire, et nous en tirerons bien sûr les conséquences, toujours avec l'état d'esprit qui nous anime et que j'ai réaffirmé dans le cadre de mon propos de présentation.

Merci à toutes et à tous.

Mme la Présidente Marie-Antoinette MAUPERTUIS

Eccu dunque avà, emu da piglià i cartulari chì figuranu à l'ordine di u ghjornu, mi girgu versu l'esecutivu, nurmamente emu da principià per l'infrastrutture, è ci hè un uperazione d'accunciamentu di l'anziana strada dipartementale 368 chì ghjè a traversa di Purtivechju.

INFRASTRUTTURE È TRASPORTI / INFRASTRUCTURES ET TRANSPORTS

Raportu n° 006 : Approvu di l'uparazioni d'accunciamentu di l'anziana RD 368 di a traversa di Purtivechju

Rapport n° 006 : Approbation de l'opération d'aménagement de l'ex-RD 368 en traverse de Purtivechju

M. le Président Gilles SIMEONI

Pinsava chì a pusizione di Avenzemu avia da esse à pena più aparta, avia messu u cartulare di a strada di Purtivechju, ma pensu chì l'emu da ritirà di l'ordine di u ghjornu (rise).

Sottu à u titulu “Colpi è tambate” aghju u piacè di prinsintà vi l'operazione d'accunciamentu di l'anziana strada di traversa di Purtivechju.

Sò travagli assai aspittati, toccanu da vicinu i cullegiani è i liceani di Purtivechju, i so parenti. Ci hè statu parechje volte accidenti, per via di a vitezza, per via di ghjente certe volte eranu ancu briachi pè l'ultima volta è dunque ci hè veramente un bisognu forte d'accuncià issa traversa. Prima di prinsintà vi, i quattru o cinque cartulari chì sò custì, avete vistu, forse averete vistu, chì mi si pare chì digià nantu à a forma, ci hè un travagliu impurtante chì hè statu fattu, puru sè l'anziani raporti eranu digià di qualità, vogliu ringrazià u sforzu, fattu da i servizii.

Michel Gaudeau-Pacini, le directeur, Jean-Baptiste Pieri et l'ensemble des services pour, en cohérence avec la commande politique qui a été faite, essayer d'avoir des rapports qui, dans leur présentation, dans des matières techniques, permettent véritablement aux élus que vous êtes et que nous sommes d'avoir le maximum d'éléments pour voter et délibérer en ce qui concerne l'Assemblée de Corse.

Alors, en ce qui concerne cette opération, donc c'est un aménagement qui concerne la partie urbaine de l'ex-RD 368. Il y a une opération en partie « voie verte » qui va être financée par des fonds européens dans le cadre du FEDER 2021- 2027 relatif au renforcement de la mobilité durable.

Donc, nous avons la sous-opération « voie verte » - partie « mobilité durable », pour un montant total de 1,1 M€ ; subventions FEDER... Alors je rappelle que les subventions FEDER ne sont pas des subventions qui arrivent, si j'ose dire, toute cuites dans l'escarcelle de la Collectivité de Corse.

Vous le savez, nous le savons, mais c'est bon aussi que les Corses qui nous écoutent l'entendent. Il y a des dialogues de gestion importants avec la Commission européenne, notamment sur le principe des opérations finançables et sur le montant des crédits affectés aux opérations ou aux types d'opérations qui sont retenus.

C'est notamment dans ce cadre que nous avons obtenu des crédits importants pour tout ce qui est voie douce et mobilité durable, ou encore, je me tourne vers Julien Angelini... Jean-Christophe Angelini et Julien Paolini... c'est la tendance au rapprochement qui continue de me trotter dans la tête... sur les affaires de financement de l'éclairage public, que ce soit en Corse-du-Sud via le SDE 2A ou en Haute-Corse, avec le syndicat d'électrification, nous avons obtenu que les fonds européens continuent de financer les opérations d'éclairage public, alors même que, par exemple, la Direction régionale de la Commission européenne ne voulait pas continuer à le faire.

Donc je rends hommage au travail qui a été fait dans cette mandature par Flora Mattei, qui avait été initié à l'époque par la Présidente de l'Assemblée de Corse, dans ses anciennes fonctions de Conseillère exécutive, pour souligner aussi qu'il y a une continuité dans la vision stratégique.

Donc, un financement, une part « voie verte » avec subvention FEDER, 660 000 € HT ; part communale, 132 000 € HT ; part CDC, 308 000 € pour un total de 1,1 M€ HT. Et une sous-opération « routes et trottoirs » avec la part communale 350 000 € HT et la part Collectivité de Corse, 1,550 M€ HT, puisque c'est clé de répartition est faite conformément à la délibération-cadre que nous avons votée.

Donc, je vous demande d'approuver cette opération et de m'autoriser à signer avec la commune de Portivechju la convention organisant la répartition du financement de ces opérations, ainsi que de me mandater pour continuer à les mettre en œuvre le plus vite possible, pour la satisfaction et l'intérêt des usagers di Portivechju, notamment les collégiens, lycéens et leurs familles et la communauté éducative, et bien au-delà.

Mme la Présidente Marie-Antoinette MAUPERTUIS

Alors il y a un rapport de la CDENATE.

Mme Vannina CHIARELLI-LUZI

Avis favorable, Madame la Présidente, avec une non-participation du groupe « Un Soffiu novu » et de Madame Giacometti-Piredda, et l'absence du groupe « Core in fronte ».

À ringrazià vi.

M. Joseph SAVELLI

Avis favorable, Madame la Présidente, avec la non-participation des groupes « Un soffiu novu » et « Core in fronte ».

Mme la Présidente Marie-Antoinette MAUPERTUIS

Voilà, là, il s'agissait de l'avis de la commission des finances.

Bien, la parole est à qui veut la prendre sur ce rapport.

Oui, Georges Mela.

M. Georges MELA

Merci, Madame la Présidente.

Monsieur le Président, comme vous venez de le préciser, on est là sur une opération de sécurisation importante, puisque le tronçon concerné de la RD 368, pour ceux qui ne le savent pas, part du rond-point de la route de Marina di Fiori et du port pour rejoindre le rond-point de l'Ospedale sur la rocade.

C'est un secteur, et vous l'avez rappelé, qui chaque jour est emprunté par bon nombre de véhicules et de piétons.

Ils passent par des établissements scolaires hyper fréquentés qui sont un collège et un lycée, où quelque 1 000 élèves s'y trouvent, au cœur d'une zone commerciale en pleine expansion et très fréquentée.

Alors bien sûr, la dangerosité de cet espace est avérée depuis plusieurs années, tellement depuis plusieurs années que j'étais encore maire de Porto-Vecchio lorsque je vous avais moi-même alerté quant à la poursuite des travaux que j'avais entamés lorsque j'étais conseiller général à l'époque.

Depuis, 10 ans se sont écoulés.

Ce rapport est présenté sous deux opérations « voie verte », comme vous l'avez précisé, avec routes et trottoirs.

Le FEDER n'intervenant que sur la première à hauteur de 660 000 €, comme vous l'avez rappelé, et un engagement de la commune également à hauteur de 482 000 €, me semble-t-il, même si vous avez parlé de 350 000 €... Je ne vois

pas où se situe cette différence... Et celui de la CDC, qu'il nous est demandé d'approuver, avoisine le 1,9 M€ pour la totalité.

L'ensemble devrait coûter et avoisiner les 3,3 M€.

Alors, le rapport indique que les travaux devraient être achevés d'ici la fin de 2026, ce que tout le monde espère. Mais mon intervention sera surtout sur la suite. Pourquoi je dis la suite ? Parce que la départementale 568, communément appelée la route de Marina di Fiori, qui part du rond-point du port pour arriver au giratoire de Trinité et que vous mentionnez, est censée faire l'objet d'aménagements similaires.

Le rapport dit que les études ont été lancées, mais doivent être poursuivies. Qu'est-ce que cela veut dire concrètement ?

S'inscrivent-elles dans un PPI toujours aussi attendu ? Et nous avons vu tout à l'heure les interventions sur ce sujet. Et font-elles partie des choix stratégiques d'aménagements retenus ?

Nous savons tous que la plus grande difficulté, et cela a été dit par différents interlocuteurs, que la difficulté principale est de trouver les moyens nécessaires d'assurer notre politique et donc assurer un financement à l'ensemble de ces opérations.

Alors, il ne faudrait pas que cela reste au stade des illusions, surtout lorsque l'on voit surgir aujourd'hui des dossiers anciens et des propositions multiples.

Vous disiez, Monsieur le Président, il y a quelques instants dans votre intervention, qu'il y avait une main tendue aux oppositions et notamment sur les infrastructures routières. J'avais demandé à plusieurs reprises, et vous le savez, mais la réponse que vous avez apportée, que je regrette, est surtout le dernier toilettage de la section d'investissement qui a généré la suppression de 136 M€ d'autorisations de programmes dans divers secteurs qui sont les routes territoriales et les voiries anciennes départementales, et ceci que je regrette davantage, sans même associer la commission des finances dont la présidence est assurée par un membre de votre groupe, en l'occurrence Louis Pozzo di Borgo.

Donc, je pense que des explications seraient les bienvenues.

Je vous remercie.

Mme la Présidente Marie-Antoinette MAUPERTUIS

Alors qui d'autre souhaite prendre la parole ? Oui, Saveriu Luciani.

M. Saveriu LUCIANI

Merci, Présidente.

Vous avez compris que pour des raisons évidentes, je parlerai un peu au nom de Portivechju.

Simplement donc, vous l'avez précisé, Président, c'est un projet qui d'abord va rendre service à beaucoup de monde, notamment aux usagers de tous ces établissements scolaires.

Pour nous, vous le savez, ici ou ailleurs, c'est une condition essentielle qu'il faut absolument remplir autour de chaque établissement. Il y a beaucoup de zones en plus, vous l'avez souligné, qui sont accidentogènes et celle-ci en était une.

Vous dire aussi quand même, dans mon historique bref, que c'était une opération qui avait été déprogrammée, Georges a peut-être oublié de le dire, et qu'il a fallu malgré tout rappeler l'urgence justement de revenir à la réalité portovecchiaise, on dira comme ça, et même plus que ça, parce que ça concerne des élèves d'autres bassins qui vont du lycée de Bonifaziu jusqu'à pratiquement aux frontières du Sartenais et de Solenzara, et même du Fiumorbu pour certains.

Donc on attend quand même une sécurité juridique et financière de ce projet. Vous avez bien compris qu'il y a quand même encore quelques doutes sur la suite, parce que finalement la route continue. Il faut absolument qu'on balaie toutes les incertitudes, sachant que par les temps qui courent, tout est incertain, et beaucoup de chantiers, beaucoup de projets sont remis en cause, voire relativisés, voire même suspendus.

Donc, comme la route continue, on espère simplement qu'on aura aussi la suite. Je le dis pour chez vous, mais quand je dis pour chez vous, je le dis aussi pour chez nous et pour ailleurs bien sûr. Il y a nécessité aujourd'hui sur un certain nombre de sites et pas simplement qu'autour des établissements scolaires, on a besoin de résoudre un certain nombre de situations qui créent des accidents.

On avait évoqué, et je m'arrêterai là-dessus, il y a 2 ans de ça, un embranchement qui paraît anodin, mais qui se trouve, vous le connaissez très bien, à l'entrée de Folelli, au bout de la ligne droite, ce tourne à gauche qui va vers

notamment Kyrnolia et vers les pompes funèbres Travaglini, où il y a eu des gens du Fiumorbu, une mère et sa fille qui sont décédées dans ce tournant.

Donc, il y a toute une réflexion à avoir sur un schéma, notamment sur les grands axes. D'autant que ces aujourd'hui pour nous sont saturés et que, vous le savez, on ne calcule plus en nombre de kilomètres, mais en nombre d'heures ou de minutes, suivant ce qu'on doit faire.

Donc un besoin, un besoin majeur pour nous. Cela fait partie, vous l'avez dit, des grandes priorités, et bien entendu donc, nous voterons allègrement ce rapport.

Mme la Présidente Marie-Antoinette MAUPERTUIS

Alors qui d'autre cette s'exprimer ? Paul-Félix.

M. Paul-Félix BENEDETTI

Il y a un début à tout. Il y a un document politique qui va être économique, technique, qui va être cosigné par Gilles Simeoni et Jean-Christophe Angelini, c'est bien.

Par contre, sur le fond, bien entendu, le projet est légitime. Mais dans le cadre de ces partenariats croisés entre des communes et la Collectivité de Corse, si j'étais le maire de Porto-Vecchio ou le maire d'une commune qui aurait signé cette convention, je vous demanderai, Monsieur le Président, d'avoir une convention de co-maîtrise d'ouvrage pour que les communes puissent récupérer le FCTVA, qui leur est plus bénéfique qu'à la Collectivité de Corse, parce qu'il n'est pas sur les mêmes comptes et il n'est pas sur les mêmes dispositifs de récupération.

A réfléchir !...

Mme la Présidente Marie-Antoinette MAUPERTUIS

Merci, Paul-Félix.

Qui d'autre souhaite intervenir ? Valérie.

Mme Valérie BOZZI

Merci, Madame la Présidente.

Très rapidement.

Globalement, bien sûr, il y a 5 projets structurants du réseau routier, donc on peut aujourd'hui s'en féliciter. Ce sont des avancées importantes pour les déplacements à l'intérieur de l'île.

Je vais, pour ma part, par contre, regretter que vous n'ayez pas jugé utile de mettre la réflexion de la traverse de Porticcio ; un projet attendu depuis longtemps qui avait été initié par l'ancien département. Une route très accidentogène également, avec notamment un jeune qui s'est fait renverser encore dernièrement.

Donc j'espère que ce projet qui a avancé, qui est mûr et pour lequel la commune a accepté bien sûr de participer, pourra rapidement être mis à l'ordre du jour d'un prochain conseil municipal. C'est important pour notre région.

Merci.

Mme la Présidente Marie-Antoinette MAUPERTUIS

Bien. Oui, Monsieur Pozzo di Borgo.

M. Louis POZZO di BORGO

Merci, Mme la Présidente.

Monsieur le Président du Conseil exécutif, Mesdames et Messieurs les conseillers, quelques mots rapides.

D'abord, je pense que la satisfaction est globale et partagée, une fois n'est pas coutume, donc pour ces projets structurants qui seront et effectivement le mot « structurants » est important puisque là-dessus nous sommes souvent, je dirai, opposés sur la vision des projets structurants pour la Corse simplement plus qu'un focus sur tel ou tel projet, il me semble qu'à travers les interventions des uns et des autres, on se rend bien compte que les besoins sont énormes, les besoins sont partout, tant au niveau de l'entretien des voies existantes qu'au niveau de la création de nouvelles routes, de nouveaux accès, qui sont en lien direct, et c'est bien là ce qu'il faut avoir en tête, qui sont en lien avec le développement de notre île.

Quand je parle de ça, je vais revenir sur les propos du président de l'Exécutif qui ont eu lieu il y a quelques instants, et vous parlez d'un document, c'est le PADDUC. Il faut bien mettre en concordance je dirais sur un même niveau, le développement des communes et nos documents structurants puisqu'avec ce document, le PADDUC notamment, ça avait été dit par Julien Paolini, nous devons aussi parler de SCOT pour l'aménagement du territoire, des territoires, une logique d'ensemble, de mutualisation des moyens, de PLU, de PLUI, sans quoi, on le voit, Valérie a besoin d'une réfection de traverse à Porticcio, c'est tout à fait justifié, explicable, d'autant plus quand on prend le prisme de l'accidentologie, parce que malheureusement, on l'a vu sur Folelli, on le voit sur Moriani, on le voit ailleurs, il y a des routes et des secteurs qui sont dangereux. Donc des besoins énormes, des besoins de financement énormes surtout, et le besoin de rabattre les cartes.

Alors Georges le disait, effectivement, certains investissements ont été sans doute gommés. Nous aurions pu, oui, en discuter en commission des finances, il le faudra à très court terme, mais derrière toutes ces interventions, on voit bien que nous avons besoin de financements, nous avons besoin du PTIC notamment, nous avons aussi besoin d'avoir les mains libres pour définir nos investissements, nos priorisations, ce schéma directeur des routes, cette PPI pour l'investissement, des documents qui seront présentés, ça été annoncé, à très court terme. Mais il n'est pas aussi simple que de dire la route continue. Oui, mais elle continue partout.

Donc le besoin est là, il est identifié et c'est bien par la production des futurs documents qui vous seront proposés au vote et qui passeront dans chacune des commissions que nous pourrons avoir effectivement un avis partagé, comme c'est le cas aujourd'hui.

Voilà, tout simplement. Merci.

Mme la Présidente Marie-Antoinette MAUPERTUIS

Merci.

D'autres prises de parole ? Oui, Cathy Cognetti.

Mme Cathy COGNETTI-TURCHINI

Merci, Madame la Présidente.

Je voudrais revenir sur les différentes interventions. Bien sûr que ces projets sont de nature à structurer, à fluidifier surtout les trajets dans toute l'île. Mais l'accessibilité du lieu en milieu rural, c'est aussi donner la possibilité aux villages d'avoir des routes qui soient accessibles pour lever tous les freins, notamment au niveau de la mobilité, et permettre un développement harmonieux de nos territoires.

Donc je pense qu'il faudrait aussi axer, Monsieur le Président, un développement sur nos routes de villages.

Je vous remercie.

Mme la Présidente Marie-Antoinette MAUPERTUIS

Merci, je crois que tout le monde s'est exprimé.

S'il n'y a pas d'autre demande, je repasse la parole au président de l'exécutif.

M. le Président Gilles SIMEONI

Rapidement, merci pour vos interventions.

Premièrement, ce dossier, il est important comme les 4 autres qu'on va examiner pour avoir un package global sur les infrastructures routières. Je suis heureux qu'il intervienne. Je rappelle que ce n'est pas forcément parce que des opérations étaient inscrites où programmées, qui avaient été affectés des crédits. Donc, on a récupéré dans les routes comme ailleurs des opérations qui étaient mentionnées mais sans crédits en face. Donc, c'est un élément à intégrer.

Mais cela étant, moi bien sûr, je suis heureux que ce dossier puisse s'engager vers la phase opérationnelle.

Deuxièmement, les interventions qui ont été faites par l'ensemble des intervenants me confortent dans la proposition faite par exemple dans le domaine des infrastructures.

Premièrement, il est évident qu'il n'est pas acceptable que nous n'ayons pas un document réactualisé concernant la programmation pluriannuelle d'investissements sur les routes et sur les infrastructures.

Il y a un document qui existe, il existe, 2017, il a été très largement mis en œuvre et appliqué et dans des conditions souvent satisfaisantes. Il a besoin d'être aujourd'hui réinterrogé et reformaté à l'aune des nouveaux enjeux, qu'il s'agisse d'enjeux d'aménagement ou d'enjeux budgétaires.

Donc oui, nous devons et je me tourne y compris vers l'administration, le plus vite possible, formaliser ce document et être en état de le présenter. Et je vous le dis, je vous l'ai dit tout à l'heure, il est pratiquement prêt.

Après, sur la méthode, ça a été dit, il y a à la fois des enjeux d'investissements et des enjeux de maintenance. Il y a des équilibres à trouver entre anciens réseau départemental et ancien réseau national et territorial. Il y a des logiques qui ne sont pas seulement des logiques purement économiques de ratio par habitant. Les investissements qu'on va faire, c'est aussi par rapport à une vision de l'aménagement du territoire.

Et puis, enfin, il y aura à corréliser notre programmation pluriannuelle d'investissement à nos capacités budgétaires et financières. Je rappelle, et je le dis aussi avec force, qu'en l'état, et cela n'a rien à voir avec la gestion de l'actuelle majorité qui a été globalement vertueuse, très vertueuse depuis 2015, quelles qu'aient été les tempêtes budgétaires, en l'état, et vous le savez, nous ne savons toutes et tous et nous l'avons dit à l'occasion de chaque débat budgétaire, structurellement la construction du budget de la Collectivité de Corse ne nous permet pas de faire face à nos besoins en termes d'investissement et notamment dans le domaine des infrastructures.

C'est la raison pour laquelle, à mon sens, d'une façon ou d'une autre, notre vision pluriannuelle des investissements ne peut pas se limiter aux routes. Nous avons également le chemin de fer, nous avons également la connexion externe, les ports et les aéroports.

Je rappelle simplement que l'addition des trois grands projets qui sont attendus dans le domaine routier et depuis très longtemps et on va y venir, deux d'entre eux sont évoqués dans les rapports, la déviation l'Olmato, la déviation de Santa-Lucia di Purtivechju, la déviation de Venacu, Vivariu, sans même parler du travail à faire en Balagne depuis que nous avons abandonné le grand projet déviation, l'addition de ces trois projets consommerait la quasi-totalité du PTIC disponible. Ce qui veut dire que nous n'aurions plus rien ou presque pour tous les autres investissements qui sont également stratégiques, dans le domaine de l'eau, dans le domaine des ports et aéroports, dans le domaine du financement des matériels roulants pour donner sens et plénitude à notre vision stratégique de l'intermodalité.

Donc ce que je vous propose aujourd'hui, je prends un engagement de vous présenter très rapidement ce document de la PPI. Est-ce que vous voulez vous contenter de le discuter en commission des finances, de l'aménager et de l'amender à la marge ou est-ce que vous souhaitez qu'on essaye de le coconstruire ensemble dans des délais tout à fait raisonnables, en disant « voilà la part qu'on fait entre l'ex-réseau territorial et l'ex-réseau départemental, voilà les critères qu'on intègre » ?

Les critères par exemple de prise en compte des endroits à caractère accidentogène, je me tourne vers Jean-Baptiste, c'est déjà dans notre critériologie des opérations à prioriser. Le fait par exemple de ne plus aller vers les grands travaux routiers, c'est aussi la prise en compte, certains types de grands travaux routiers, du fait que les contraintes réglementaires, notamment les données environnementales, interdisent pratiquement aujourd'hui ou rendent très difficiles les grandes opérations dès lors que des aménagements différents sont possibles.

Je prends un exemple dont tout le monde a parlé longtemps, le tunnel de Vizzavona qui a été réinvoqué comme peut-être un grand ouvrage structurant, aujourd'hui le tunnel de Vizzavona, routier, je parle, juridiquement il est impossible de le faire par rapport à des contraintes réglementaires, environnementales. Ça, c'est la première chose.

Deuxièmement, il aurait un coût disproportionné et par rapport à nos finances, et par rapport au gain attendu puisque le trajet qui avait été envisagé un petit peu en dessous, je dirais, d'un établissement hôtelier, pour ne pas le citer, et ressortirait de l'autre côté, ça fait gagner à peine quelques minutes.

Donc nous le choix que l'on fait aujourd'hui, par exemple à Vizzavona, et vous le savez, pour ceux qui prennent la route régulièrement, c'est d'avoir multiplié les créneaux de dépassement, comme on l'a fait à Saint-Georges ou comme on le fait aujourd'hui dans la montée de Vizzavona ou comme on va le faire à l'entrée de Vivario avec une sécurisation et un gain de temps.

De la même façon, le choix qui a été fait et qui est en train de se concrétiser malgré les contraintes, c'est de désengorger les entrées de villes, notamment à travers des travaux structurants, la deux fois deux voies, les tunnels ou équivalents de tunnels comme on a fait au rond-point de la Gravona, ou comme on propose de faire aujourd'hui à Biguglia, la sécurisation prioritaire des endroits accidentogènes, le travail sur les techniques à mettre en œuvre pour diminuer notamment les coûts de maintenance et qui a porté des fruits très significatifs, la restructuration de notre façon d'organiser la commande publique pour stimuler véritablement la concurrence et y compris dans le cas du Corsican Business Act, essayer de privilégier la commande publique Corse.

Donc cette stratégie, aujourd'hui, elle existe et elle porte ses fruits. Il nous faut maintenant la finaliser et la formaliser dans un document. Et moi, ce que je vous ai proposé, et ce que je continuerai à faire, et encore une fois, on verra, c'est qu'on le définisse ensemble, parce qu'à un moment donné, vous le disiez, beaucoup des opérations qui sont des opérations stratégiques, elles auront à être engagées ou à se poursuivre bien au-delà de la mandature actuelle. La discussion, y compris sur le financement de ces opérations, elle concerne la mandature d'aujourd'hui et les mandatures à venir et elle s'impose pratiquement dans les mêmes termes à la majorité et aux oppositions, celles d'aujourd'hui et celles de demain.

Donc sur cet exemple précis il me semble, et vous verrez que les autres dossiers qui viennent derrière le démontreront de façon encore plus évidente, que nous avons intérêt à essayer de croiser nos regards et de construire des grilles de programmation et de financement que nous aurons partagées.

Mme la Présidente Marie-Antoinette MAUPERTUIS

Merci, Monsieur le Président pour ces précisions.

Donc, nous allons passer au vote, sachant que Jean-Christophe Angelini et Georges Mela se sont déportés.

Donc, nous passons au vote.

Qui est contre ? Qui s'abstient ? Qui ne participe pas ? Qui est pour ?

Le rapport est ADOPTE à l'unanimité.

Donc, il y a plusieurs rapports sur les routes.

Le rapport suivant, Monsieur le Président de l'exécutif.

Raportu n° 007 : Riqualfica di l'anziana RD 464, detta « Strada imperiale » - Approvu di u bilanciu di a cuncertazione preliminare

Rapport n° 007 : Requalification de l'ex-RD 464, dite « Route impériale » - Approbation du bilan de la concertation préalable

M. le Président Gilles SIMEONI

A riqualfica di l'anziana RD 464, detta « Strada imperiale », ghjè un approvu di u bilancia di a cuncertazione preleminaria.

Donc là aussi nous sommes, et c'est un autre exemple, dans le développement de la mobilité douce et notamment dans la création d'espaces cyclables et piétons sécurisés avec des objectifs importants, effort concerté avec les intercommunalités de construction d'infrastructures cyclables performantes.

Deuxièmement, dynamique de modération générale des vitesses dans un souci de sécurité routière, limitation du transit motorisé dans les quartiers et également aménagement d'espaces piétons confortables.

Là aussi, je souhaite que très rapidement, je me tourne notamment vers les élus qui sont des habitués de la petite reine, que l'on présente des documents qui nous permettent d'avoir une vision globale des aménagements qui sont faits en matière de pistes cyclables et qui sont faits aussi pour sécuriser le domaine routier par rapport à l'usage par les cyclistes. C'est important, on sait qu'il y a eu des drames là aussi, on sait qu'il y a des associations qui sont très actives et aux attentes desquelles il faut répondre.

Donc là, l'opération est présentée de façon claire dans les documents annexés et les photographies qui vous sont communiquées. Il y a le retour de la concertation qui est également présentée et qui fait état d'un consensus quasi unanime.

Il vous est donc proposé d'approuver le bilan de la concertation publique préalable et notamment de retenir la variante numéro 3, d'approuver le principe et les caractéristiques principales des projets de requalification organisés autour de cette variante, et donc par suite de m'autoriser à poursuivre les études et à lancer les procédures réglementaires en vue de la réalisation des aménagements prévus.

Mme la Présidente Marie-Antoinette MAUPERTUIS

Merci, Monsieur le Président. Rapport de la CDENATE.

Mme Vannina CHIARELLI-LUZI

Favorable, Madame la Présidente, avec une non-participation du groupe « Un soffiu novu », de Madame Giacometti-Piredda et absence du groupe « Core in Fronte ».

À ringrazià vi.

Mme la Présidente Marie-Antoinette MAUPERTUIS

À ringrazià vi. Qual'hè chì vole piglià a parolla ? Jean-Martin Mondoloni.

M. Jean-Martin MONDOLONI

En tant que pratiquant de la petite reine, je veux d'abord ne pas inviter nos collègues à faire ce que je fais, pourquoi ? Parce qu'on parle beaucoup d'accidentologie, aujourd'hui les pistes cyclables sont rares et donc faire du vélo, c'est un acte militant et parfois même inconscient.

Cela étant posé, évidemment, on votera pour ce rapport parce qu'il amorce un effort, avec beaucoup de retard sur les régions dites de même strate. Donc il faut en prendre conscience, mais on va vous le réitérer à l'occasion de chacun des 4 dossiers, Monsieur le Président. À ce stade, sur ce sujet comme sur tant d'autres, il n'y a pas de vision prospective, alors vous appelez ça un PPI, vous appelez ça une feuille de route, la bien nommée, vous appelez ça une vision stratégique. On ne sait pas où on va, dans quelle case s'insèrent les 4 dossiers d'aujourd'hui, qu'il s'agisse de mobilité douce, qu'il s'agisse de déviations réclamées de longue date, qu'il s'agisse de traversées d'agglomérations, dans quelle programmation, dans quelle vision ça s'inscrit.

Vous nous promettez une énième fois, suite à des demandes incessantes de notre groupe, la dernière en date je crois que c'était Marie-Thé il n'y a pas si longtemps, qu'on va l'avoir cette programmation.

Livrez-là, livrez-nous cette programmation, que nous puissions circuler à pied, à vélo, en avion, en train ou par je ne sais quel moyen de transport. Et surtout, quand vous réclamez de la coconstruction, attention, dans « coconstruction », il y a « construction ». Le jeu de la délibération, c'est que vous arriviez avec une construction, et après on l'a coconstruit, on l'a codétruit, mais on ne peut pas être associés aux choix qui vous ont été octroyés par le suffrage universel, c'est-à-dire que c'est à vous de renoncer. Pourquoi renoncer ? Parce que vous savez très bien que dans la colonne « euros » vous n'êtes plus dans la même disposition qu'il y a quelques années.

Donc ce qu'on vous demande, ce n'est pas de renoncer pour le plaisir gourmand de vous voir renoncer, c'est que vous ayez un tableau Excel à trois entrées, où vous voulez aller, qu'est-ce que vous voulez faire, avec quels moyens vous y allez. Evidemment, vous n'allez pas pouvoir tout faire. Et après, on sera toujours à temps ou de vous accompagner ou de critiquer.

Sinon le risque c'est quoi ? C'est sur des dossiers qui sont normalement de l'ordre de la déclinaison de la vision stratégique. On passe notre temps cet après-midi à vous rappeler que ça c'est nécessaire, Valérie a raison de vous rappeler la part manquante du dossier d'aujourd'hui, et on va passer notre temps à vous dire, si on devient cynique à l'approche des échéances électorales, que le choix de tel ou tel dossier répond à une perspective électoraliste de court terme, ce qu'on n'a pas envie de faire.

Et, vous prônez surtout le risque de démobiliser les élus locaux qui, partout sur le territoire, sont en attente, soit qu'on leur dise oui, soit qu'on leur dise non.

Après à charge de ces élus locaux de chercher d'autres modes de financement, d'attendre, de patienter ou de bâtir des visions alternatives. Mais vous laissez une bonne partie des décideurs locaux, dans une période insupportable d'attente, en laissant croire que ça va se faire, sachant que ça ne pourra pas se faire, ou pire encore, en leur laissant penser que ça ne se fera pas et parfois avec l'idée que ça pourrait se faire.

Sortez de l'ambiguïté, Monsieur le Président, ça ne se fera pas forcément à vos dépens.

Mme la Présidente Marie-Antoinette MAUPERTUIS

Altre dumande di parolla ? Non ? Oui.

M. Joseph SAVELLI

Merci, Madame la Présidente.

Vous ne voyez pas de vision prospective, mais nous, nous voyons quand même dans ce rapport une vision quand même globale et partagée, notamment par deux communes de deux intercommunalités différentes qui arrivent quand même à construire quelque chose qui s'inscrit dans un plan global et notamment qui vise au développement des modes alternatifs. Et ça, nous nous en réjouissons, parce qu'on le voit.

Nous pouvons nous réjouir également à la lecture du rapport, du succès de la concertation publique, des besoins qui sont remontés et qui semblent partagés par les populations des deux communes.

Mais je crois que ce projet s'inscrit dans autre chose que les besoins exprimés par les habitants des deux communes. On est vraiment dans une vision globale.

Je crois savoir ce que vous voulez dire par la prospective, puisque là effectivement, on est à l'aise sur ce rapport, il n'est pas passé en commission des finances, il n'est pas question de financement, mais nous considérons pour notre part que ce rapport qui est le rapport préliminaire, c'est le début du commencement de quelque chose qui s'inscrit dans une vision partagée par deux communes, deux intercommunalités et que nous sommes ravis d'accompagner sur ce chemin.

M. le Président Gilles SIMEONI

Merci pour ces interventions.

Quand on présente des dossiers, on nous dit : vous n'avez pas de vision stratégique, quand on présente une vision stratégique, on dit : on n'est pas dans le concret. Vous êtes durs, les gars ! Et j'ai envie de vous dire, cher Jean-Martin, vous avez commencé en citant Julio Iglesias et vous finissez en évoquant le cardinal de Retz, je préfère le cardinal de Retz, mais j'aime bien Julio Iglesias, aussi ! Et j'ai bien compris votre taquinerie, vous disiez que dans co-construction, il y avait « co », il y a « struction » et il y avait « con », coconstruction, me taquinant à nouveau !

Donc pour être plus sérieux, moi je redis ce que j'ai dit. Ces dossiers, ce sont des dossiers qui sont attendus depuis longtemps, dont l'opportunité, l'utilité ne sont pas contestables. Je crois que c'était important qu'on vous le présente aujourd'hui et ça n'exclut pas d'améliorer la méthode.

Et puis après, vous avez raison, il faut débattre, il faut proposer. Et puis la démocratie, c'est une majorité qui prend ses responsabilités et une opposition qui éventuellement conteste ou décide de soutenir selon des modalités qui sont différentes, qui peuvent aller du vote ponctuel à un travail commun.

On verra ce qu'il est possible de faire et ce que nous décidons les uns et les autres de faire en essayant, je le pense et je le crois, de faire au mieux.

Mme la Présidente Marie-Antoinette MAUPERTUIS

Bien. Donc, nous allons passer au vote.

Qui est contre ? Qui s'abstient ? Qui ne participe pas ? Qui est pour ?
Tout le monde est d'accord.

Le rapport est ADOPTE à l'unanimité.

Nous passons au rapport suivant.

Si je puis me permettre, essayons de passer tous les rapports sur les routes, c'est peut-être un vœu pieux, avant 18 h.

M. le Président Gilles SIMEONI

Si vous vous y mettez, vous aussi !!!

Mme la Présidente Marie-Antoinette MAUPERTUIS

N'en passez qu'un, ils passeront demain, mais à 18 h nous avons deux rendez-vous, je vous rappelle, le Prix Andria Fazi et le prix des lecteurs.

Avete a parolla, Presidente.

Raportu n° 008 : Slivellu di u giratoghju di Tragone à a crucivia trà l'anziana RT11, l'anziana RD 82 è a via di a zona industriale di Purettone trà U Borgu è Biguglia

Rapport n° 008 : Dénivellation du giratoire de Tragone au carrefour de l'ex-RT 11, de l'ex-RD 82 et de la desserte de la zone industrielle de Purettone entre Borgu et Biguglia

M. le Président Gilles SIMEONI

Là aussi, donc on est sur l'axe principal, on va dire entre Casamozza et Bastia. Nous sommes à Purettone, entre Borgo et Biguglia. Ça fait partie des tronçons de routes qui ont la fréquentation la plus importante, un trafic moyen journalier annuel de près de 40 000 véhicules/jour, l'équivalent du giratoire Gravona de ce matin, 40, 44 000 ; Furiani : 46 000 véhicules/jour et Ficaghjola, l'entrée du tunnel : 30 000 véhicules/jour.

De plus, côté ouest, côté intérieur des terres, relié à l'ex-RD 82 qui dessert des activités commerciales, urbanisation, le collège de Biguglia et de

l'autre côté une voie communale d'accès aux zones industrielles de Biguglia et de Borgo.

Donc, c'est vraiment un endroit stratégique que nous connaissons toutes et tous et que nous savons être un point de ralentissement important, un point noir de la circulation.

Donc, ce travail est attendu depuis longtemps. Vous avez en page 6 du rapport une vision de ce qu'est l'aménagement proposé, avec un calendrier prévisionnel de travaux début 2026, environ 2 ans de travaux, donc une livraison de l'ouvrage prévue et espérée pour intervenir à la fin de l'année 2027. Un coût estimé à 14 millions hors taxes environ, l'équivalent à un epsilon près, du coût de l'ouvrage rond-point de la Gravona, et qui a vocation à être financé dans le cadre du PTIC où, je vous rappelle, que de nombreuses opérations portées par la Collectivité de Corse ont déjà été actées et mises en œuvre, notamment un itinéraire très attendu, le col de Belle valle, mais également, comme je l'ai dit tout à l'heure, les créneaux de dépassement de Tavera, de San-Ghjorghju et de Casalabriva, notamment donc l'itinéraire entre Aiacciu et Sartène, pour San-Ghjorghju et Casalabriva.

Donc, je vous demande d'approuver le principe et les caractéristiques principales de ce projet de réaménagement et d'approuver le plan de financement de l'opération.

Mme la Présidente Marie-Antoinette MAUPERTUIS

Allora, ci hè un raportu di a CDENATE.

Mme Vannina CHIARELLI-LUZI

Avis favorable.

Mme la Présidente Marie-Antoinette MAUPERTUIS

Di a cummissione di e finanze dinò.

M. Joseph SAVELLI

Un avis favorable de la commission des finances avec la non-participation des groupes « Un soffiu novu » et « Core in fronte ».

Mme la Présidente Marie-Antoinette MAUPERTUIS

Qui demande la parole ?

Mme Christelle COMBETTE

Madame la Présidente, merci.

Monsieur le Président, je ne vais pas être très originale et surtout dans la continuité de la question orale que j'ai posée à la dernière session.

Notre Assemblée cet après-midi est amenée à adopter plusieurs rapports sur les travaux routiers. Le rond-point de Tragone reste avec celui de Ceppe, l'un des deux derniers de la région Bastiaise à ne pas disposer d'échangeurs et nous comprenons qu'il puisse y avoir un besoin.

En revanche, je n'ai pas trouvé cette opération dans cette fameuse PPI de 2017, nous conduisant encore une fois, à vous demander sans cesse une actualisation pour avoir un cap, une orientation d'ensemble, ne serait-ce qu'en termes de calendrier ou de financement.

Ces projets vous les proposez, et on le voit cet après-midi, au fil de l'eau, sans que l'on en connaisse la stratégie routière globale qui est celle de notre Collectivité.

Comme vous l'ont rappelé mes collègues Valérie et Jean-Martin et d'autres je crois après moi, nous vous réclamons donc cette PPI depuis des mois et nous l'attendons depuis 2017, ce qui nous donne la fâcheuse impression que ce sont les projets qui fondent votre stratégie en matière de chantier routier, alors que ce devrait être l'inverse.

En effet, alors que les deux traverses de Venaco et Vivario, villages chers à mon cœur, font l'objet de deux rapports d'aménagement, conformément d'ailleurs à ce que prévoyait notre Assemblée, nous découvrons que l'aménagement routier de Tragone qui n'était pas prévu à la PPI de 2017 et qui a fait l'objet d'une instruction que je qualifierais de supersonique, non seulement figure déjà à l'approbation de notre Assemblée, mais fait en plus l'objet d'une demande de financement au PTIC.

Je regrette d'ailleurs que cette enveloppe budgétaire du PTIC qui devait cibler prioritairement des équipements structurants, y compris dans le domaine routier, que vous fassiez le choix discutable de cibler des petites opérations plus soutenables pour les finances effectivement malades de notre Collectivité.

Cela s'apparente à du mauvais saupoudrage et je ne vais pas jusqu'à penser que c'est à des fins électoralistes. Et à cet égard, le préfet de Corse a dit sur les ondes de RCFM que la programmation et la consommation du PTIC par la Collectivité de Corse était, je le cite, « lacunaire et en retard ».

Plutôt que des chantiers plus importants et donc véritablement structurants comme la deux fois deux voies, Socordis -Mezana, pourtant promise par vous à grand renfort de communication et dont nous attendons toujours le premier coup de pioche, un chantier attendu aussi, Monsieur le Président de l'exécutif, et lui aussi depuis longtemps.

Oui, j'insiste toujours et encore mais, Monsieur le Président, les délibérations votées dans cet hémicycle ont, me semble-t-il, vocation à être mises en œuvre quels que soient les majorités ou les exécutifs.

Et oui, Messieurs Pozzo di Borgo et Colonna, avant que vous ne vous exprimiez, je fais toujours le même constat, que le fossé s'agrandit entre les usagers de la route où qu'ils se trouvent sur notre territoire. En l'espèce, l'inégalité, l'iniquité demeurent toujours, ne vous en déplaise, Monsieur le Président !

M. le Président Gilles SIMEONI

Du goudron et des plumes !

Mme la Présidente Marie-Antoinette MAUPERTUIS

Qui d'autres souhaite s'exprimer sur ce giratoghju de Tragone et cher à mon cœur ?

M. Louis POZZO DI BORGIO

Quelle passion, Mme la présidente !

Effectivement, mon intervention a été annoncée par Christelle, c'était sans doute prévu ! Plus sérieusement, je ne sais pas si nous réalisons ou si le président de l'exécutif réalise des ouvrages structurants à des fins électoralistes, mais j'ai bien l'impression qu'on oppose les Corses à des fins électoralistes. Cette sempiternelle rengaine entre le Nord et le Sud, je l'ai déjà dit, je vais le redire, ça a des relents de guerre de sécession entre les Nordistes et les Sudistes.

Simplement aujourd'hui, si on doit parler d'un point de vue technique, il y a la règle effectivement, il y a un PPI qui est en cours depuis 2017. Et puis, l'intelligence de la règle aussi, c'est de savoir s'adapter, s'adapter aux modifications du territoire, s'adapter aux évolutions de populations.

Un passage aérien qui a été sans doute instruit de manière supersonique, mais de manière surtout très intelligente. Pourquoi ? Puisque pour réduire les coûts notamment, on s'adapte à l'environnement urbain, un environnement extrêmement industriel puisque nous avons les zones de Tragone et Purettone à

proximité et que plutôt que de faire des trémies extrêmement onéreuses, dans des zones amiantifères on choisit un passage aérien ou l'aspect architecturale n'est pas une dominante majeure.

Vous dire aussi peut-être que de franchir le col de Vizzavona est une souffrance pour certaines ou pour certains, mais pour ceux qui connaissent la région bastiaise, cet ouvrage se situe à quasi-équidistance entre le premier port de Corse et un aéroport international. Lorsqu'on veut sortir de Bastia depuis le port, il faut bien l'emprunter et pour les usagers de la route, on se rend bien compte qu'il y a parfois, je ne dirais pas des heures, mais des très longues minutes d'attente.

Un ouvrage qui va au-delà de desservir et de servir Bastia, le Grand Bastia, je reviendrai aussi sur le grand Bastia, est à ouvrage qui devient indispensable pour le Nebbiu et Saint-Florent puisque pour les gens qui montent, notamment sur la Conca d'Oru, on sait à quel point ce passage est dangereux, notamment au niveau du rond-point, avec dans ce rond-point cet embranchement pour rejoindre le Nebbiu et ensuite, bien entendu lorsqu'on sort du port ou lorsqu'on atterrit à Bastia pour venir vers le Cap Corse et Bastia.

Donc, est-ce que cet ouvrage est structurant ? Oui. Est-ce que les finances de la Collectivité de Corse peuvent le supporter en dehors du PTIC ? Quel intérêt. Les finances de la Collectivité de Corse qui ne sont pas plus faméliques que celles des autres collectivités, je pense que, sauf à se couper du monde, lorsqu'on regarde aujourd'hui les actualités, quelle que soit la région française, notre territoire est dans la même situation, une baisse d'investissement, les Hauts de France qui vont investir environ 30 % ou 40 % de moins que ce qu'ils avaient prévu, et bien aujourd'hui nous avons la chance d'avoir le PTIC, nous l'utilisons.

Nous l'utilisons justement pour des projets qui sont mûrs. On ne peut pas nous faire le reproche d'instruire rapidement et de consommer du PTIC, et la phrase d'après nous dire : le préfet de Corse a dit ou aurait dit. Ce que dit le préfet de Corse concerne le préfet de Corse. Ici, nous sommes une assemblée souveraine, nous décidons, nous n'avons pas besoin d'un préfet pour savoir si nous utilisons bien tel ou tel financement. Je vous le rappelle, nous sommes une Assemblée, j'ai envie de vous dire autonome, et en tout cas intellectuellement autonome et nous décidons.

Donc pour Bastia, c'est un ouvrage qui est structurant, pour la Corse et le grand Bastia, c'est un ouvrage qui est structurant et on ne peut pas aujourd'hui, au vu des 4 ou 5 rapports qui arrivent, nous faire encore une fois le reproche d'une PPI qui ne serait pas à jour, d'une PPI qui favoriserait Bastia.

Aujourd'hui, nous parlons d'un territoire, c'est la Corse, on ne parle pas d'Ajaccio, on ne parle pas de Bastia, parce que sinon, on va tomber toujours dans les mêmes travers, Cathy nous parle du rural et on l'entend. Il y a le rural, il n'y a pas que Bastia et Ajaccio.

J'ai envie de vous dire bravo pour cet ouvrage, bravo pour le Grand Bastia parce qu'il est évident aujourd'hui que nous avons besoin d'une telle, je dirais, d'une telle desserte pour, et le Nebbiu, et Bastia, et pour aller vers le Sud.

Monsieur le Président, simplement vous dire que sur la traverse d'Olmato, nous aurons sans doute encore à nous expliquer ou à répondre. Sur Venacu, je me tourne vers Jean-Michel, parfois, ce ne sont pas les services, un simple platane peut compliquer les choses, on y viendra. On voit bien qu'on a des difficultés à prendre en compte, mais en tout cas, il est dommage aujourd'hui qu'on soit obligés de faire du chjame è risponde entre Ajaccio et Bastia pour savoir qui est le mieux loti. Nous avons besoin d'un développement harmonieux sur la Corse, c'est ce que vous proposez depuis des années. Donc, votre groupe vous soutiendra une fois de plus.

Mme la Présidente Marie-Antoinette MAUPERTUIS

À ringrazià vi, qual'hè chì vole piglià a parolla ? Paul-Félix.

M. Paul-Félix BENEDETTI

Sur ce genre d'ouvrage je ne pense pas qu'il y ait de logique territoriale. Quand on est dans l'embouteillage, je crois que souvent on vient de plein d'endroits.

En revanche, moi, sur ce genre de projets, qui sont quand même des projets qui deviennent des projets très importants à l'échelle, je dirais, de la faiblesse de nos capacités d'investissement, un projet à 15 M€, aujourd'hui, on ne va pas en faire 50.

Moi j'aurais aimé en revanche, comme vous le présentez pour Olmato, d'avoir plusieurs solutions. Vous faites le choix du désengorgement, mais en faisant un choix d'entonnoir. Quand on passe d'une 2 X 2 voies, à un toboggan à 2 X 1 voie, le mieux ça serait de faire un 2 X 2 voies en toboggan, comme ça a été fait en amont sur l'ancienne entrée du lotissement des collines.

Maintenant, je sais qu'il y a des contraintes d'espace, il y a des contraintes de continuité de circulation, mais ça mérite d'être étudié parce que ça nous engage pour un siècle.

L'expérience qu'on a des 2 X 2 voies directes, n'ont pas résorbé les problèmes de circulation, ça les a améliorés, alors que l'on sait pertinemment que lorsqu'on a une continuité de circulation complète, sachant que les 2 flux latéraux sont des flux secondaires, très secondaires même, on aurait la garantie d'avoir un ouvrage qui donnerait la fluidité parfaite.

Maintenant, c'est certain, il y a beaucoup plus de contraintes, mais c'est un endroit où il y aurait l'espace pour le faire. Or là, de faire un 2 X 3,20 mètres en voie, c'est donner aux générations futures l'obligation de faire le doublement.

Donc au moins, faites une construction latérale qui permet plus tard un doublement d'ouvrage sans avoir à faire, je dirais, de tripler l'ouvrage en faisant 2 passerelles latérales.

Mais j'aurais aimé, je vous le dis très franchement, qu'on discute sur des avants projets et pas sur des projets finis où vous avez choisi.

Mme Nadine NIVAGGIONI préside la séance.

Mme Nadine NIVAGGIONI

Vi ringraziau. Qual'hè chì dumanda a parolla torna ? Più nimu.

O Sgiò presidente, avete a parolla.

M. le Président Gilles SIMEONI

Répondre donc à titre principal à l'intervention de notre collègue et amie Christelle Combette. C'est sûr qu'on est en désaccord, si ça c'est une opération de saupoudrage, il n'y a plus d'opérations structurantes. Ce sont les flux journaliers les plus importants de Corse. Ça dessert, ça a été dit, notamment le port et l'aéroport. C'est un point noir identifié par tous les automobilistes, il y a 40 000 véhicules par jour qui passent, il y a un rond-point qui dessert également, on ne l'a pas dit, la route principale qui mène à la région du Nebbiu et de la Conca d'Oru. Donc, c'est une opération structurante.

Alors tantôt ça va trop lentement, tantôt ça va trop vite et on franchit le mur du son. Non. Si je mets en miroir le rond-point de la Gravona et cette opération, elles ont commencé en même temps et le rond-point de la Gravona a été terminé un peu moins d'un an avant.

Cette opération, et là, je réponds aussi à Paul-Fé, y compris sur l'aspect technique, on a commencé avec des études en février 2019 et mai 2020 qui ne portaient que sur la dénivellation du giratoire et des raccordements aux voiries existantes. On a expertisé, alors moi, contrairement à vous, je ne suis pas du tout ingénieur, on a confié..., oui, quand je suis dans un embouteillage, je comprends, ça oui, j'y arrive jusque-là. En revanche, le meilleur moyen d'en sortir, je ne sais pas, moi je fais confiance aux experts. On a expertisé l'ensemble des solutions disponibles et on nous a dit que ça, c'était le juste dimensionnement et c'était la meilleure solution technique.

Mais on ne l'a pas décidé en catimini, on a voté et délibéré au terme d'une concertation publique et on a voté le 26 mars 2021, donc avant la précédente mandature, pour écarter tout soupçon qui n'existe pas d'intérêt électoraliste, avec le principe d'une dénivellation par le haut et une création d'un pont au-dessus du giratoire. Et ensuite, on l'a mis en œuvre, y compris d'ailleurs en travaillant sur des aménagements complémentaires pour renforcer l'intermodalité à travers un parking qui doit permettre l'accès au chemin de fer et encourager les gens à laisser leur véhicule en entrée de continuité urbaine pour prendre le chemin de fer.

Donc vraiment là, je pense que le procès qui est fait à titre principal par notre collègue de droite, est un mauvais procès. Après autant de fois que vous me direz qu'il y a un déséquilibre, je vous répondrai si déséquilibre il y a, il est en faveur d'Ajaccio et de la région ajaccienne de ma part et je l'assume. Pourquoi ? Parce qu'il y a eu une iniquité initiale. Donc ça, vous pouvez le tourner comme vous voulez. La 2 X 2 voies, je n'ai pas dû m'exprimer clairement, quand nous sommes arrivés, il n'y avait rien, zéro pointé et en crédits, et en études, il restait 100 M€ sur la dernière tranche du PEI pour les infrastructures routières...

Mme Christelle COMBETTE

En 2018.

Le Président Gilles SIMEONI

Non avant, en 2016 et 2017, et il y avait à ce moment-là d'abord Jean-Félix Acquaviva et ensuite Vanina Borromei, sous mon autorité, 80 M€ ont été affectés sur le PEI sur 100 M€ restants à Ajaccio.

Entre 2002 et 2015 : zéro. Donc vous pouvez venir nous dire tant que vous voulez que je désavantage la région ajaccienne, il faut que les gens qui prennent les routes d'Ajaccio l'entendent. 45 M€ sur le PEI ont été mis sur la 2 X 2 voies. Et la 2 X 2 voies, si aujourd'hui elle n'a pas commencé, c'est parce que le bilan de la concertation publique a conduit le CDNP à rendre un avis défavorable dans le cadre des contraintes écologiques qui vont grandissant que

j'ai évoquées et que nous sommes obligés d'aller dans une nouvelle phase de concertation.

Et je vous redis une nouvelle fois que concernant le PTIC, si on nous avait écoutés, si on nous avait écoutés, la méthode n'aurait pas été celle-là. Je suis en désaccord avec le préfet de Corse, avec lequel nous avons par ailleurs de très bons rapports, sur deux points essentiels. Le premier point, la programmation de la Collectivité de Corse n'a pas été lacunaire. Nous consommons par an la totalité des crédits qui sont affectés à la Collectivité de Corse dans le cadre du PTIC, sur les 500 M€ du PTIC, 250 M€, c'est une règle qui a été fixée de façon itérative, sans consulter personne, 250 M€ sont attribués à des projets sous maîtrise d'ouvrage communale ou intercommunale. Souvent, les maires engagent ces opérations avec un soutien de principe de l'État et viennent demander à la Collectivité de Corse un cofinancement, ce que je comprends parfaitement, mais ce qui nous prive de toute lisibilité, de toute prévisibilité, dans la mesure, au moment où je vous parle, je ne sais pas ce que sont les opérations financées au bénéfice des communes et des intercommunalités dans le cadre du PTIC, et j'ai besoin de le savoir. Donc ça, c'est mon premier point de désaccord.

Deuxième point de désaccord, je dis avec force et l'Assemblée de Corse l'a dit par délibérations avant que je ne le répète ici, que je considère que l'État, dès le début du PTIC, a fait un double mauvais choix en matière de méthode. Le premier mauvais choix, c'est de dire, comme l'a dit Edouard Philippe et comme ça a été appliqué ensuite, qu'on allait aller vers un financement par projet au gré des projets et non pas par axe. Ça, c'est du saupoudrage forcément in fine, dans la méthode, pourquoi ? Parce qu'une opération qui est portée par une commune ou par une intercommunalité peut avoir un caractère stratégique et essentiel pour la commune et l'intercommunalité, sans avoir d'incidence stratégique au niveau de la Corse.

Et donc nous avons proposé qu'il y ait une co-instruction et une instance qui permettent de confronter les attentes et demandes des communes, des intercommunalités, de la Collectivité de Corse et de l'État. Ça, c'est la première erreur dans la méthode.

La deuxième erreur dans la méthode qui a été relevée elle aussi, comme la première, par la Cour des comptes, pas par Gilles Simeoni, pas par les nationalistes, par la Cour des comptes, c'est de dire que le fait que la décision soit prise in fine unilatéralement par l'État est totalement contraire aux principes de codécision. Il y a un paradoxe extraordinaire à avoir décidé en 2002 que les opérations financées par le PEI le seraient à travers une codécision entre la Collectivité de Corse et l'État et venir aujourd'hui, 25 ans après, alors que nous sommes censés aller vers l'autonomie, nous dire et nous répéter que le PTIC est à

la main de l'État et que c'est l'État qui décide seul et de sa propre initiative. Pour moi, ce n'est absolument pas normal.

Donc je termine. Franchement, je ne crois pas que vos reproches soient fondés et je vous dis que sur ce dossier comme sur l'analyse globale concernant les équilibres entre Bastia, Ajaccio, le Nord, le Sud, l'intérieur, la plaine, etc., la logique d'équité, elle est centrale dans les choix du Conseil exécutif, aussi bien en matière d'infrastructures routières, que d'un point de vue général.

Mme Marie-Antoinette MAUPERTUIS préside la séance

Mme la Présidente Marie-Antoinette MAUPERTUIS

À ringrazià vi, O Sgiò Presidente.

Allora emu da vutà. Qual'hè chì ghjè contru ? Qual'hè ch'un vote micca ? Astensione ? Qual'hè chì ghjè à prò ?

Le rapport est ADOPTE à l'unanimité.

Avà pudemu passa un antru cartulare prima di i nostri appuntamenti.

Raportu n° 009 : Assestu di l'anziana RT 40 - Scansa d'Ulmetu
Rapport n° 009 : Aménagement de l'ex-RT 40 - Déviation d'Ulmetu

Le Président Gilles SIMEONI

Comme ce projet ou ce dossier a été souvent évoqué dans cet hémicycle et qu'il est évoqué bien sûr par la commune, l'intercommunalité, la région concernée et de façon générale les usagers et les Corses, j'ai souhaité au-delà des réponses que j'ai pu apporter à des questions orales et des échanges que j'ai pu avoir avec les élus concernés, notamment le maire d'Ulmetu, José-Pierre Mozziconacci, que je salue, qu'un dossier récapitulatif et prospectif complet soit soumis en ce début d'année à votre Assemblée.

Donc je remercie une fois encore, je l'ai fait de façon générale, mais je le fais pour ce dossier particulier comme pour le dossier à venir, je remercie les services de la Collectivité de Corse d'avoir fait cet effort, non pas d'initier un travail, parce que le travail est fait depuis plusieurs années, mais de le mettre en forme en condensant l'ensemble des données sous la forme d'un rapport qui, me semble-t-il, est synthétique et clair.

Sur la déviation ou le projet de déviation d'Olmeto, vous avez en page 3 l'aire géographique concernée, vous avez la situation actuelle qui rappelle le caractère insatisfaisant, et c'est peu dire, de la circulation organisée à travers des feux alternants, insupportable en toute période de l'année mais particulièrement en période estivale. Se pose donc la question de la réponse structurelle à apporter à cet engorgement.

Il y a une partie historique sur laquelle je ne reviendrai pas, mais je veux quand même citer les grandes dates parce que souvent, lorsqu'on a abordé cette question, on s'est retournés vers l'exécutif actuel, singulièrement donc depuis 2021, bien que nous étions à l'époque avec une majorité différente sur la même position que celle que je reprends aujourd'hui et avec la même volonté d'apporter des réponses, mais me semble-t-il, il y a un procès injuste qui est fait lorsqu'on vient dire que la situation actuelle est la conséquence d'une carence du Conseil exécutif et de la majorité.

Rappeler quand même, et c'est écrit dans le rapport, que les premières études pour un contournement routier d'Olmeto datent de 1997, avec un contournement de Casalabriva, voire un tunnel sous le col de Celaccia. Ce projet a été à l'époque abandonné.

2002, une autre solution technique abandonnée du fait du coût des travaux envisagés.

En 2008, on organise des travaux sur un troisième projet, avec un projet de déviation qui est inscrit dans les orientations redéfinies par le schéma directeur des routes territoriales de Corse. L'Assemblée de Corse autorise le lancement d'une concertation publique pour envisager la faisabilité de cette opération. Cette opération de concertation a été abandonnée sans qu'aucun bilan n'ait pu être établi. Pourquoi a-t-elle été abandonnée ? À cause de l'opposition forte manifestée par les propriétaires de parcelles concernées par le projet de déviation et supportant notamment des oliveraies.

En 2013, deux nouvelles variantes ont été proposées. À l'époque, et j'y insiste, le coût envisagé de l'opération était de 16 M€. À l'époque, le maire de Propriano, me semble-t-il, était dans l'exécutif de la Collectivité de Corse. Les fonds étaient là. Il aurait été loisible de le faire et de l'engager pour ce coût-là si la décision avait été prise. La décision n'a pas été prise parce que telle n'a pas été la volonté. Il faut l'entendre ici et ailleurs.

En 2019, après notre accès aux responsabilités, nous avons mené de nouvelles études avec 2 nouvelles variantes de déviation, intégrant notamment les oppositions manifestées au fil des projets initiaux.

Ces 2 études et ces 2 variantes étaient passées à des coûts estimés de 60 à 85 M€. Et déjà à l'époque, nous n'avions pas le financement et il y avait également, je le rappelle, des contraintes extrêmement importantes liées notamment aux suggestions découlant des dispositions du Grenelle de l'environnement qui ont été intégrées dans le code de l'environnement.

Et là, j'insiste et je me tourne notamment vers celles et ceux qui connaissent la matière, aujourd'hui, en l'état de la jurisprudence constante du Conseil d'État, et ça vaut aussi pour Santa Lucia di Purivechju, si vous ne faites pas la démonstration que les infrastructures existantes, y compris au prix d'aménagements importants, ne suffisent pas à absorber le flux de circulation, le projet alternatif n'est pas accepté. Ça veut dire concrètement pour Olmeto, et c'est la raison pour laquelle nous sommes rentrés dans un processus de construction de parkings, ça veut dire que pour avoir le droit de construire la déviation dans des conditions juridiques sécurisées, il faut démontrer que la route actuelle ne permet pas d'absorber le trafic.

Et donc, ce qui a été prévu, mais bien avant que nous n'arrivions en responsabilité, le 6 décembre 2007, avant même que les contraintes ne soient renforcées, pour passer à un double sens, on a prévu de financer par la Collectivité de Corse, 3 parkings situés sur le territoire de la commune. Et j'insiste, quelle était la raison de ce financement, étant précisé que normalement, le financement des parkings ne relève pas de la compétence de la Collectivité de Corse, ce sont des parkings communaux, à l'époque, il a été précisé que : « ces parkings étaient réalisés en l'attente d'une déviation dont les études sont longues. La suppression de l'alternat pare-feu en transférant à capacité égale le stationnement existant le long de la route nationale dans les 3 parkings projetés, la circulation sera ainsi rétablie à double sens dans toute la traverse du village afin de préserver la fluidité du trafic ».

Autrement dit, le deal était clair, dès 2007, on réalise 3 parkings. La contrepartie, c'est qu'on supprime le stationnement pour permettre une circulation à double sens.

Et ce qui s'est passé ensuite en 2021, c'est que le maire nous a dit, il y a plus de voitures, il y a plus de monde, il faut faire plus de parkings. On a donc réalisé 2 nouveaux parkings, notamment le fameux parking qui est devenu aussi un lieu de vie autour de l'aménagement de la salle des fêtes, etc., et qu'en contrepartie, il fallait supprimer définitivement la circulation pour pouvoir aller vers une circulation à double file et démontrer que ça ne réussissait pas à absorber le trafic pour pouvoir sécuriser l'opération de déviation, sous réserve ensuite de sa faisabilité technique et de son financement.

Dès qu'on a réalisé les 2 derniers parkings, donc 5 parkings, on a supprimé le feu et on a supprimé la circulation. Quelques jours après, le maire d'Olmato saisi par la population, a dit : même sans stationnement, la route est trop étroite, il y a des poids lourds qui passent, on risque un accident. Il a pris un arrêté, ce que je peux comprendre, et il a mis fin à l'interdiction de stationner et on a rétabli le feu. Voilà donc l'histoire.

Donc je pense que de ce côté-là, indépendamment même de la question majeure de la faisabilité technique et du financement, nous sommes, en ce qui concerne la Collectivité de Corse et le Conseil exécutif, totalement irréprochables.

Que proposons-nous de faire aujourd'hui ?

Nous avons travaillé et nous avons travaillé depuis longtemps et c'est ce travail qui vous est présenté. Nous proposons de relancer la procédure. Pour que la procédure puisse aboutir, il faut, premièrement faire la démonstration dont je viens de vous parler, c'est-à-dire organiser une circulation à double sens dans le village. Pour que cette circulation puisse se faire dans des conditions sécurisées, il y a des aménagements à faire, notamment en élargissant les trottoirs, etc. Donc ça, c'est la partie aménagement créant les conditions de l'expérimentation. On le finance.

Deuxièmement, on a travaillé sur des variantes et là il y a de nouvelles variantes qui ont été explorées, elles sont précisées avec des éléments de *commodo incommodo*, avantages, inconvénients pour chacune des variantes en termes de coût, d'impact environnemental, de sécurité d'un point de vue des aménagements routiers, etc., etc.

Et il vous est proposé, à travers cette analyse et cette grille, que vous avez notamment en pages 20, 21 et 22, il vous est proposé d'abord d'examiner en session ces différentes variantes.

Puis, après en avoir délibéré, d'autoriser la poursuite des études techniques complémentaires, d'autoriser le lancement de la phase d'expérimentation de la mise à double sens de la traverse, laquelle est préalable à la pérennisation de la mise en place de ce dispositif pour pouvoir vérifier que l'état du réseau routier actuel et de son dimensionnement ne permet pas de faire face aux besoins, c'est-à-dire rendre juridiquement possible et sécuriser le choix d'une déviation, d'approuver le dossier présentant les quatre nouvelles variantes et de lancer la procédure de concertation publique sur ces quatre variantes.

Si vous votez ce dossier, on engage et on discute, on continue à en discuter bien sûr, on en a discuté déjà avec le maire d'Olmato, avec les élus du territoire et avec la population. Elle se prononce.

Restera ensuite un problème majeur, d'abord la décision, on la prend dans des conditions sécurisées, parce que si on ne sécurise pas à travers la double circulation, sachant le nombre de terrains à vocation agricole qui vont être traversés par la déviation, le moindre recours d'un tiers peut conduire à l'annulation de l'opération à tout stade de la procédure. Donc, il n'y a jamais de garantie absolue qu'il n'y aura pas de recours. En revanche, ne pas se donner toutes les garanties pour que la jurisprudence du conseil d'État soit respectée, c'est s'exposer de façon certaine à un contentieux qui selon toute vraisemblance sera perdant. Donc il faut sécuriser, à côté de ça, il faut concerter et après, il faut décider.

Restera le dernier problème, celui du financement. Et là, je me tourne encore une fois vers l'opposition et notamment de droite. On peut tourner les choses comme on veut, la situation budgétaire actuelle de la Collectivité de Corse n'est pas, contrairement à ce qu'a dit Jean-Christophe Angelini, catastrophique. Ce n'est pas la situation budgétaire actuelle de la Collectivité de Corse, ce sont le contexte et les perspectives budgétaires qui sont sombres, oui, avec une structure de budget où nous avons des recettes fiscales qui ne sont pas dynamiques, où nous avons des besoins en investissement, notamment dans le domaine routier qui ne sont pas couverts aujourd'hui et où nous avons des dépenses et notamment des dépenses de fonctionnement à travers par exemple, à titre principal, les dépenses sociales et les dépenses salariales qui sont extrêmement importantes, y compris si on fait des efforts de contention de la masse salariale.

Donc il faut changer la structure du budget. Mais je vous le dis, si nous ne négocions pas, et si nous ne négocions pas de façon globale et intelligente, le reproche que vous me faites, il faudrait le faire plutôt à l'État de nous entraîner sur des décisions calamiteuses, tantôt sur la DCT, tantôt sur la façon d'attribuer les fonds du PTIC, tantôt sur le refus d'envisager la suite. Aujourd'hui, tous les besoins qui ont été identifiés et validés au fil de nos discussions politiques comme non négociables, notamment dans les ports et aéroports, sur les infrastructures, sur les routes, sur les matériels roulants des chemins de fer, sur les infrastructures en eau, la plupart de ces investissements ne sont pas financés ou finançables en l'état de la situation actuelle.

Donc, comme on ne pourra pas aller en permanence tendre la sébile au risque de se faire retoquer au gré des majorités gouvernementales ou de la situation budgétaire de l'État qui est globalement, vous le savez, extrêmement inquiétante et va le rester, y compris si on a des accalmies conjoncturelles pour le budget-là.

Le budget 2026 de l'État va être plus contraignant, y compris pour les collectivités locales, que le budget 2025. Il en sera probablement de même du budget 2027.

Donc nous devons nous situer dans cette perspective-là, à la fois être des élèves vertueux en matière de gestion budgétaire et des élus avisés en matière d'identification des stratégies et ensuite, des négociateurs cohérents lorsqu'il va s'agir de mailler les dispositifs et de demander notamment à l'État et à l'Union européenne des dispositifs efficaces. À côté de ça, je vous le dis, aller aussi vers un accroissement de nos recettes propres. Aujourd'hui, un des gisements de recettes importants, c'est la TVA qui a augmenté de façon très importante, ressource dans laquelle nous puisons insuffisamment.

C'est donc cette problématique globale qui est également en filigrane du rapport d'aujourd'hui, un rapport qui acte des avancées importantes puisqu'on va vers premièrement, la possibilité de la mise en œuvre opérationnelle de la déviation à travers la suppression de l'alternat en matière de feux et la double circulation. Deuxièmement, la mise à étude publique et à concertation préalable de quatre versions de déviation.

Mme la Présidente Marie-Antoinette MAUPERTUIS

À ringrazià vi, o Sgiò Presidente. Ci hè un raportu di a CDENATE.

Mme Vannina CHIARELLI-LUZI

Avis favorable, Madame la Présidente, avec une non-participation du groupe « Avanzemu », de Madame Giacometti-Piredda et l'absence du groupe « Un soffiu novu » et « Core in fronte ». À ringrazià vi.

M. Joseph SAVELLI

Il y a un avis favorable de la commission des finances avec la non-participation des groupes « Un soffiu novu », « Avanzemu » et « Core in fronte ».

Mme la Présidente Marie-Antoinette MAUPERTUIS

Perfettu. Quale hè chì vole piglià a parolla ? Santa Duval.

Mme Santa DUVAL

Merci, Madame la Présidente.

Monsieur le Président, par ce rapport, vous accédez à une demande réitérée bon nombre de fois sur ces rangs, du moins, vous consentez à envisager le principe d'une déviation puisque la délibération s'en tient à l'étape 1. Elle vous autorise à poursuivre les études et surtout à lancer la concertation publique sur les quatre variantes proposées.

Déjà, j'ai envie de dire que le premier pas a été franchi, celui de considérer que cette opération doit être réalisée et que c'est une priorité, même si on sait que le chemin va être long.

136 places de parking ont été créées en 15 ans. On a alterné le double sens, le sens unique, en essayant de chercher à fluidifier le trafic et à favoriser le croisement des véhicules. Rien n'y fait, la traverse d'Olmeto reste un problème majeur, c'est le point noir de cette RT dont la fréquentation ne cesse de croître, générant une congestion insoutenable pour les usagers du tronçon, pour les habitants, pour les commerçants, sans compter les problèmes de sécurité que cela implique.

Le dernier marché d'études qui débouche sur ce rapport propose 4 options de déviation : la variante courte sous le village de 3 km, celle longue sur 3,6 km, la déviation par la vallée sur 5,3 km, et la variante avec la requalification de l'ex-RD sur 10 km.

D'après le tableau des pages 22 à 24 notant à partir des avantages et inconvénients, les variantes les mieux notées sont les 2 et 3. En fin de rapport, la 3 est clairement privilégiée. C'est vrai que c'est la plus ambitieuse. C'est aussi la plus chère, 78 M€ estimés contre un montant oscillant entre 61 et 65 millions pour les trois autres.

5,3 km, dont 3,2 de route nouvelle, nécessitant un viaduc, un ouvrage hydraulique, l'élargissement d'un pont existant et la création de giratoires.

Ce serait la variante qui permettrait de gagner le plus de temps, près de 20 minutes et de rejoindre au niveau de Baracci la déviation de Propriano en repiquant par le tunnel de Viggianello.

On verra ce que donnera la concertation publique, le bilan nous éclairera sur l'option qui permet d'atteindre au mieux les objectifs. Le rapport parle de trois ans de travaux. Voilà qui est encore plus ambitieux que la variante par la vallée.

Au-delà d'Olmeto, du Valinco et du Sud, on a vraiment besoin à l'échelle insulaire de disposer d'un plan actualisé pour les infrastructures routières. Tous les rapports routiers de cette session se prêtent à cette remarque et à cette demande. Si vous vous lassez de l'entendre, sachez que nous nous lassons de la dire, pour ne pas dire de la quémander, d'où notre proposition de l'acter par voie d'amendement que ma collègue Chantal Pedinielli va vous présenter.

Je vous remercie.

Mme la Présidente Marie-Antoinette MAUPERTUIS

Merci, Santa. D'autres interventions ? Oui, Chantal.

Mme Chantal PEDINIELLI

Merci, Madame la Présidente.

Monsieur le Président, oui, Santa Duval vous a parlé d'un amendement et donc je vais vous le présenter, et je vais vous exposer les motifs.

Donc, dans la continuité de son intervention, la déviation d'Olmeto est un dossier qui revient régulièrement en discussion, nous l'avons tous dit, et qui doit être considéré comme une priorité.

J'ai été conseillère départementale de ce canton, en binôme avec José-Pierre Mozziconacci, le maire d'Olmeto, et nous savions que le chemin serait semé d'embûches.

Vous avez rappelé, Président, l'historique, mais nous connaissons l'historique. Il y a des contraintes budgétaires, des contraintes environnementales. Mais aujourd'hui, la situation exige que cette opération soit réalisée.

Ce dossier qui est pourtant capital, était seulement cité dans le PPI de 2017. J'imagine qu'on ne pouvait pas, à l'époque, faire autrement puisque lorsqu'on égraine les travaux à réaliser sur la RT 40, ils sont nombreux.

Pour autant, Olmeto est l'opération clé. Aucun financement ni prévisionnel de réalisation n'était assigné à cette opération. Il se disait en 2017 qu'on attendait des études complémentaires. Nous y sommes encore. Donc, Olmeto, une priorité : fluidifier le trafic, contourner le village, permettre aux habitants de retrouver une respiration et une qualité de vie.

Vous avez parlé, Président, de l'expérimentation, vous savez très bien que l'expérimentation, donc à double voies, qui s'est passée l'hiver dernier, a

prouvé le caractère dangereux de cette traversée, sans compter le coût des ASPV qui aident au trafic, notamment l'été et que vous avez, par convention avec la mairie, accepté de financer. Je pense que dans l'arrondissement de Sartène, il n'y a pas plus urgent au niveau des routes territoriales.

Une petite parenthèse sur la question du feu rouge de Sainte-Lucie au carrefour reliant Conca et Pinarello, à la différence près que la taille de la chaussée y est correcte et que c'est davantage sécurisé qu'à Olmeto.

Pour autant, il faudra s'y atteler également, d'autant plus que le PPI prévoyait la déviation de Sainte-Lucie entre 2021 et 2024 et avait provisionné pour ce fait 29 M€.

On voit bien donc que ce document est à revoir, d'où l'amendement que nous vous proposons aujourd'hui d'entériner, le fait qu'un nouveau schéma nous sera proposé d'ici la session de juin où nous sera présenté le compte administratif 2024.

Le PPI actuel courant jusqu'en 2026, il est impératif de savoir, nous en avons tous parlé, quelles sont les opérations prioritaires pour les deux dernières années, les financements, le calendrier. Un amendement, je pense, qui ne devrait pas susciter de difficultés puisque à plusieurs reprises vous avez avancé l'idée, Président, que vous le feriez, pas plus tard que tout à l'heure en début d'après-midi, vous en avez parlé et le président de la commission des finances s'est fait le relais des demandes de notre groupe en ce sens auprès de l'exécutif.

Actons-le donc ensemble, si vous en êtes d'accord. Voici sa rédaction. Je vous lis notre amendement : après l'article 4 est inséré un nouvel article ainsi rédigé : article 5 : demande au Conseil exécutif de Corse de procéder et de présenter, au plus tard avant le compte administratif pour 2024, l'actualisation de la délibération 17/120 du 27 avril 2017 approuvant le plan pluriannuel d'investissement relatif aux infrastructures de transport pour la période 2017 et 2026.

En conséquence, l'article 5 devient l'article 6.

Je vous remercie, Président.

Mme la Présidente Marie-Antoinette MAUPERTUIS

Merci. D'autres interventions ? Oui.

Mme Eveline GALLONI D'ISTRIA

Merci, Madame la Présidente.

Nous débattons aujourd'hui d'un projet essentiel, un projet ancien dont les premières études remontent, comme l'a dit Monsieur le président, à l'année 1997. Cette traverse, véritable point noir de la circulation sur l'axe stratégique Aiacciu-Extrême Sud, incarne les défis de notre île en matière de mobilité, de sécurité routière et de qualité de vie. Il est donc de notre responsabilité d'apporter une réponse forte, à la hauteur des attentes des paisani et des usagers.

Soyons clairs : nous sommes pleinement conscients des difficultés rencontrées quotidiennement sur cet axe : les embouteillages, l'alternance des feux tricolores, les ralentissements en période estivale... Autant de désagréments qui impactent non seulement les temps de trajets, mais aussi la vie économique locale. Il ne s'agit pas simplement d'un problème technique, mais d'un enjeu social, économique et environnemental.

Face à ces constats, la majorité territoriale s'est engagée pleinement dans ce projet de requalification et de déviation. En effet, la CdC a participé au financement des différents parkings créés entre 2007 et 2022 au sein du village, pour un montant de 3 M€, se substituant à la commune. Ces parkings viennent proposer une alternative aux modalités de stationnement et permettront la remise en place du double sens, passage obligatoire pour l'expérimentation menée dans le dossier d'étude de la déviation.

Ce projet va bien au-delà d'une simple opération d'infrastructure : il s'agit d'une véritable transformation. L'objectif est de fluidifier durablement le trafic tout en protégeant l'environnement local, mais aussi de restituer aux habitants la quiétude qu'ils méritent grâce à des espaces réaménagés et une circulation plus sereine.

Ce projet est pensé sur le long terme, il permettra de réduire la congestion, sécuriser les déplacements et accompagner la dynamique de développement du sud de la Corse.

Nous voulons également insister sur l'importance de la concertation. Ce projet a fait l'objet d'une écoute attentive des habitants et des acteurs locaux et nous continuerons à travailler avec eux, car pour nous, chaque projet d'aménagement doit être une construction collective, fondée sur l'échange et la prise en compte des besoins du territoire.

Je tiens à répondre à ceux qui affirment que la Collectivité de Corse ne s'implique pas dans le projet de déviation d'Olmeto : ce rapport est la preuve du

contraire. Les services sont mobilisés, le travail progresse, et cela malgré les contraintes techniques rencontrées. De plus, en améliorant les infrastructures de stationnement, en optimisant la traverse et en mettant en œuvre la déviation, nous apportons une réponse globale et non fragmentée.

Je conclurai en réaffirmant que ce projet est un symbole de ce que la Corse peut et doit devenir, c'est-à-dire une île moderne, respectueuse de son patrimoine et de son environnement mais résolument tournée vers l'avenir. La majorité territoriale continuera à porter ces projets structurants avec ambition et détermination, car nous croyons fermement qu'ils sont la clé d'un développement équilibré et durable.

Vi ringraziu.

Mme la Présidente Marie-Antoinette MAUPERTUIS

Vi ringraziu, Eveline. Quale hè chì vole intervene ? Più nimu.

Jean-Christophe, scusate.

M. Jean-Christophe ANGELINI

Merci, Madame la Présidente.

On attendait effectivement depuis un long moment ce débat, on avait demandé, des militants de notre parti, de notre démarche ont même opéré une action pacifique au feu d'Olmeto il y a quelques temps, mais de toute façon, indépendamment du PNC ou de « Avanzemu », ce sont d'abord les habitants d'Olmeto et de la microrégion, et plus généralement les Corses, on en a fait une page Facebook de ce feu, donc hà da firmà pè pruverbiu ! Effectivement, au-delà du dossier technique, il y a une dimension à la fois symbolique et stratégique qui confine par certains aspects à la caricature. Donc, ce n'est pas effectivement quelque chose de neutre, c'est une opération qui est attendue, qui est voulue et qui correspond à une attente légitime et fort ancienne.

Moi, ce qui me froisse un peu, vous n'en serez pas étonné, Président, dans ces rapports, c'est que de notre point de vue, ils sont davantage des réponses à cette partie de l'opinion qui vous reproche de ne pas avancer dans les sujets concrets que des architectures qui nous conduisent à penser que les choses sont enfin engagées.

En dehors de Porto-Vecchio, je ne le dis pas en tant que maire, où j'ai quelques espoirs de voir les choses réalisées dans les délais impartis, au regard notamment du financement et de son plan, j'ai sur tous les autres, je ne me suis

pas exprimé mais à ce stade, c'est ce que vous avez dit qui m'y incite, un certain nombre de réserves et même d'inquiétudes. J'ai peur, pour faire écho aux propos de nos collègues et amis, que nous terminions la mandature à Olmeto comme nous l'avons commencée.

Vous évoquiez le maire, le conseil municipal, vous pensez bien que, tout comme vous, sans préjuger de leur avis, nous les avons consultés. Transparaît, et nous les saluons bien sûr, bien amicalement, au-delà des élus que Chantal et Santa représentent aussi, une forme dirons-nous d'inquiétude à tout le moins quant aux délais qui sont ici proposés.

Alors moi, je me mets ce soir, pour ceux qui regardent nos débats et j'espère qu'il en reste, à la place de ces gens de Sainte-Lucie ou d'ailleurs, vous avez fait, Président, référence à la déviation du village, qui quelque part peuvent se demander pourquoi ce coin-là et pas le nôtre. C'est la raison pour laquelle nous avons toujours, dans ce souci d'équité qui nous est vraisemblablement commun, demandé que les opérations, au-delà d'un certain montant, procèdent d'un ou d'une PPI et pas simplement d'un choix politique de l'exécutif, même si on peut tout à fait partager ou pas l'idée que vous fassiez des choix politiques.

Donc, je ne suis pas d'accord du tout, je l'ai écoutée ce soir comme auparavant, avec votre vision. Votre vision, c'est : on pose les éléments juridiques, et vous avez en avocat, et fort bien, détaillé les possibles difficultés, on voit ce qui est faisable ou pas et ensuite, bien sûr, on aborde le volet financier et d'insister lourdement sur la difficulté que traverse la Collectivité.

Nous, depuis le début, on dit autre chose. On dit : il vaudrait mieux que l'on pose dans l'espace à 20 ans une vision précise. Deuxièmement, qu'on le fasse en liaison avec les territoires, les EPCI, les communes, etc. Troisièmement, qu'on voit effectivement, et ce n'est pas antinomique, comment financer ces opérations, on parle en milliards d'euros. Il nous revient, et j'attends des prochains jours qu'ils le confirment ou pas, puisque vous évoquiez les difficultés de la Collectivité, notamment au regard des recettes, que l'on pourrait atteindre un taux historiquement élevé de dégagement d'office sur nos fonds européens. On donne des chiffres qui donnent le tournis !

Donc moi, je dis attention à cette tournure d'esprit qui consiste à dire, « ça a commencé avant, on n'y est pour rien et si on n'y arrive pas, c'est à cause des autres ». C'est tout sauf dynamique. Ça ne donne pas envie.

Donc, je voudrais continuer et finir bientôt là-dessus en disant : « voilà, cette déviation, elle est demandée et vous évoquez des études de 97 ou 98 depuis longtemps » Très bien. On la pose, on sait qu'on va vers des problèmes très durs, foncier, expropriation, etc.

Aujourd'hui, les 4 scénarii proposés, on les a étudiés. On voit difficilement, en dehors du plus minimaliste, comment ils peuvent être inscrits dans les délais que vous prévoyez, en tous les cas, on verra en marchant.

Deuxièmement, on va regarder de près l'amendement proposé par le groupe de Chantal parce qu'effectivement, il serait de bon ton, comme on l'a demandé il y a un moment déjà, que dans le cadre du prochain compte administratif et plus généralement des opérations qui vont nous mener au vote du budget primitif, on puisse bénéficier d'une PPI.

Et enfin, on va regarder de manière plus globale, au-delà même du seul volet routier qui a un volet fondamental, les opérations lourdes en investissement. On a souvent échangé, y compris avec Gilles, sur la question des retenues collinaires et des barrages sous maîtrise d'ouvrage de l'office hydraulique, il y a la question des contournements, Zonza et Olmeto, il y en a d'autres, la question des programmes de voirie, tunnel et élargissement de voies, etc.

Je crois qu'aujourd'hui il faut, si vous voulez éviter la critique fondée et, à mon avis, réelle, de saupoudrage, qu'on pose enfin cette PPI, qu'on voit territoire par territoire, quels sont les besoins et qu'on voit ensuite, en évitant un certain nombre de dérives ou d'errements, comment ça peut être financé.

Sur Olmeto, pour terminer, j'émetts un certain nombre de doutes et de réserves, on en a débattu au sein du groupe et je les sais partagés, on va voir si les choses peuvent émerger ou non. Mais je ne vous cache pas à ce stade, dans le contexte budgétaire que nous traversons, nos plus grandes réserves.

Je terminerai là-dessus. Nous savions, et vous saviez il y a quelques années déjà, que nos recettes allaient être atones. Ce n'était pas compliqué de le prévoir ou de l'anticiper. Rien ne donne à penser qu'elles vont être plus dynamiques dans les temps qui viennent.

Je voudrais finir là-dessus. Vous dites : il faut changer la structure du budget. En d'autres termes : il faut aller vers une autonomie fiscale et financière qui, sans entrer dans les détails techniques à cette heure-ci, nous donnerait la possibilité d'avoir nos leviers propres, d'avoir nos recettes propres, de territorialiser comme on l'a souvent demandé, une part du produit fiscal payé par les Corses en fonction de tel ou tel impôt ou taxe, etc. Moi j'en suis et nous en sommes de fervents partisans, ce qui nous a même conduits à dire à « Avanzemu" que la première des autonomies, elle était celle-là : fiscale et financière. Mais je vous rends attentif au fait que, si avec une autonomie accrue, voire une autonomie tout court, vous appliquez les mêmes recettes, on aura sensiblement les mêmes résultats.

L'histoire est extrêmement simple, si on reste dans une vision empirique au coup par coup et qu'on ne pose pas de cadre global, l'autonomie n'y pourra pas grand-chose. Donc, on aura des recettes supplémentaires, on aura des marges de manœuvre accrues, mais on n'aura peut-être pas et pour autant avancé comme on l'aurait voulu.

En tous les cas, ce sont nos réserves à ce soir, mais on va essayer d'accompagner les choses et de voir comment peut-être elles pourront fonctionner pour le village, pour le conseil municipal, pour le territoire et de manière générale pour les Corses.

Merci.

Mme la Présidente Marie-Antoinette MAUPERTUIS

À ringrazià vi. Quale hè d'altru chì vole piglià a parolla ? Louis Pozzo di Borgo.

M. Louis POZZO di BORGO

Merci, Madame la Présidente.

Je serais très rapide. Simplement, je ne reviendrai pas sur le projet qui a été parfaitement expliqué par le président du Conseil exécutif, qui a été repris par nos collègues avec quelques remarques ou quelques craintes.

Simplement rebondir sur certains propos puisque d'un rapport, on glisse sur un autre, voire sur un autre sujet tout court. Nous n'avons pas pour habitude de dire que tout est la faute des autres, tout a commencé avant nous. Et si on nous fait ce reproche, permettez-nous de vous dire qu'on ne peut pas non plus entendre que tout est de notre faute et que tout a commencé avec nous. Au milieu, il y a forcément un chemin, une vérité. Donc, nous faisons simplement appel à l'histoire.

Je me permettrai aussi de paraphraser Lionel Jospin, ça fera sourire sans doute : « OK pour l'héritage, mais avec un droit d'inventaire quand même, parce que sinon ça devient compliqué ».

Mme la Présidente Marie-Antoinette MAUPERTUIS

Altre intervensione ? Paul-Félix Benedetti. S'il vous plaît, on peut avoir un peu de silence ? Merci.

M. Paul-Félix BENEDETTI

Moi, je considère qu'à partir du moment où on n'a pas de schéma territorial stratégique et de priorisation des infrastructures, il est sûr qu'on les découvre au gré d'un jugement d'opportunité de l'exécutif.

Pour ce qui concerne la déviation d'Olmeto, il n'y a aucun chemin qui nous permettrait d'écarter une priorisation de ce nœud restrictif aux circulations.

Entre deux ports principaux, Propriano et Ajaccio, entre deux aéroports principaux, Figari et Campo dell'Oro, Napoléon Bonaparte, je n'aime pas, et entre une microrégion très étalée qui va de Solenzara et qui se termine, en tout cas pour ce qui concerne la sous-préfecture de Sartène, très loin dans le secteur amont puisqu'on finit carrément au port d'Ajaccio, 6^{ème} canton.

J'apprécie le fait qu'il y ait eu quatre options, que l'exécutif ait priorisé son choix qui est préempté, la variante n°3, qui est la seule qui est viable depuis toujours. Maintenant, dans cette variante n°3, avant enquête publique, moi je pense qu'il faut qu'il y ait une sous-option, celle du choix d'un terrassement massif sans faire de viaduc. Le viaduc dans l'esprit intellectuel des Corses, ça va régénérer des blocages. Après, on va discuter des expropriations, de l'artificialisation, de l'impact sur les terres. C'est un secteur que je connais très bien, c'est un haut lieu de la résistance, quand on passe de ce côté-là, vous avez le hameau des Martini qui était le fief de Dumenicu « Ribellu » pendant la résistance, et on relie directement de ce point-là et on arrive, pas très loin de Aullène en passant par une piste. C'est un secteur exposé soleil, qui est favorable. Je pense qu'il y a une réceptibilité des populations pour ce projet.

Maintenant, dans la présentation d'enquête, je crois qu'il faut la même option sans le viaduc et qu'on oppose, *commodo incommodo*, une logique terrestre à une logique semi aérienne, et très probablement le viaduc sera priorisé et choisi. Mais il faut accompagner le choix par des études séquencées sur ce même tracé. Je pense que ça ne vous coûtera pas trop d'études complémentaires, vous avez les levés topo, vous avez les bureaux d'études pour faire une modélisation en plateforme 3D, c'est quelque chose qui est rationnel et qui permettra de valider l'enquête. Sinon, on risque d'avoir un refus total de tout et de se retrouver avec le néant parce qu'il y aura des oppositions des chasseurs, des oppositions des écolos, des oppositions de ceux qui veulent retourner à l'âge de pierre et ne rien construire, tout un tas de choses qui vont faire qu'on ne va pas y arriver.

En revanche, dans l'immédiat bien entendu, vous avez les projets d'aménagement complémentaires à Olmeto, mais il y a aussi une autre logique naturelle, c'est celle d'améliorer les petites routes secondaires qui permettent de

relier Ajaccio sans passer par Olmeto et qui sont facilement aménageables ou du moins sécurisables. Je ne vais pas vous faire l'injure de vous les citer, mais moi en général très souvent, je ne passe jamais par Olmeto et il est beaucoup plus court de passer par ailleurs. Nos anciens ne connaissaient pas trop la route d'Olmeto dans ce secteur-là. C'était un problème de déclivité, de capacité des charrettes à franchir des obstacles en élévation.

Mme la Présidente Marie-Antoinette MAUPERTUIS

Ùn facciu mai un cummentu di ciò chè dicenu l'eletti, ma pensu chè per u PADDUC, ci emu da campà ! Sè no cuminciemu per « cù e charettes, la déclivité » è u restu, ci emu da campà !

À ringrazià vi pè stu corsu ! Quale hè chì vole parlà ? Paul-Jo.

M. Paul-Joseph CAITUCOLI

Madame la Présidente, merci.

Je n'avais pas prévu d'intervenir, mais au vu de ce que j'ai entendu, je me dois, en tant que vice-président de la communauté des communes du Taravu/Valincu/Sartinesu faire cette intervention et rassurer, et la population qui nous entend, et les élus. Je voudrais donc saluer le maire d'Olmeto et son premier adjoint qui attendent d'ailleurs toujours l'inauguration de la place qu'a financée la Collectivité de Corse sur laquelle se déroule un marché hebdomadaire intéressant pour les producteurs.

Il y a une petite musique dans le Valinco, comme quoi ce territoire, notre territoire, serait abandonné par la Collectivité de Corse. J'ai, à longueur de conseils communautaires, et ça ne me plaît pas de mélanger les mandats, c'est pour ça que je n'ai jamais répondu et je n'ai jamais attaqué un conseiller territorial ou un conseiller exécutif dans l'exercice de ses mandats communautaires, et donc cette petite musique, aujourd'hui, elle dit que ce territoire est délaissé.

Alors ce territoire, il a fait beaucoup d'efforts, je salue notamment le maire et le premier adjoint de la commune de Vighjaneddu, puisque nous avons, et vous le savez, Monsieur Armanet, contribué à faire en sorte que la crise des déchets soit atténuée à l'époque, et nous l'avons assumée collectivement.

Il y a bien entendu cette déviation et il y a eu quand même, si je ne m'abuse un PEI avant le PTIC et avant l'ensemble de ces (inaudible). Donc, ça a été dit et je le répète, il y a eu à certains moments, des refus de choix qui avaient été faits à l'époque et qui permettaient de régler ce problème bien avant 2015, bien avant 2015.

Mais l'idée n'est pas de polémiquer, l'idée est de trouver des solutions. Donc là, il y a quatre options qui s'offrent à nous et bien évidemment, il y a cette nécessité de préserver les terres agricoles, la commune d'Olmeto d'ailleurs, a fait un effort considérable qu'il faut relever, et au sein de notre intercommunalité, ce point noir que constitue Olmeto, est quelque chose que nous devons lever impérativement.

Mais Paul-Félix l'a dit et je ne vais pas remonter aux calendes grecques, mais la 757, d'ailleurs je me permets de souligner simplement qu'il reste un petit tronçon entre Olivese et les bains de Guitera, mais je sais que bientôt il sera fait, cette route-là, elle était centrale et avec le pont Caitucoli qui permettait de desservir les deux rives de cette vallée, permettait à l'époque à Porti-Poddu d'être le port principal, le port principal d'exportation de notre territoire. Par la suite, les rapports de force économiques et politiques ont fait que Propriano a été créé et j'en suis très heureux et qui aujourd'hui, bien entendu, vous l'avez vu avec le travail que nous avons fait avec Flora Mattei et autres, la possibilité de maintenir les liaisons et de sauver ce port secondaire qui est décisif pour nous.

Donc le tour d'horizon, il est simple, on vous attend bien sûr prochainement, comme vous nous l'avez promis, Monsieur le Président, avec le président Armanet, pour faire le tour des projets de la communauté de communes, notamment des déchets, mais tous les autres aussi. Ça sera l'occasion de rappeler à la population, aux élus locaux, ce qui est fait et qui n'est pas extraordinaire puisque la libre administration des collectivités locales est quelque chose de sacré pour moi étant militant depuis plus de 40 ans, nous avons banni le clientélisme. Ce n'est pas aujourd'hui que je vais utiliser ces moyens et ces artifices pour faire valoir quelques positions que ce soit.

Donc moi, je souhaite que dans la sérénité, on rassure bien entendu les élus et c'est ce qui a été fait avec ce début de stratégie et puis j'espère que, en étant optimiste, si nous arrivons à la fin de décembre à négocier ce statut, eh bien nous aurons bien sûr ces enveloppes de rattrapage, ces enveloppes nécessaires qui nous restent à maîtriser et à mettre en œuvre pour que, enfin, on puisse avoir, contrairement à ce qu'avait dit un préfet, il n'y a pas si longtemps, que « les routes c'était un problème du XIXème siècle », oui, si nous avions eu les moyens politiques à notre disposition, il aurait dû être réglé depuis bien longtemps, on est d'accord avec lui sur ce point. Mais aujourd'hui, il reste deux ou trois points noirs dont celui-là qui nous tient à cœur.

Je vous remercie pour ce travail qui a été fait, pour l'espoir que nous donnons la population du Valinco, du Taravo et aux élus locaux qui étaient très inquiets.

Merci.

Mme la Présidente Marie-Antoinette MAUPERTUIS

À ringrazià vi. Altre dumande ? Josepha.

Mme Josepha GIACOMETTI-PIREDDA

Merci.

C'est un dossier, chacun l'a dit, très ancien, le dossier d'Ulmetu, avec un besoin réel et avéré que nous pouvons tous vérifier, que nous avons pu tous pratiquer.

Là, il y a des études qui nous sont de nouveau présentées avec quatre variantes dont il est fait pour chacune l'équilibre, l'exercice de mesures entre les impacts environnementaux sur les terres agricoles et sur le besoin d'aménagement et que l'on est encore loin des étapes de validation et de mise en œuvre. Ça, nous en sommes tous conscients. Il y aura la consultation publique et je partage le fait, ça a été dit par certains intervenants, qu'elle devra être bien accompagnée, en tout cas qu'elle devra s'appuyer d'éléments clairement exposés avec pédagogie, en tenant compte aussi des seuils d'acceptabilité et la nécessité de présenter les choses de la meilleure manière pour qu'on aboutisse au meilleur choix possible.

Mais ce choix pour qu'ensuite, une fois ces éléments et ces étapes validés, puisse s'opérer, là aussi ça a été dit par d'autres qui m'ont précédée, va se poser bien entendu, la question clé des financements. Face à des contraintes budgétaires que nous connaissons tous et qui pèsent sur cette Collectivité, face à des procédures du PTIC où nous avons eu l'occasion de le dire à d'autres moments et sur d'autres dossiers où très clairement l'État a fait son marché parmi les projets à disposition et où la Collectivité de Corse a été complètement écartée et s'est laissée écarter, je crois que ça pèse lourd aussi sur la possibilité de planifier concrètement les choses et ça pèsera lourd dans les choix que nous devons faire puisque bien sûr, il y a l'impérieuse nécessité de sortir de cette problématique très ancienne à Olmeto. On en est encore loin, mais on sait aussi, ça rejoint beaucoup de dossiers que nous aurons à traiter, les besoins en infrastructures routières, et de manière structurelle sur l'ensemble de la Corse, restent encore nombreux, et le manque de planification pour aller sur des financements concrets pêche aujourd'hui.

Donc, je crois qu'il y a une nécessité absolue de remettre ce projet en perspective, de définir des priorités et en un mot, de faire des choix pour le développement de la Corse et pour l'aménagement de ce pays.

Mme la Présidente Marie-Antoinette MAUPERTUIS

Merci, Josépha. D'autres interventions ? Non, donc je repasse la parole au président de l'exécutif.

Il faudra nous donner votre avis sur l'amendement, s'il vous plaît.

M. le Président Gilles SIMEONI

Merci, pour les interventions.

Je pense qu'on a tous été assez complets, globalement complémentaires. Mais je me dis quand même, c'est difficile de satisfaire cette Assemblée qui est exigeante puisqu'à plusieurs reprises, nous sommes tombés d'accord sur le fait que, par exemple, cette opération était centrale et indispensable et qu'il fallait se donner les moyens de la réaliser et de la financer. Donc, je veux bien qu'on dise aujourd'hui « oui, mais vous ne présentez pas la programmation pluriannuelle d'investissement et la vision globale », je suis d'accord. Mais si on est d'accord pour dire qu'elle est indispensable, on sait qu'elle va y être dans notre PPI. Donc, il vaut mieux avancer, y compris en temps masqué.

Après, rappeler l'historique de ce dossier, je pense que ce n'est pas anormal et c'est bien de le faire parce qu'on est passés aussi, peut-être à côté d'occasions qui auraient été infiniment moins compliquées d'un point de vue du contexte juridique et moins coûteuses d'un point de vue du complexe financier.

Sécuriser l'opération. Je ne comprends pas l'état du désaccord invoqué par notre collègue Jean-Christophe Angelini en disant « on n'est absolument pas d'accord avec vous ». Moi je pense que la démarche, elle est cohérente. D'abord, il y a une nécessité absolue, c'est de sécuriser cette opération au plan juridique pour qu'elle soit faisable, c'est d'avancer en temps masqué pour qu'elle puisse se faire le plus vite possible, c'est parallèlement de chercher les financements qui vont nous permettre d'assurer la réalisation dans les délais les plus rapides possibles d'opérations qui sont stratégiques et parce qu'elles sont stratégiques, elles auront vocation, ces opérations, à être bien sûr listées dans notre document global.

Après, une fois que j'ai dit ça, quand j'arrive, je dis que Paul-Félix est d'accord, d'un coup, il nous explique, si j'ai bien compris, que le viaduc c'est bien, mais que pour que les gens le comprennent, il faut montrer que sans viaduc, c'est pire en venant faire des soubassements monstrueux, mais je pense que les gens vont le comprendre, pas besoin de faire un tas de 40 mètres de haut de terre et de remblai pour comprendre qu'il vaut mieux un viaduc ! Ceci étant, en plus, le viaduc, un des avantages techniques, c'est que ça préserve ce qui est convenu

d'appeler les corridors écologiques, c'est-à-dire la circulation, notamment de la faune. Exemple : les tortues qui ne peuvent pas passer lorsqu'il y a des remblais très hauts.

Quand j'arrive au bout de ce chemin de croix et que je me dis que c'est bon, Paul-Félix me dit « mais il y a une autre route qui est plus courte, qui monte l'omi à sumeru, o à cavallu, o à pedi ».

Donc, je rassure où j'essaie de rassurer aussi cette portion de route, on va dire en gros depuis le rond-point de Pisciatello, la route qui part à droite et qui permet ensuite, en passant par Serra di Ferro de rejoindre Propriano, on a effectué des travaux importants, vous le savez, c'était Belle Valle dont je parlais tout à l'heure. Donc là, on a fait 6 millions d'euros de travaux. Les travaux sont très importants. On a demandé une contribution financière des carriers. Il y a eu un financement important de l'État. Je pense que les gens sont très contents de cette route qui est quand même belle. Les travaux sont engagés, le maire de Serra di Ferro notamment, je crois en est content, eux aussi, il y a 14 kilomètres de rénovation des enrobés qui vont être faits sur cet itinéraire dit secondaire, y compris en mobilisant les nouvelles techniques qui sont les enrobés à froid, qui sont moins coûteuses et tout aussi résistantes. Le pont de Caitucoli qui n'est pas le pont de Paul-Jo mais qui est un pont que Paul-Jo connaît bien, là aussi, on est sur le point d'engager les travaux. On a été bloqués par une contrainte par rapport à une herbe, une espèce végétale rare, ça a été le cas aussi, par exemple, à Ghisoni, vous le savez, on a trouvé une herbe qu'il n'y a que là et après, ça devient très compliqué.

Mais en gros et avant de me prononcer sur l'amendement, en demandant peut-être des précisions, je pense que ça va dans le bon sens. Je veux dire, aujourd'hui, on acte ensemble cette opération, elle est stratégique, premièrement.

Deuxièmement, on va vers la concertation publique, je reste ouvert s'il faut améliorer la lisibilité sans perdre de temps. On en discute, pas de problèmes là-dessus. On discute avec le maire, les élus et on ira volontiers sur le territoire, y compris pour démontrer, que ça soit dans l'aide aux communes me semble-t-il ou dans l'aide à l'intercommunalité, je pense qu'on a fait des choses importantes. En termes stratégiques, ça a été dit, on passe souvent dessus, mais le combat qui a été mené avec la commission européenne et avant il a fallu convaincre les autorités étatiques pour dire qu'il y avait un besoin de service public à partir de Propriano, a été l'acte de survie du port de Propriano. Et si on n'avait pas mené ce combat qui a duré sur plusieurs années et qui a été finalisé pendant la mandature actuelle, notamment pour la DSP 2023/2030, eh bien le port de Propriano et tout l'écosystème autour de Propriano disparaissaient.

Donc ça, il faut aussi le mettre à l'actif du combat qu'on a mené, même si ça paraît évident. C'est évident quand on a gagné, mais tant qu'on n'a pas gagné et qu'on se bat le dos au mur en risquant de perdre, on est dans des logiques de survie. Eh bien dans ce domaine-là comme dans d'autres, on a gagné des combats qui, s'ils avaient été perdus, nous auraient conduit à des situations irréversibles.

Je termine. Je suis tout à fait d'accord sur le principe, peut-être une suspension, je ne peux pas venir vous dire : on est prêts, on va vous le présenter, on est même prêts à le faire avec vous et venir vous dire non sur votre amendement.

Je souhaiterais simplement une suspension pour qu'on se mette bien d'accord sur ce que vous attendez que nous produisions, pas tout à fait la même chose si on est sur un schéma directeur, sur l'actualisation de la PPI qui a vocation aussi à évoluer de façon importante. Si on est sur la PPI, sur l'ensemble des infrastructures de transport, c'est-à-dire le routier, le portuaire, l'aéroportuaire ou si on est uniquement sur le routier.

J'aimerais qu'on précise ces plans-là et qu'on précise le calendrier dans le cadre d'une suspension rapide, Madame la Présidente, pour nous entendre sur la rédaction exacte de l'amendement proposé.

Mme la Présidente Marie-Antoinette MAUPERTUIS

Oui, la demande de suspension est de droit. Mais je vous informe quand même que le Recteur et la présidente du CESEC avec les lauréats sont déjà là. Donc, il ne faut pas repartir, il ne faut pas sortir de l'hémicycle, autrement vous vous mettez dans la petite salle du Conseil exécutif, parce que là, il y a déjà tous les candidats.

Oui, Jean Martin Mondoloni.

M. Jean-Martin MONDOLONI

Madame la Présidente, Monsieur le Président, soyons clairs. Je ne suis pas sûr que la suspension soit productive.

En l'occurrence, nous avons un amendement où on vous demande une PPI, on comprendrait, dans les termes que j'ai expliqués, que vous disiez non. Mais on va voter pour le rapport quand même, ce n'est pas un sujet.

Nous, ce qu'on veut, c'est une PPI. Maintenant, que par le truchement de votre logique, vous soyez conduit à nous dire non ce soir, on comprend, mais il faudra bien PPI.

Maintenant, on peut s'enfermer 1/4 d'heure et trouver une formulation qui vous agréé. Mais l'esprit, c'est celui-là, c'est vous demander formellement, c'est la raison pour laquelle on s'est entêtés chaque fois, sur chaque rapport à pointer cette difficulté d'avoir une vision stratégique, on ne l'a pas. Donc, comme on ne l'a pas, on le formalise par écrit.

On comprend que ce soir vous ne pouviez pas vous positionner, mais vous comprenez bien qu'il faut mettre un terme à cette histoire où on égraine les rapports sans une logique globale. Maintenant que vous soyez conduit à dire non ce soir, ce n'est pas un problème.

M. le Président Gilles SIMEONI

Soyons clairs, je souhaite dire oui.

M. Jean-Martin MONDOLONI

Eh bien, dites-le !

M. le Président Gilles SIMEONI

Simplement, pour tout vous dire, j'ai deux propositions différentes de rédaction, y compris de l'amendement, me semble-t-il.

Moi, si c'est pour vous dire par voie d'amendement, « le Conseil exécutif s'engage à présenter dans les 6 mois à l'Assemblée de Corse un document valant PPI dans le domaine des infrastructures routières », je vous dis oui tout de suite.

M. Jean-Martin MONDOLONI

Pardon, Madame la Présidente, entendons-nous sur cette rédaction à l'oral, c'est ce qu'on demande.

Maintenant, si vous voulez 6 mois à la place de 2 mois, allons-y pour 6 mois, ùn semu più à sei mesi vicinu.

Mme la Présidente Marie-Antoinette MAUPERTUIS

D'accord. Nous sommes en direct, donc moi, ce que je vous propose, c'est quand même de faire une interruption de séance sans sortir.

Vous vous mettez d'accord s'il plaît, sur la rédaction. On ne part pas parce qu'il y a du monde tout autour de l'hémicycle. Merci.

Suspension de séance, merci.

La séance est suspendue à 18 h 30 et reprise à 18 h 32.

Mme la Présidente Marie-Antoinette MAUPERTUIS

La séance est reprise.

Le Président va nous faire part de l'amendement amendé.

Les services noteront, Président, comme ça n'a pas été transmis.

Vous faites votre exposé oral.

M. le Président Gilles SIMEONI

« Demande au Conseil exécutif de Corse de procéder et de présenter, au plus tard dans un délai de six mois, l'actualisation de la délibération n° 17/120 AC du 27 avril 2017 approuvant le Plan Pluriannuel d'Investissement relatif aux infrastructures de transports pour la période 2017/2026, en sa partie routière. »

Mme Chantal PEDINIELLI

Oui, c'est bon. Quand il y a de la bonne volonté, on avance des deux côtés !

Mme la Présidente Marie-Antoinette MAUPERTUIS

Bien. Si tout le monde en est d'accord, je vais mettre au vote le sous-amendement d'abord.

Qui est contre ? Qui s'abstient ? Qui ne participe pas ? Qui est pour ?

Le sous-amendement est adopté à l'unanimité.

Je mets au vote l'amendement ainsi sous-amendé.

Qui est contre ? Qui s'abstient ? Qui ne participe pas ? Qui est pour ?

L'amendement ainsi sous-amendé est adopté à l'unanimité.

Maintenant, je propose de mettre au vote le rapport ainsi amendé.

Qui est contre ? Qui s'abstient ? Qui ne participe pas ? Qui est pour ?

Le rapport est ADOPTE à l'unanimité.

Bien. Merci.

Nous reprendrons donc demain matin. Hyacinthe Vanni assurera la présidence dans un premier temps de la séance.

Je vous invite maintenant à nous rejoindre avec le président, nous vous invitons pour le prix Andria Fazi et le prix des lecteurs.

Merci.

La séance est suspendue à 18 h 35.